

L = 5454/03.09.02/4

CP Kilupa -

MONOGRAPHIE
DE LA
PREFECTURE KIBUYE

PREFECTURE DE KIBUYE

CARTE ADMINISTRATIVE

1:250'000



LEGENDE

- | | |
|-----------------------------|----------------------------------|
| ● : Chef lieu de préfecture | ○ : Ecole secondaire |
| --- : Limite de préfecture | ▲ : P.T.T. |
| ○ : Chef lieu de commune | ⊠ : Hôpital |
| - - - : Limite de commune | □ : Dispensaire, centre de santé |
| — : Routes principales | ● : Centre important |
| — : Routes secondaires | |

S O M M A I R E

N° d'Ordre:	Service	: Pages
I	: Présentation générale de la Préfecture de Kibuye:	1 à 4
II	: Organisation Politique de la Préfecture	5 à 8
III	: Organisation Administrative de la Préfecture:	9 à 11
IV	: La Population	: 12 à 16
V	: La Santé	: 17 à 29
VI	: Enseignement	: 30 à 37
VII	: Justice	: 38 à 41
VIII	: Comptabilité de Préfecture	: 42
IX	: Douanes	: 43
X	: Inspection du Travail	: 44 à 48
XI	: Service Social	: 49 à 56
XII	: Mouvement Coopératif	: 57 à 64
XIII	: Agriculture	: 65 à 77
XIV	: Activités Suisses en Préfecture de Kibuye	: 78 à 80
XV	: Elevage	: 81 à 95
XVI	: Commerce	: 96
XVII	: Tourisme	: 97
XVIII	: Infrastructure	: 98 à 100
XIX	: Service des Postes	: 101 à 102
XX	: TSF	: 103
XXI	: Urbanisme	: 104 à 108
XXII	: Finances Communales	: 109 à 114
XXIII	: Encadrement de la Jeunesse	: 115 à 118
XXIV	: Souhais pour la Préfecture de Kibuye	: 119 à 121



INTRODUCTION

LA DOCUMENTATION DE CETTE MONOGRAPHIE PREFERCTORALE AINSI RASSEMBLEE, OFFRE UNE VUE SYNOPTIQUE COMPLETE DE LA PREFERCTURE:

- SOUS L'ANGLE DE SES CARACTERISTIQUES HYSOMETRIQUES, PLUVIOMETRIQUES, HYDROGRAPHIQUES, METEOROLOGIQUES DE SES REGIONS NATURELLES, DE SA POPULATION ET DE SON CHEPTEL.
- SOUS L'ANGLE DE L'EQUIPEMENT ADMINISTRATIF, POLITIQUE, SOCIAL ET ECONOMIQUE DE LA PREFERCTURE, ORGANISATION PREFERCTORALE, SERVICE MEDICAL, ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, SERVICE AGRICOLE, SERVICE VETERINAIRE, VOIES DE COMMUNICATIONS, OCCUPATION COMMERCIALE ET DES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT PREVU POUR L'AVENIR.

MIEX QUE LONG EXPOSE, LA PRESENTE MONOGRAPHIE DE LA PREFERCTURE DE KIBUYE PROJETTE D'ENTREPRENDRE DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT POUR PROMOUVOIR LE BIEN-ETRE ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA PREFERCTURE DE KIBUYE.

LE PREFET DE PREFERCTURE DE KIBUYE,
NIBASEKE Lucien.-



I. PRESENTATION GENERALE DE LA PREFECTURE.

A. Caractéristiques géographiques:

1. Situation géographique.

La Préfecture de Kibuye se trouve à l'ouest du Rwanda, elle a comme limites, à l'ouest le lac Kivu qui la sépare de la République du Zaïre, au sud de la rivière Kilimbi qui la sépare de la Préfecture Cyangugu, au sud-est de la rivière Mbirurume la sépare de la Préfecture Gikongoro, à l'est la Nyabarongo la sépare de la Préfecture de Gitarama, au nord, deux rivières Kintiti et Koko qui la séparent de la Préfecture de Gisenyi.

Elle a son chef-lieu Kibuye en commune de Gitesi.

Quant au relief, la crête Zaïre-Nil détermine trois régions naturelles distinctes dans la Préfecture.

-La première de celles-ci se trouve en bordure du Lac Kivu à une altitude variant entre 1.450m à 2.000m et couvre à peu près 35% de la surface de la Préfecture. Elle est plutôt plus riche que l'autre versant de la Crête orienté vers l'intérieur du Pays. La température et le régime des pluies y sont influencés par la présence du lac jouant un rôle modérateur pour les excès de température et de régulateur pour les pluies.

-La deuxième région est la Crête proprement dite à plus de 2.000m d'altitude et couvrant environ 45% de la surface de la Préfecture. Elle forme deux grands ensembles, l'un au nord, l'autre au sud, uniquement séparés par le col de Rugabano, seul passage à la crête à moins de 2.000m d'altitude, plus exactement à 1.900m. Le point culminant de cette région, à quelques kilomètres au nord des chutes de Ndaba, culmine à 2.693m.

-La troisième région représente le versant de la Crête Zaïre-Nil, couvrant environ 20% de la surface de la Préfecture. Elle est nettement orientée vers Gitarama et se trouve séparée de cette Préfecture par la Nyabarongo. Dans sa partie nord, ce versant est plus accidenté que son pendant côté lac Kivu.

L'altitude de la Nyabarongo est à peu près identique à celle du lac Kivu, ce qui renforce malgré toute la similitude de la première et de la troisième Zone citée.

La Préfecture Kibuye remonte de 1953, avant cette année, elle était divisée en trois parties, le Budaha et le Bwishaza appartenaient au Territoire de Gisenyi, actuellement cette région comprend 4 communes à savoir: Gitesi, Kivumu, Mabanza et Rutsiro.

La seconde partie dénommé Nyantango qui comprend actuellement deux communes Bwakira et Mwendo était attachée au Territoire Nyanza.

.../...

La troisième partie dénommée Rusenye-Itabire comprenant actuellement trois communes: Gishyita, GISOVU et Rwamatamu, était attachée au Territoire de Cyangugu. Lors de la fusion des communes, une partie qui appartenait à la Préfecture Gisenye a été rattachée à Kibuye, cette partie comprenait l'ancienne commune de Gatoke. La Préfecture de Kibuye a une superficie de 1.336 Km², la population totale au 31.12.1976 était 268.832 habitants, ce qui représente que la densité de la population est de 201 habitants au Km².

En jetant un coup d'oeil sur les différents coins de la Préfecture de Kibuye, l'on peut remarquer que la mentalité de la Population varie selon les régions et l'on peut diviser Kibuye en deux groupes de gens au point de vue mentalité: les gens des régions de haute altitude sont plus travailleurs et plus individualistes que ceux des régions de basse altitude.

2. Climat :

La Préfecture de Kibuye jouit d'un climat tempéré:

La répartition des pluies:

Les saisons se répartissent comme suit:

saisons sèches et saisons des pluies.

La première saison de pluies: de septembre en décembre.

La deuxième de mars en juin.

L'intercalation des deux saisons de pluies et la saison sèche.

La température moyenne est de 22 à 25 degré tandis que la pluviométrie est de 1.156,2 mm.

Dans la région de Kibuye, l'irrégularité des saisons est très fréquente, les conséquences de cette irrégularité entraînent l'érosion, la sécheresse ou même la disette.

3. Réseau hydrographique :

La Préfecture de Kibuye est baignée de part et d'autre par le lac Kivu à l'ouest et des rivières comme Kilimbi, Mugonero au sud de la Préfecture, Kiraro, Nyabahanga, Musogoro et Ndaba au Centre, Muregeya, Koko et Kintiti au nord, Mashyiga, Kabakobwa et Mbirurume au sud-est, tandis que dans la région de l'est, la Préfecture est arrosée par la Nyabarongo, Secoko et Munzanga.

Quant aux marais, on rencontre en commune de Bwakira les marais de Karehe, Kadahokwa, Makera, Nyabyondo, Rugaragara, Kibyutsa, Rushishi, Nyacyondo, Nyamuko, Rugeyo et Nyakibande.

En commune de Mwendu, le marais de Mukungu.

En commune de Gishyita, le marais de Mwumvero.

En commune de GISOVU, le marais de Mugonero.

En commune de Rwamatamu, les marais de Mugonero et Kilimbi.

En commune de Gitesi, les marais de Bupfune, Nyamarebe, Nyakaliba, Kigezi, Gisayo et Kiniha.

En commune de Mabanza, les marais de Musaho, Kinigura, Kakonze et Gisayo.

En commune de Kivumu, le marais de Gaseke.

Il n'existe pas de marais de grandes dimensions dans cette Préfecture, seulement 3 de 50 ha et plus. Un seul d'entre eux, celui de Kilimbi en commune de Rwamatamu est couvert de papyrus en partie.

La plupart d'entre eux sont utilisables en bonne partie de l'année. Les drainages pourraient être effectués sans grand investissement par la population elle-même.

C. Facteurs politiques, administratifs et sociaux.

- Depuis le 5 juillet 1973, date de l'avènement de la deuxième République, par Décret-loi n° 10/75 du 11.3.1975, la Préfecture est administrée par le Préfet assisté de trois sous-Préfets, d'agents administratifs, techniques et d'animation.
- Pour assurer la sécurité physique et morale de la population, la compagnie de l'Armée Rwandaise est installée au Centre de la Préfecture.
- Pour assurer le processus judiciaire:
Un tribunal de Première Instance, neuf tribunaux de canton un dans chaque commune, une brigade Judiciaire du Parquet de la République, une Station Judiciaire attachée à l'Armée Rwandaise sont déjà installés dans la Préfecture.
- La Préfecture de Kibuye compte 9 communes ayant une autonomie et personnalité propres. Les autorités sont nommées par le Président de la République.
- C'est aux termes de la loi communale du 26.9.1974 que sont fixés les statuts du Bourgmestre, du conseil communal, leurs attributions et compétences. Cette loi détermine aussi le cadre de l'administration et des services de même que les structures du personnel communal et de la gestion des finances communales.
- La commune est divisée en secteurs. Les secteurs sont divisés en de groupes de petites collines appelées Imirenge.
- Les habitants sont en majorité des paysans et ils vivent de la houe.
- Ils tirent un certain revenu monétaire des cultures industrielles comme le café et quinquina, de l'élevage, de l'artisanat et du commerce d'échange sur les marchés de Karengera, Mugonero, Ryaruhanga, Rubengera, Nyakaliba, Congo-Nil, Birambo, Nganzo, Nyange.
- Des dispensaires et hôpitaux sont dispersés dans toute la Préfecture.
 - a) Dispensaires des Missionnaires à Kibingo en commune Rwamatamu, à Mubuga et Mugonero en commune Gishyita, Rubengera en commune Mabanza, Murunda et Congo-Nil en commune Rutsiro, Birambo en commune Bwakira.
 - b) Dispensaires de l'Etat: Kibuye en commune Gitesi et Nyange en commune Kivumu.
 - c) Centre de santé: un à Mukungu dans la commune Mwendo.
 - d) 2 hôpitaux missionnaires dont un à Mugonero dans la commune Gishyita et l'autre à Kilinda dans la commune Bwakira.

.../...

c) Un seul hôpital de l'Etat dans la commune de Gitesi.

- Situation dans les écoles: le nombre d'élèves atteignait au 31.1.76, 31.750 dont 17151 garçons et 14.599 filles. Le nombre de filles représente 45,9% de la population globale scolaire. Il est à remarquer que le nombre de filles a diminué cette année de 0,1 % soit 46% l'année passée et 45,9 % cette année, alors que le nombre total a augmenté en raison de la sensibilisation du nombre scolarisable dans certaines communes. Pour cette population totale, les Hutu s'élève à 25.835, les tutsi à 5.791, les Twa 123 et 1 étranger. Le nombre des enseignants est de 615 dans les écoles officielles. Tandis que les écoles adventistes comptent 2.291 dont 1.247 garçons et 1.044 filles pour 42 enseignants. Les écoles sont aussi réparties suivant les diverses confessions: catholiques - protestantes. Les écoles adventistes sont du ressort des responsables confessionnels.

La Préfecture de Kibuye compte 9 sections familiales et 3 CERAR qui fonctionnent normalement.

Pour l'enseignement secondaire, elle compte un tronc commun pour garçons à Birambo et à Rubengera, un tronc commun pour filles à Birambo et à Kibuye.

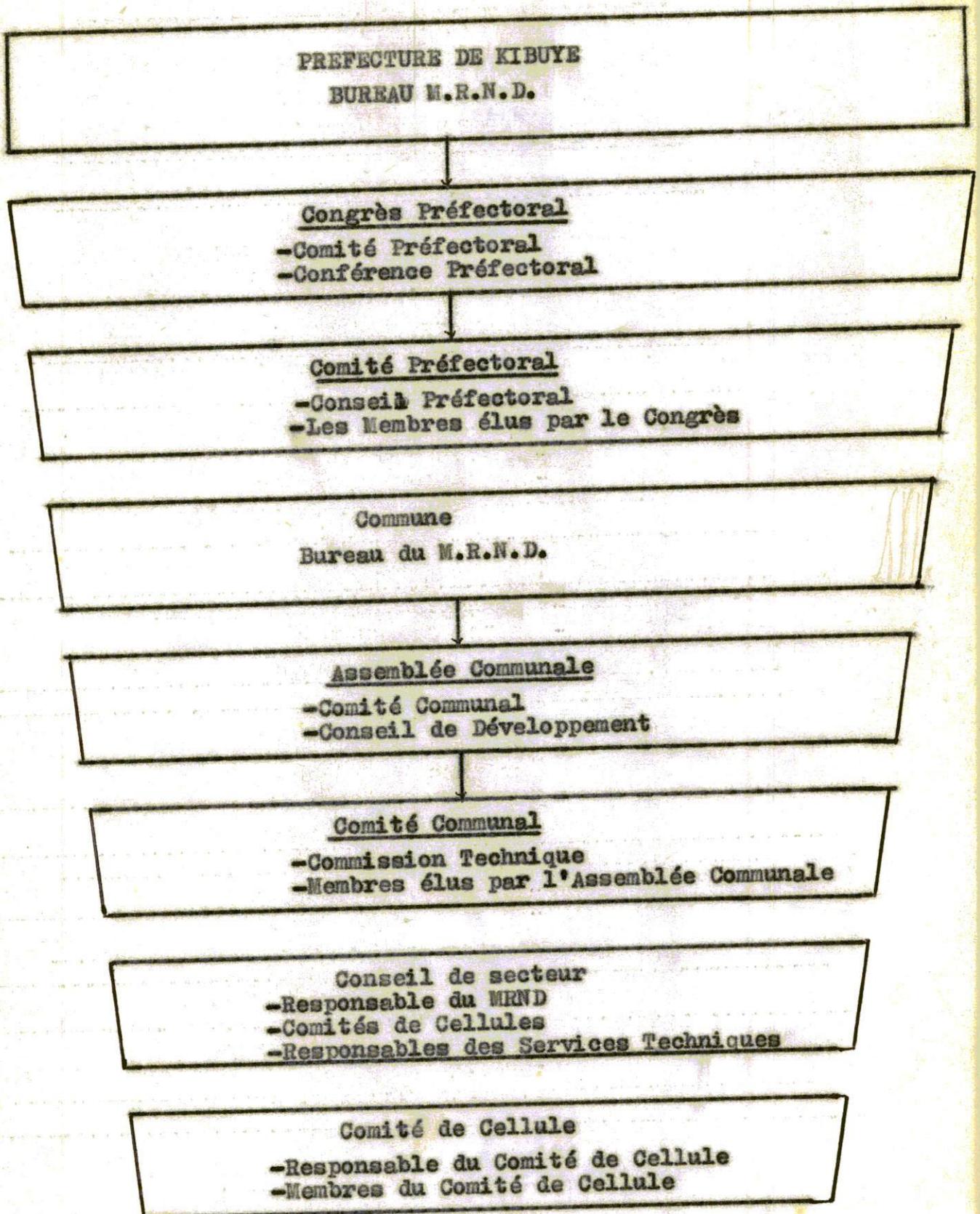
Les sections terminales à Birambo - filles (ENI), à Nyamishaba (SAI), à Kilinda (EMT), à Mubuga (EPT), à Mugonero (EMT) et à Kibuye la section moyenne pour filles.

Dans le domaine social, en faisant le tour de la Préfecture, on remarque que :

- les inscriptions dans les centres sociaux de développement sont très faibles parce que la population féminine est insuffisamment sensibilisée, manque de soutien de la part de certaines autorités communales, isolement de beaucoup de centres et le prétexte de manque de cotisation.

- les présences sont très irrégulières; parce que les femmes viennent s'inscrire et une fois arrivées au C.S.D. n'y trouvent pas l'intérêt envisagé et se retirent, aussi il n'y a pas du matériel entraînant l'application d'un programme sans fin.

ORGANISATION POLITIQUE DE LA PREFECTURE



II. Organisation Politique.

A. Dans la Préfecture.

Dans la Préfecture, le Préfet de Préfecture est le principal responsable de l'administration et du développement de Préfecture, il est le responsable du Mouvement dans la Préfecture.

1. Congrès préfectoral:

Le congrès préfectoral examine toutes les questions que lui soumet le comité préfectoral et se prononce sur le bilan annuel des réalisations et de l'évolution du Mouvement dans la Préfecture sur le plan politique, économique, social et culturel.

2. Le Comité Préfectoral:

Organe exécutif du Congrès préfectoral, le comité préfectoral veille à l'exécution des décisions et directives des instances supérieures et examine les questions que lui soumet le comité central, contrôle, oriente et anime les organes communaux. Il traite toutes les questions intéressant la vie de la Préfecture sur le plan politique, économique, social et culturel. Il peut de sa propre initiative, étudier toutes les questions qui se posent au Mouvement sur le plan national et propose au Comité central toute mesure de nature à améliorer le fonctionnement et l'efficacité du Mouvement.

B. Dans la Commune.

Le Bourgmestre est le représentant du pouvoir central dans la commune et personification de l'autorité communale. Il est chargé du développement économique, social et culturel de la commune et de l'exécution des lois et règlements et sur le plan politique, il est responsable du Mouvement dans la commune.

1. Assemblée communale

L'assemblée communale traite les questions que lui soumet le comité communal et se prononce sur les bilans semestriels et annuels des réalisations et de la vie du Mouvement dans la commune.

2. Comité communal

Il est l'organe exécutif de l'assemblée communale. Il veille à l'application des décisions des instances supérieures et examine toutes les questions intéressant la vie de la commune sur le plan politique, économique, social et culturel. Il analyse les rapports des conseils de secteurs, élabore un document de synthèse qu'il adresse à l'assemblée communale et au comité préfectoral.

.../...

C. Avantage de cette organisation.

Elle revêt une importance capitale dans la vie d'une préfecture:

- La commune permet au Préfet d'assurer facilement les affaires administratives et politiques.
- Le secteur groupe les habitants d'une même zone géographique et humaine ayant les mêmes intérêts socio-économiques. Les conseillers sont les animateurs des activités dans leurs secteurs.

D. Organes techniques créés par la 2e République.

Il a été créé dans chaque commune de nouveaux organes:

1/Commission technique; composée de 5 à 10 membres choisis en fonction de leurs compétences dans les domaines économiques, social, culturel et technique.

La commission technique est l'organe de conception de la commune.

Elle aide le Bourgmestre et le conseil de développement dans la conception, l'évaluation et l'élaboration des projets de développement ainsi que dans la recherche de financement. Elle suit de près la vie de la Commune et signale au Bourgmestre les erreurs à rédresser et les lacunes à combler.

2/Le conseil de développement; composé par le Bourgmestre qui en est la Président, les conseillers communaux, les membres de la commission technique ainsi que les chefs de service affectés dans la commune et a pour mission d'évaluer périodiquement les résultats de la réalisation des projets entrepris, d'adapter de nouveaux projets, d'examiner et arrêter les méthodes pratiques d'animation pour l'exécution des projets nouveaux, d'organiser les conférences et séminaires pour approfondir les problèmes de développement, de développer l'esprit de collaboration entre les différents responsables. Il est l'organe de liaison entre la commune et les autorités gouvernementales de la planification.

E. Personnel administratif de la Commune.

a)Personnel communal régi par l'arrêté présidentiel n° 254/03 du 25.11.1975.

b)Agents de l'Etat sur lesquels le Bourgmestre exerce un contrôle administratif.

.../...

b) Organisation des communes.

I. Organisation administrative.

A. Généralités:

Par le décret-loi du 26.9.1974 portant organisation communale, la commune est la base de l'organisation de tout le pays.

Fruit de la décentralisation territoriale, les communes constituent des entités autonomes auxquelles l'Etat confie les besoins de veiller dans les limites du territoire lui attribué, aux intérêts et aux besoins publics ainsi qu'à l'ordre public.

- Sur le plan de la décentralisation, il est à remarquer que les communes constituent des cellules autonomes, disposant du pouvoir de décision dans leur domaine privé et d'un droit d'initiative étendu. Elles restent soumises à la tutelle de l'exécutif laquelle est exercée par le Préfet, mais le système préserve largement le droit d'initiative.

- Les communes gèrent librement les biens de leur domaine privé et public.

- Elles disposent du pouvoir d'expropriation pour cause d'utilité publique. Elles peuvent lever les impôts et recourir à l'emprunt.

- Elles peuvent conclure des conventions. L'autonomie des pouvoirs des communes répond parfaitement à la notion d'administration décentralisée territorialement.

B. Organisation territoriale:

La Préfecture de Kibuye est divisée en 9 communes (voir carte en annexe) par la loi du 15.4.1963 sur l'organisation territoriale.

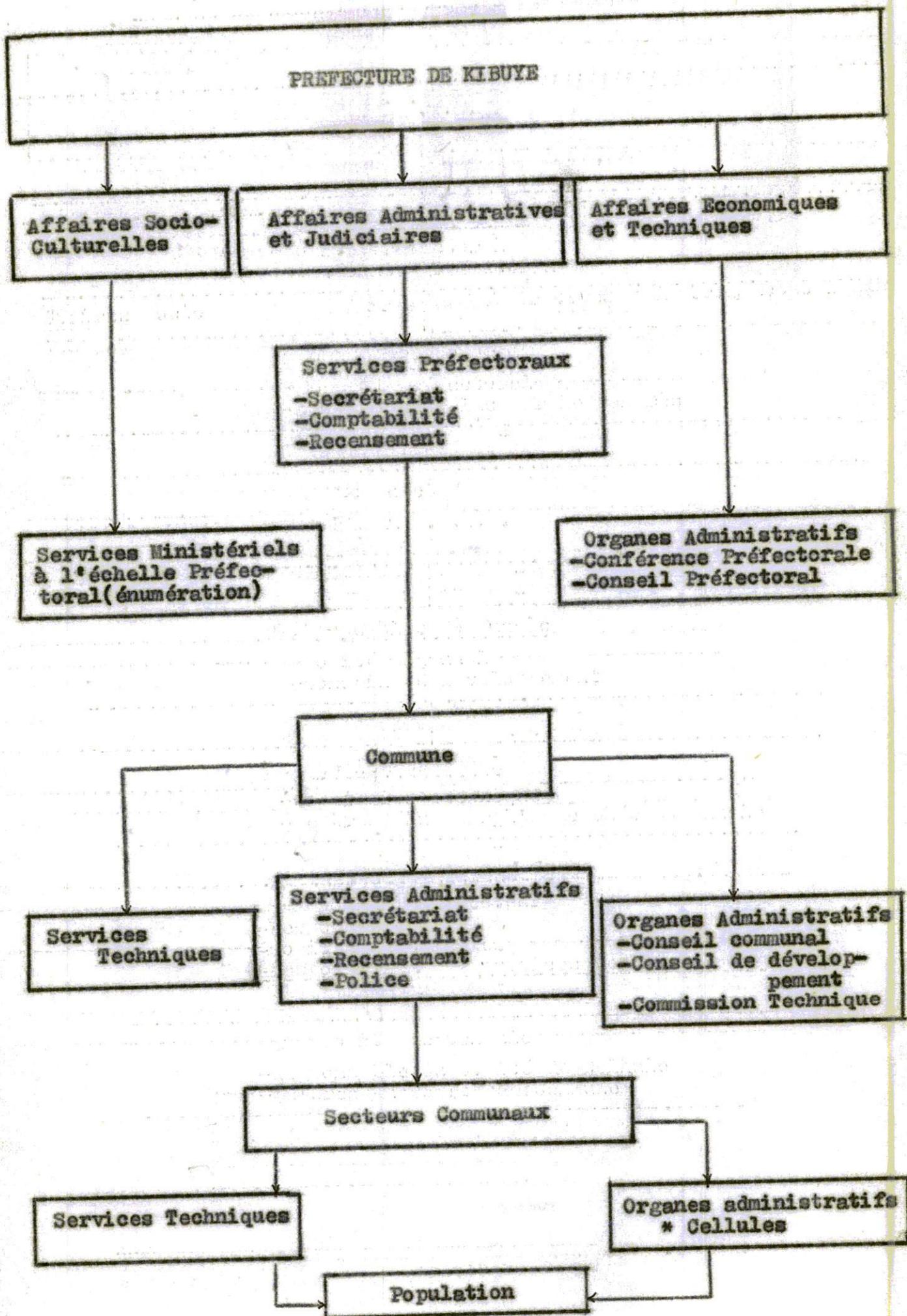
Les communes sont divisées en zones géographiquement dénommées secteurs dont les limites sont déterminées par l'arrêté présidentiel.

Conformément au décret-loi du 26.9.1974 portant modification du titre I de la loi du 23.9.1963 portant organisation communale, il a été créé de nouvelles institutions: restructuration du conseil communal, création de nouvelles circonscriptions administratives dénommées secteurs, cellules de base de développement.

La commune est une portion territoriale de la Préfecture, dirigée et supervisée par un Bourgmestre, et qui a de 8 à 15 secteurs.

Le secteur est une portion territoriale de la commune comprenant plus de 250 familles, et est également une circonscription électorale des conseillers communaux. Le secteur est dirigé par un conseiller communal.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA PREFECTURE



a) Organisation administrative de la Préfecture.

/Personnel de Préfecture au 31.12.1976.

Chef de service	:Nom et prénoms	:Date d'affectation	:Nombre d'agents
Préfet	:Nibaseke Lucien	:24.12.1974	: 6
S/Préfet	:Ndabamenye Michel	: 1974	: -
S/Préfet	:Tabaro Albert	: 1976	: -
S/Préfet	:Ntibabwilizwa Joseph	: 1976	: -
Commandant	:Ukulikiyeyezu J.D.	: 1975	: -
Médecin-Directeur de	:Gashakamba Mathias	:29.1.1974	: 41
Présidence/secteur/	:Barengayabo François	:16.7.1975	: 60
Substitut	:Semigabo Celse	:18.4.1976	: 8
Agronome de Préfecture	:Hitimana Joseph	:16.4.1976	: 103
Vétérinaire de Préfecture	:Mubiligi Emmanuel	: 4.12.1974	: -
Directrice du C.S.D.	:Kantamage Patricie	:4.12.1976	: 46
Inspecteur d'Arrondis/	:Nyirurugo J.Chr.	:17.8.1976	: 619
Inspecteur du Commerce	:Makuza Anastase	: 2.8.1971	: -
Inspecteur du Travail	:Gahondogo Michel	:30.8.1976	: -
Insp. des coopératives	:Musanganya Claude	: 1.3.1975	: 1
Surveillant des Bât.civ.	:Itangayenda Narcisse	:18.7.1974	: 9
Surveillant des P & Ch	:Bufundi Salomon	: 1.4.1975	: 17
Chef de Poste TSF	:Nzubahimfura Innocent	: 7.1.1975	: 2
Percepteur des Postes	:Matebo Vicent	:22.8.1975	: 6
Comptable de Préfecture	:Rwagasana J.Baptiste	: 1974	: 2
Controfincom	:Ntawushobora Joseph	:14.5.1969	: -
Directeur Prison	:Ntamushobora Cléophas	:28.11.1974	: 10
Agent des Statistiques	:Gashongore Philippe	: 5.1.1976	: -
Encadreur Régional de la	:Mbabajende Innocent	:7.10.1974	: -
Jeunesse	:	:	:
Chef Réseau Téléphonique	:Gahunga Vénuste	:26.11.1974	: 6
Receveur des Douanes	:Sebakiga Etienne	:1.10.1974	: 8
Responsable SRP	:Byago Faustin	:20.2.1976	: -
Responsable SIEP	:Nsengiyumva Léopold	:24.11.1975	: -
Electrogaz	:Nereyabagabo Frédéric	:26.10.1976	: 2

Noms des communes	:Noms des Bourgmestres	:Nombre de secteurs	:Nombre de collines (cellules)
1. Gitesi	:Kalihangabo Ignace	: 12	: 70
2. Mabanza	:Mpambara Evariste	: 14	: 84
3. Rutsiro	:Mihigo Antoine	: 13	: 63
3. Kivumu	:Bushengero Charles	: 11	: 67
5. Bwakira	:Kabasha Tharcisse	: 11	: 71
6. Mwendo	:Kabera Bernardin	: 11	: 69
7. Gisovu	:Bugingo Joseph	: 9	: 56
8. Gishyita	:Karasankima Charles	: 8	: 55
9. Rwamatamu	:Munurangabo Elizefan	: 12	: 72
Total		: 101	: 607

Conseil de secteur:

Le Conseil de secteur veille à l'application des décisions des instances du Mouvement. Il diffuse les directives du Mouvement et aide les masses à s'organiser pour réaliser les objectifs poursuivis par le Mouvement.

.../...

Comité de Cellule.

Il est chargé de faire connaître et respecter les directives et décisions du Mouvement dans la Cellule.

II. Problèmes.

- a) Les cadres communaux sont insuffisants du point de vue d'agents administratifs aussi bien que techniques.
- b) Projets de développement dans certaines communes sont sur le point de dispersion à cause des responsables des services respectifs qui s'en occupent insuffisamment etc...

Le Personnel de la Coopération Technique Suisse.

Il existe en Préfecture de Kibuye une assistance technique suisse répartie en deux groupes :

Le premier groupe avec son bureau de travail au chef-lieu de la Préfecture pour coordonner les activités, est chargé du Projet Agricole et ayant comme personnel: Sociologues, polytechniciens, les techniciens agronomes et les agronomes.

Les activités de ce projet sont la vulgarisation agricole qui consiste à la création des zones de développement rural, et l'on compte déjà 4 zones installées dans quelques communes de la Préfecture Kibuye.

Le deuxième groupe est celui du Projet Pilote Forestier dont une branche à Kibuye, chef-lieu de la Préfecture avec le personnel ingénieurs forestiers et techniciens forestiers, et ayant comme activités principales: recherche des lieux à reboiser et diffuser des activités différentes essences des boisements en milieu rural et des activités d'approvisionnement en plants forestiers pour plantation individuelle.

Une autre branche à Gisovu ayant comme personnel coopérants spécialistes dans la scierie. Cette branche s'occupe du travail de la scierie du bois d'oeuvre de la forêt naturelle, et au remplacement de la forêt défrichée par d'autres essences pour la conservation de la forêt.

LA POPULATION.

SERVICE STATISTIQUE

Répartition de la population totale, par commune;
superficie et densité:

Communes	: Population au 31.12.76	: Superficie (en km ²)	: Densité
Bwakira	: 29.297	: 150 Km ²	: 195
Gishyita	: 25.882	: 82,6 "	: 313
Gisovu	: 25.941	: 145 "	: 172
Gitesi	: 32.974	: 132 "	: 251
Kivumu	: 32.547	: 174 "	: 181
Mabanza	: 32.601	: 160 "	: 204
Mwendo	: 31.807	: 169 "	: 188
Rutsiro	: 29.475	: 206 "	: 143
Rwamatamu	: 28.308	: 117 "	: 250

N.B. Ici la densité est calculée suivant la formule générale:
Population et arrondissement de...,5.....,9 en une unité(1).
Superficie

C'est-à-dire le nombre qui est après la virgule et qui est égal ou supérieur à 5.

La préfecture de Kibuye n'a pas de quartiers urbains, d'où l'impossibilité statistique de savoir le degré d'urbanisation à Kibuye.

Hommes adultes valides par commune et pour 1975 et 1976.

Communes	: 1975	: 1976
Bwakira	: 4.598	: 6.572
Gishyita	: 4.521	: 4.977
Gisovu	: 6.892	: 6.175
Gitesi	: 4.006	: 6.618
Kivumu	: 6.462	: 7.169
Mabanza	: 5.017	: 6.503
Mwendo	: 6.550	: 7.120
Rwamatamu	: 5.685	: 5.545
Total	: 48.541	: 57.334

.../...

Pour la préfecture de Kibuye, au 31.12.76, l'accroissement réel est estimé à 1,28 % (taux d'accroissement annuel réel).

Le taux d'accroissement naturel est estimé à 5,56%.

Problèmes liés aux mouvements migratoires.

Les entrées sont constituées par:

- a) Les gens qui se font recenser en retard (ceux qui ne déclarent pas les naissances à temps).
- b) Les filles qui viennent s'installer dans les communes d'origine de leurs maris lors des mariages.
- c) Les gens qui viennent dans d'autres communes ou dans des pays limitrophes.

Les sorties sont constituées par:

- a) Les gens qui vont chercher des terres ailleurs
- b) Les filles qui gagnent les habitations de leurs maris etc...

En général, dans la préfecture de Kibuye, on constate qu'un grand nombre des entrées est constitué par les gens qui vivent même à l'intérieur de la préfecture, mais qui se font recenser en retard.

En réalité, les gens des autres préfectures ne viennent pas s'y installer, faute de meilleures terres cultivables.

Mais il y a quelques personnes qui viennent des pays limitrophes comme par exemple le Burundi et le Zaïre.

Certaines communes présentent beaucoup de personnes qui ne déclarent pas à temps les naissances d'où recensement en retard.

Tandis que pour les autres, la plupart des personnes viennent des pays limitrophes surtout du Burundi et du Zaïre.

En général pour les sorties, les gens de la Préfecture Kibuye vont souvent s'installer dans les autres préfectures là où il y a de bonnes terres de cultures comme par exemple à Bugesera et Rusumo.

Evolution de la population de Kibuye, par groupes d'âge: de 1970-1976

Groupes d'âge:	1970 :	1971 :	1972 :	1973 :	1974 :	1975 :	1976
- 1 an	: 5.505:	4.505:	5.569 :	5.578 :	5.163:	5.170:	3.992
1 - 4 ans	: 21.928:	21.422:	21.127 :	25.895 :	25.372:	24.993:	25.305
5 - 9 ans	: 28.868:	32.244:	35.235 :	33.348 :	33.928:	35.084:	34.358
10 -14	: 39.216:	40.649:	37.548 :	38.915 :	38.275:	36.368:	36.205
15 -19	: 24.645:	27.320:	28.258 :	28.227 :	31.563:	35.380:	37.620
20 -24	: 21.638:	24.995:	14.340 :	17.254 :	17.833:	19.220:	21.723
25 -29	: 18.989:	19.343:	19.300 :	15.305 :	15.391:	15.785:	15.909
30- 34	: 16.157:	15.802:	14.794 :	14.841 :	14.500:	14.370:	14.856
35 -19	: 12.046:	11.821:	14.107 :	13.860 :	13.997:	14.162:	14.050
40 -44	: 11.006:	10.414:	11.953 :	12.728 :	12.887:	12.656:	13.040
45 -49	: 9.981:	9.530:	10.366 :	12.121 :	12.123:	12.483:	12.403
50 -54	: 8.837:	8.335:	9.081 :	10.644 :	10.982:	11.000:	11.217
55 -59	: 5.869:	5.729:	7.431 :	8.926 :	8.777:	9.540:	9.920
60 -64	: 4.113:	3.991:	5.905 :	7.562 :	8.110:	7.974:	8.267
65 et plus	: 6.535:	4.815:	8.087 :	6.343 :	7.479:	8.870:	9.967
Total	:235.333:	239.915:	243.101:	250.547:	256380:	263055:	268.832

.../...

Evolution de la population de la préfecture Kibuye, par commune: 1970 - 1976.

Communes	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Bwakira	25.811	26.267	26.794	27.278	27.730	28.287	29.297
Gishyita	23.279	23.788	24.142	24.554	24.928	25.454	25.882
Gisova	22.297	22.383	22.451	22.577	23.854	25.370	25.941
Gitesi	29.391	29.873	30.416	30.835	31.448	32.194	32.974
Kivumu	23.359	23.655	24.092	28.318	29.930	31.526	32.547
Mabanza	29.498	30.446	30.624	31.181	31.310	31.949	32.601
Mwendo	28.967	29.814	30.337	30.842	31.307	31.380	31.807
Rutsiro	26.253	27.007	27.470	27.916	28.507	28.918	29.475
Rwamatamu	26.478	26.682	26.775	27.046	27.366	27.977	28.308
TOTAL	235.333	239.915	243101	250547	256380	263055	268.832

Caractéristiques Humaines

Peuplement a) Densité.

N.B.: base: recensement du 31.12.1970

Année	Superficie totale (km ²) de la préfecture	Population totale : au 31 décembre	Densité nombre : d'hab./km ²
1970	1.336 km ² (estimation)	235.333	176
1971		239.915	179
1972		243.101	182
1973	I	250.547	187
1974	d	256.380	191
1975	e	263.055	196
1976	m	268.832	201

Dans la Préfecture de Kibuye, la population sera estimée l'an 2.000; à une totale de 828.176 habitants, soit une densité de 619 habitants au km².

.../...

b) Présentation des mouvements migratoires jusqu'au 31.12.1976.

Entrées jusqu'au 31.12.76				Sorties jusqu'au 31.12.76		
Communes	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Bwakira	380	397	777	27	34	61
Gishyita	132	198	330	36	39	75
Gisovu	246	261	507	41	49	90
Gitesi	234	259	493	24	43	67
Kivumu	464	494	960	43	38	81
Mabanza	153	242	395	13	36	49
Mwendo	75	102	177	41	60	101
Rutsiro	80	70	150	-	2	2
Rwamatamu	4	7	11	18	10	28
Total	1.768	2032	3.800	243	311	554

N.B.:

Parmi les entrées, on a enregistré les déclarations des naissances survenues au cours des années antérieures, c'est-à-dire les personnes qui se font recenser (qui n'étaient pas enregistrées et qui se déclarent en retard). C'est pourquoi ce chiffre des entrées devient tellement grand. Quant aux réelles entrées (venant des autres communes ou dans des pays limitrophes) ne représentent qu'un chiffre minime.

c) Répartition des habitants suivant les régions (communes) les plus habitées:

1. Gishyita	313 habitants au km ²
2. Gitesi	251 " "
3. Rwamatamu	250 " "
4. Mabanza	204 " "
5. Bwakira	195 " "
6. Mwendo	188 " "
7. Kivumu	181 " "
8. Gisovu	172 " "
9. Rutsiro	145 " "

En général ces communes les plus habitées, ce sont des communes dont leurs grandes parties sont au bord du lac, d'où une grande fertilité.

.../...

a) Personnel :

Il n'y a qu'un seul agent statisticien de Préfecture.

b) Activités :

- S'occuper du dépouillement des données statistiques.
- Transmission mensuelle des rapports statistiques au Ministère du Plan et à la Préfecture.
- Suivre l'évolution réelle des prix.
- S'occuper des statistiques hôtelières et posséder d'autres diverses statistiques en général.
- Garder les secrets statistiques.

c) Difficultés:

- Manque de moyen de déplacement pour exploiter les données statistiques dans les différents centres commerciaux et marchés pour les statistiques des prix.
- Manque de bureau, matériel de bureau et de logement.

2. LA SANTE.

-Carte de Secteur Médical Kibuye: Voir carte Préfecture KIBUYE.

A) Données de base

1) Personnel Médical

- a) Les Médecins: 7
- 1) Hôpital de KIBUYE: -Dr GASHAKAMBA Mathias
-Dr NTAMUHANGA Lazare
 - 2) Hôpital de Kilinda: -Dr Boor
-Dr YAKARAGIYE Cephas
 - 3) Hôpital de MUGONERO: -Dr Gynéco obstetricien
-Dr Nelson
-Dr RUFUKU Charles

- b) Personnel Sanitaire: 112 dont:
- 1) Assistants Médicaux 11 nationaux
 - 2) Infirmières hospitalières: 6 dont 2 nationales et 4 étrangères.
 - 3) Infirmières accoucheuses 5 dont 1 nationale et 4 étrangères.
 - 4) Inf.Hosp.Accoucheuses: 4 Nationales
 - 5) Inf.Accouch.Aux.: 21 Nationales
 - 6) Infirmiers: 5 dont 3 nationaux
 - 7) Infirmiers auxiliaires: 1 nationale
 - 8) Aides infirmiers: 17 nationaux
 - 9) Aides infirmières: 6 nationales
 - 10) Aides accoucheuses: 12 nationales
 - 11) Technicien d'Assainissement: 1
 - 12) Techniciens de vaccination: 3
 - 13) Laborantins= 3 nationaux
 - 14) Agents et adjoints sanitaires: 17 nationaux.

2) La Pathologie:

- a) Principales Maladies: Selon les données statistiques sur la morbidité et mortalité de l'année 1976, une dizaine de maladies attirent notre attention particulière notamment:

- 1) La gastro entérite
- 2° Tuberculose pulmonaire
- 3) Rougeole
- 4) Paludisme
- 5) Verminoses
- 6) La malnutrition (Kwashiorkor)
- 7) Les maladies de l'appareil respiratoire (Pneumonie, Broncho pneumonie, bronchite)
- 8) Coqueluche
- 9) Hépatites infectieuses
- 10) Les Rhumatismes

- b) Le service Médical lutte contre les maladies endémo-épidémiques: Plusieurs méthodes de lutte contre ces maladies sont appliquées. Elles visent surtout l'éradication et la prévention contre les maladies comme la fièvre typhoïde, le typhus exanthématique ainsi que d'autres maladies à caractère endémo-épidémique.

.../...

3) Maladies Sociales:

1°. Maladies vénériennes: jusqu'à présent les maladies vénériennes constituent un problème dans les milieux urbains et certains centres importants (négoce et commerciaux). Les maladies vénériennes fréquemment rencontrées dans cette région sont essentiellement les 2 maladies: Syphilis et la Blennorragie.

Leur fréquence ou prévalence dans ces endroits sont liées surtout sur les facteurs suivants:

- Changement dans ces endroits de la mode de vie
- Amélioration des moyens de transport
- Conditions familiales pour certaines familles
- Usage fréquent des boissons alcooliques etc...

Il est à signaler que ces maladies frappent les 2 sexes et généralement à partir de l'âge adulte. Les services concernés procèdent toujours à leur dépistage, au traitement des maladies ainsi qu'à l'éducation sanitaire du public (des maladies en particulier).

2° La Malnutrition: est la plus fréquente dans le Secteur Médical de Kibuye. Mais suite aux efforts consentis par les monitrices Sociales dans l'éducation des mamans, la consultation régulière des nourrissons et enfants préscolaires, les démonstrations culinaires et les visites à domicile, on remarque une diminution importante des décès.

Maladie très fréquente à Kibuye comme partout ailleurs dans le pays.

Les causes: - Production insuffisante en produit agro-pastoral (pauvreté). - Rupture d'équilibre après certaines maladies infectieuses (Rougeole, TBC).

Moyens de lutte: - Education nutritionnelle
- Augmentation des produits agricoles
- Elevage du petit bétail.

3°. Troubles psychiques: (Folie) Assez fréquents dans la contrée.

4°. Caractère Sanitaire de l'Homme rural Rwandais:

Le Rwandais rural vit dans les conditions d'hygiène très médiocres.

Hygiène corporelle: douche une fois par mois probablement

Hygiène vestimentaire: 95% ont des poux

Hygiène alimentaire: Alimentation déséquilibrée à en juger par la fréquence de la TBC, du kwashiorkor et des cirrhoses nutritionnelles. Usage des fourchettes ou cuillers peu répandu.

Hygiène des matières usées: Les W.C peu répandus ou peu utilisés, sans couvercles où la pullulation des mouches rendent le péril fécal aussi terrible.

En conclusion: Il n'y a que deux problèmes: le sous développement mental et économique.

Solution: Animation rurale intense et assidue agro-médico-sociale.

Hygiène de l'habitat: Maisons poussiéreuses, mal aérées et mal illuminées, lits tout en paille dont la majorité hébergent pouces et punaises.

5) Education Sanitaire et Hygiène Publique: L'hygiène publique ne peut être améliorée que par l'éducation sanitaire et le progrès économique; malheureusement l'éducation sanitaire reste encore à désirer. Le manque de personnel qui en est chargé n'a pas assez de matériel (moyen de locomotion et d'attraction).

.../...

Si bien qu'il lui est impossible d'atteindre toute la population. Se contentant en général d'agir dans un rayon de quelques kms, il faudrait avec les efforts de développement intensifier l'éducation sanitaire et l'échelonner au niveau des cellules, secteurs et Communes.

6. Coût de Service de Santé: 1) Frais inscrit au budget.

1.000.000 pour l'achat des médicaments et l'entretien de l'Hôpital.

A) Formations Médicales du Gouvernement: Le Secteur Médical de Kibuye est doté d'un seul centre hospitalier gouvernemental: (Hôpital de KIBUYE) et de deux dispensaires Gouvernementaux: Dispensaire de Nyange et le dispensaire attenant à l'hôpital de KIBUYE.

En ce qui concerne le coût, les formations gouvernementales respectent scrupuleusement les tarifs fixés par le Gouvernement quant aux soins médicaux. Le coût d'une journée à l'hôpital pendant l'année 76 revient à peu près 216/Frs/jour pour chaque malade alors que le malade paie 10 Frs seulement.

B) Formations agréées: Le secteur médical de Kibuye dispose de:

- 1) Deux hôpitaux privés agréés: L'hôpital de Kilinda et l'hôpital MUGONERO.
- 2) 3 dispensaires privés agréés: RUBENGERA, Crête Zaire-Nil, KIBINGO.
- 3) 3 Centres de Santé privés agréés: MURUNDA, MUKUNGU, MUBUGA.
- 4) d'1 Centre Médico-Social: BIRAMBO.

-D'autres Dispensaires et centres de Santé sont en construction ou en voie de l'être notamment: Centre de Santé de GITAKA (Gitesi), Dispensaire de Kuruganda (Bwakira) et Dispensaire de Gisovu (Gisovu).

-Ces projets sont financés par les organismes bienfaiteurs (privés) et les travaux de développement avec un concours du Gouvernement.

-Coût: Plus ou moins semblable à celui des formations gouvernementales sauf Mugonero qui dépasse outre mesure le coût fixé par le Gouvernement.

CAPACITE D'HOSPITALISATION ET RENDEMENT DES SERVICES.

a) HOPITAL DE KIBUYE.

1° Capacité d'Hospitalisation:

Nombre de lits pour les hospitalisés à l'Hôpital
Nombre de lits pour accouchement dans la Maternité
Nombre de berceaux par Hôpital.

2° Rendement des services:

a) <u>Uniquement hospitalisés</u>	<u>Hôpital</u>	<u>Maternité</u>
Nombre d'hospitalisés	2.018	536
Total des journées d'hospitalisation	26413	5651
Moyenne journalière sur 365 jours	72,36	15

b) Malades ambulants:

Nouveaux cas annuels	3968
Nombre de consultations	13698
Moyenne journalière/300	45,66

4) Accouchements:

Accouchement eutocique: Cas	106
Nouveaux-nés vivants	91
Morts-nés	15

5) Médecine Préventive

a) Consultations prénatales

Nombre de femmes inscrites	751
Nombre de consultations	1234
Moyenne de présences hebdomad.	23,7

Pas de consultations des nourrissons
Pas de Radiographie et Radioscopie

6) Examens de laboratoire

	<u>Ensemble</u>	<u>Cas positifs</u>
Examens selles	630	367
Examen de sang	80	54
Examens d'urines	126	86
Ex. Sécrétions-crachats	22	10
TOTAL DES EXAMENS	228	150

d) HOPITAL DE KILINDA.

Capacité d'Hospitalisation et Rendement des Services

1) Capacité d'hospitalisation:

Nombre de lits pour les hospitalisés à l'Hôpital	94
Nombre de lits pour accouchement dans la maternité	31
Nombre de berceaux (prématurés inclus)	25

2) Rendement des services

a) Uniquement hospitalisés ou hébergés

	Hôpital	Dispensaire
Nombre d'hospitalisés	4922	
Total des journées d'hospitalisation	48.025	
Moyenne journalière sur 365 jours	132	

b) Malades ambulants:

Nouveaux cas annuels	17002
Nombre de consultations	64.164
Moyenne journalière/300	214

3) Médecine curative:

Interventions majeures	172
Interventions mineures	1892

B) Accouchements:

Accouchements eutociques: Cas	1098
Accouchement dystocique: Cas	148
Décès maternels	5
Nouveaux-nés vivants	1189
Morts-nés	74

.../...

4) Médecine préventive:

a) Consultations prénatales

Nombre de femmes inscrites	3444
Nombre de consultations	8345
Moyenne de présences hebdomd.	160

b) Consultations des nourrissons:

Nombre d'enfants inscrits	1452
Nombre de consultations	15.500
Moyenne de présences hebdom.	298

N.B. Détails des cas positifs d'examens des selles dont on a oubliés.

HOPITAL KIBUYE

<u>Natures des examens demandés</u>	<u>Cas positifs</u>	<u>Ensemble</u>
Examens des selles:		
Ascaris	854	
Ankylostomes	29	
Tricocephales	223	
Taenia	39	
Oxyure	1	
Autres positifs	193	
TOTAL	1338	1467

DISPENSARE KIBUYE

<u>Nature des examens demandés</u>	<u>Cas positifs</u>	<u>Ensemble</u>
Examens des selles		
Ascaris	1512	
Ankylostomes	14	
Tricocéphales	250	
Taenia	18	
Oxyures	1	
TOTAL	1805	2860

DISPENSARE NYANGE

<u>Nature des examens demandés</u>	<u>Cas positifs</u>	<u>Ensemble</u>
Examens des selles		
Ascaris	300	
Ankylostomes	2	
Trichocéphales	51	
Taenia	9	
Oxyures	5	
TOTAL	367	630

HOPITAL KILINDA

<u>Natures des examens:</u>		
Ascaris	4154	
Ankylostomes	509	
Trichocéphales	786	
Taenia	115	
Oxyures	33	
Total	5597	7846

.../...

RADIOGRAPHIE ET RADIOSCOPIE.

Parties	Localisations	Nombre de radiographies	Nombre de scopies
Os	Membres	139	
	Troncs	4	
	Crânes	2	
Organes	Poumons		682
	Transit gastro-intestin		630
TOTAL		145	912

EXAMENS DE LABORATOIRE

Nature des examens demandés	cas positifs	Ensemble
Examens des selles	5597	7846
Examens de sang		10.966
Examens d'urines		3.653
Ex.Sécrétions - crachats		928
Examens autres		6

HOPITAL DE MUGONERO

CAPACITE D'HOSPITALISATION ET RENDEMENT DES SERVICES.

1° Capacité d'hospitalisations:

Nombre de lits pour les hospitalisés à l'Hôpital	:	85
Nombre de lits pour accouchement dans la maternité	:	22
Nombre de berceaux par hôpital	:	13

2° Rendement des services

A. Uniquement hospitalisés:

Nombre d'hospitalisés		3057
Total des journées d'hospitalisation		13950
Moyenne journalière sur 365 jours		38,21

b) Malades ambulants:

Nouveaux cas annuels		7625
Nombre de consultations		12.662
Moyenne journalière/300		42,20

3° Médecine curative:

Interventions majeures		161
Interventions mineures		1009

B. Accouchement:

Accouchements Eutocique	: Cas	213
	: Décès maternels	1
		61
Dystocique	: Cas	262
Nouveaux-nés vivants		16
Morts-nés		

4° Médecine préventive

a) <u>Consultations prénatales</u>		827
Nombre de femmes inscrits		1675
Nombre de consultations		3221
Moyenne de présences hebdomad.		

Consultations des nourrissons

Nombre d'enfants inscrits	294
Nombre de consultations	2304
Moyenne de présences hebdomad.	42,2

Pas de RADIOGRAPHIE ET RADIOSCOPIE

EXAMENS DE LABORATOIRE

<u>Nature des examens demandés</u>	<u>Cas positifs</u>	<u>Ensemble</u>
<u>Examens des selles:</u>		
Ascaris	3544	
Ankylostomes	240	
Trichocéphales	761	
Taenia	445	
Oxyures	35	
Anguillules	59	
Kystes amibe hist.	198	
Trichomonas intest.	189	
Bolantidium coli	17	
Chilomastix mesmit.	54	
TOTAL	5542	8664

Examen de sang		1696
Examen d'urines	12	1044
Ex. Sécrétions-crachats		112
Ex. du L.C.R.		4
Examens autres		12

f) DISPENSARE RUBENGERA.

Capacité d'hospitalisation et Rendement des services:

1° Capacité d'hospitalisation:

Nombre de lits pour accouchement dans la Maternité	8
Nombre de lits au Dispensaire	14
Nombre de berceaux à la Maternité	4

2° Rendement des services

a) Uniquement hébergés

Nombre d'hébergés	77
Totaà journées h'hébergement	3672
Moyenne journalière sur 365 jours	10

b) Malades ambulants:

Nouveaux cas annuels	36063
Nombre de consultations	117655
Moyenne journalière/300	392

3° Médecine curative:

Interventions mineures	244
------------------------	-----

B. Accouchements

Accouchements eutociques : cas	295
Nouveaux-nés vivants	294(6 gémellaire)
Morts-nés	7

4° Médecine préventive

a) Consultations prénatales

Nombre de femmes inscrites	471
Nombre de consultations	1240
Moyenne de présences hebdomad.	28,8

b) Consultations près scolaires:

Nombre d'enfants inscrits	886
Nombre de consultations	7263
Moyenne de présences hebdomadaire	139

Pas de RADIOGRAPHIE ET RADIOSCOPIE

EXAMENS DE LABORATOIRE

Nature des examens demandés	Cas positifs	Ensemble
<u>Examens de selles</u>		
Ascaris	766	
Ankylostomes	13	
Trichocéphales	284	
Taenia	9	
Oxyures	2	
TOTAL	1074	1841
<u>Examens de sang</u>		
Examens d'urines	171	216
Ex. sécrétions - crachats	500	633
Examens autres	50	90
	90	100
Total des examens	811	1039

J. DISPENSARE CRETE ZAIRE-NIL.

Capacité d'hospitalisation et rendement des services:

1° Capacité d'hospitalisation

Nombre de lits pour accouchement dans la Maternité	2
Nombre de lits au dispensaire	12

2° Rendement des services

Uniquement pour les hébergés

Nombre d'hébergés	84
Total des journées d'hospitalisation	184
Moyenne journalière /365 jours	0,5

Malades ambulants

Nouveaux cas annuels	4890
Nombre de consultations	50.043
Moyenne journalière/300	166,81

3° Médecine curative

Interventions mineures	174
------------------------	-----

B. Accouchements

Accouchements autociques : cas	94
dystociques : cas	7
Nouveaux-nés vivants	100(4 gémellaires)
Morts-nés	5

4° Médecine Préventive

a) Consultations prénatales

-Nombre de femmes inscrites	1169
-Nombre de consultations	1915
Moyenne de présences hebdomad.	36,8

Pas de consultations des nourrissons

Pas de Radiographie et Radioscopie,

EXAMENS DE LABORATOIRE

<u>Nature des examens demandés</u>	<u>Cas positifs</u>	<u>Ensemble</u>
Examens des selles		
Ascaris	2767	
Ankylostomes	318	
Trichocéphales	735	
Taenia	87	
Oxyures	52	
TOTAL	3959	1173
Examens de sang	287	596
Examens d'urines	13	24
Ex.sécrétions-crachats	6	18
TOTAL DES EXAMENS	306	613

G) DISPENSAIRE BIRAMBO

Capacité d'hospitalisation et Rendement des services

1° Capacité d'hospitalisation:

Nombre de lits pour accouchement dans la Maternité	13
Nombre de lits au dispensaire	36
Nombre de berceaux au dispensaire	1

2° Rendement des services

Uniquement hébergés:

Nombre d'hébergés	120
Total des journées d'hébergement	5894
Moyenne journalière sur 365 jours	16

Malades ambulants:

Nouveaux cas annuels	38659
Nombre de consultations	122988
Moyenne journalière/300	409,9

3° Médecine curative:

Interventions mineures	413
------------------------	-----

B. Accouchements:

Accouchement Eutocique: cas	11
Nouveaux-nés vivants	11

4° Médecine préventive:

a) Consultations prénatales

Nombre de femmes inscrites	197
Nombre de consultations	425
Moyenne de présences hebdomad.	8

b) Consultations des nourrissons:

Nombre d'enfants inscrits	1404
Nombre de consultations	6314
Moyenne de présences hebdomad.	116

Pas de RADIOGRAPHIE ET RADIOSCOPIE.

.../...

	<u>Cas positifs</u>	<u>Ensemble</u>
Examens de sang	183	229
Examens d'urines	15	179
Ex. sécrétions - crachats	90	155
Total des examens	288	563

K) CENTRE DE SANTE MUKUNGU.

Capacité d'hospitalisation et Rendement des services:

1° Capacité d'hospitalisation:

Nombre de lits pour accouchement dans la maternité	15
Nombre de lits au dispensaire + C.nutritionnel	31

2° Rendement des services

a) Uniquement hébergés:

Nombre d'hébergés	1049
Total des journées d'hospitalisation	3660
Moyenne journalière sur 365 jours	10

b) Malades ambulants:

Nouveaux cas annuels	6783
Nombre de consultations	32034
Moyenne journalière/300	106

3° Médecine curative:

Interventions mineures	201
------------------------	-----

B. Accouchements

Eutociques: cas	59
Dystociques: cas	10
Nouveaux-nés vivants	62(4 gémeillaires)
Morts-nés	11

4° Médecine préventive

a) Consultations prénatales

-Nombre de femmes inscrites	376
-Nombre de consultations	651
-Moyenne de présences hebdomad.	16

b) Consultations des nourrissons

Nombre d'enfants inscrits	230
Nombre de consultations	1146
Moyenne de présences hebdomad.	22

Pas de Radiographie et Radioscopie.

EXAMENS DE LABORATOIRE.

<u>Nature des examens demandés</u>	<u>Cas positifs</u>	<u>Ensemble</u>
Examens des selles		
Ascaris	2100	
Ankylostomes	30	
Trichocéphales	700	
Taenia	40	
Oxyures	40	
TOTAL	2910	3285
Examen de sang	550	
Examen d'urines	49	
Ex. sécrétions - crachats	41	
Total	3925	

.../...

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT.

A.-L'Enseignement Primaire traditionnel:

Introduction:

L'Arrondissement de Kibuye s'étend sur toute l'étendue de la Préfecture de Kibuye, il est composé de 9 secteurs scolaires couvrant chacun une commune suivant sa situation géographique et l'importance de l'effectif scolaire.-

<u>Secteurs</u>	<u>Communes</u>	<u>Inspecteurs</u>
1. Kivumu	Kivumu	RUSANGANWA Christophe
2. Bwakira	Bwakira	NTAWIHA François
3. Gitesi	Gitesi	NTIGASHIRA François
4. Gishyita	Gishyita	NZARORA Raphaël
5. Mabanza	Mabanza	AMRI Elie
6. Rwamatamu	Rwamatamu	FURERE Abel
7. Mwendu	Mwendu	MUGEREKA Prosper
8. Gisovu	Gisovu	HITIYAREMYE Mathias a.i.
9. Rutsiro	Rutsiro	KAYUMBA Thomas a.i.

Répartition des effectifs par âge et par niveau:

Enseignement primaire:

Le nombre d'élèves atteignait au 31 novembre 1976: 31.750 dont 17.151 garçons et 14.599 filles.
 Pour cette population totale, les Hutu s'élèvent à 25.835, 5.791 Tutsi, 123 Twa et 1 Etranger.
 Le nombre des Enseignants atteint 615 pour tout le monde scolarisé dans les écoles officielles.
 Tandisque les écoles adventistes comptent 2.291 dont 1.247 garçons et 1.044 filles pour 42 enseignants.(Effectif non repris sous le tableau)

TABLEAU SYNTHETIQUE SUR EFFECTIFS:

Ages	:-de 7	: 7	: 8	: 9	: 10	: 11	: 12	:+ de 12	Total
Classe (1)	:ans	:							
1 : G	: 50	: 3417	: 1589	: 248	: 18	: 1	: 1	: -	: 5.324
: F	: 26	: 3148	: 1430	: 224	: 17	: -	: -	: -	: 4.845
2 : G	: 2	: 69	: 1569	: 1088	: 380	: 54	: 20	: 5	: 3.187
: F	: 3	: 65	: 1293	: 951	: 273	: 46	: 7	: 2	: 2.640
3 : G	: -	: 20	: 186	: 777	: 820	: 449	: 105	: 34	: 2.391
: F	: 1	: 20	: 172	: 680	: 656	: 390	: 102	: 26	: 2.047
4 : G	: -	: -	: 8	: 112	: 567	: 672	: 643	: 311	: 2.313
: F	: -	: -	: 14	: 104	: 508	: 636	: 520	: 229	: 2.011
5 : G	: -	: -	: -	: 9	: 67	: 383	: 624	: 860	: 1.943
: F	: -	: -	: -	: 4	: 61	: 298	: 543	: 660	: 1.566
6 : G	: -	: -	: -	: 1	: 7	: 50	: 451	: 1.484	: 1.993
: F	: -	: -	: -	: -	: 1	: 53	: 334	: 1.102	: 1.490
Total : G	: 52	: 3506	: 3352	: 2235	: 1859	: 1609	: 1844	: 2.694	: 17.151
: F	: 30	: 3233	: 2909	: 1963	: 1516	: 1423	: 1506	: 2.019	: 14.599
Nombre total d'élèves: 1/10.169 2/5.827 3/4.438 4/4.324 5/3.509									
6/3.484 Total =									31.750

.../...

Répartition du personnel enseignant primaire par sexe et par qualification:

Le personnel enseignant à l'école primaire arrive au nombre de 615, hommes, femmes et filles. Quelques enseignants ont une qualification pédagogique soit 52,8% de tout le personnel. Il faut ajouter à ce chiffre que chaque Inspecteur de secteur est diplômé d'une école pédagogique et quelques-uns ont effectué un stage pédagogique dans ce domaine. Le classement de tout le personnel par ethnie révèle le tableau ci-après:

Kivumu:	Bwakira:	Gitesi:	Gishyi:	Mabanza:	Rwama:	Mwendo:	Gisovu:	Rutsi:	Total
H = 56:	62 :	43 :	26 :	40 :	44 :	37 :	38 :	36 :	382
T = 13:	25 :	27 :	22 :	38 :	40 :	23 :	20 :	25 :	233
T. = 69:	87 :	70 :	48 :	78 :	84 :	60 :	58 :	61 :	615

Qualifi- cation	Hutu		Tutsi		Autres		1		2		3		4		5		6		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Régent	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D7-D6	10	6	2	1	-	-	-	-	1	-	-	1	1	2	2	9	4	19	
D3 à D5	111	52	67	36	-	-	2	8	4	8	6	13	25	31	62	23	78	6	266
AMA-EAP	72	20	38	10	-	-	34	5	20	13	21	6	27	5	7	1	1	-	140
EMP-ENM																			
ES 6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ES 5	3	-	5	2	-	-	1	-	1	-	-	1	1	-	4	-	2	-	10
ES 4	11	5	7	2	-	-	3	3	2	1	2	-	5	3	2	-	4	-	25
ES 3	14	13	16	10	-	-	5	4	7	8	5	7	6	4	3	3	1	-	53
ES 2	16	-	17	5	-	-	16	3	4	2	3	-	8	-	2	-	-	-	38
ES A	7	2	3	1	-	-	5	2	2	2	1	-	-	-	-	-	1	-	13
CA	34	2	15	-	-	-	44	3	2	1	-	-	-	-	-	-	1	-	51
TOTAL	278	100	170	67	-	-	210	28	42	36	38	27	73	43	82	29	97	10	615

Rémunération du personnel enseignant:

Tout le personnel est payé à la fin de chaque mois par les services financiers du Ministère de l'Education Nationale conformément au statut du personnel de l'Administration centrale.

Admission au secondaire et déperdition:

Les statistiques de l'Inspection d'Arrondissement de Kibuye révèlent que 159 garçons et 57 filles ont quitté l'école primaire pour entrer en secondaire, 121 garçons sont dans les CERAR et 327 filles fréquentent les sections familiales.-

Les abandons sont enregistrés comme suit:

	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	Total
Décès	38	8	5	3	6	3	63
Abandons	407	244	232	306	392	1508	3088

.../...

Etablissements primaires:

Les établissements primaires sont au nombre de 205 dont 615 salles de classes. Il existe des écoles à deux classes, trois et même jusqu'à 14 classes.

2cl.:3cl.:4cl.:5cl.:6cl.:7cl.:8cl.:9cl.:10cl.:11cl.:12cl.:13cl.:14cl.:15cl.:16cl

43 : 5 : 22 : 9 : 7 : 24 : 13 : 5 : 9 : 6 : 2 : 2 : 2 : - : 2

Ici on peut remarquer très facilement que les petites classes tendent à être supprimées progressivement pour favoriser les grands centres à cycle complet. Les écoles sont aussi réparties suivant les diverses confessions: catholiques, protestantes. Les écoles adventistes sont du ressort des responsables confessionnels. Certaines écoles sont en ruine et ne répondent pas aux exigences du statut de l'Enseignement rwandais.

Enseignement Post-Primaire:

Il y a deux types d'enseignement post-primaire:

- a/ Les sections familiales
- b/ Les CERAR

A/ Les sections familiales: l'effectif 1976 des sections familiales représente :

327 élèves dans les 7èmes années
242 élèves dans les 8èmes années
174 élèves dans les 9èmes années répartis dans les écoles:

Birambo - Kilinda - Nyange - Rubengera - Kibuye - Murunda-
Mubuga - Kibingo et Karengera.

Cette année les effectifs ont augmenté au niveau 7ème mais pas très remarquablement étant donné que cet accroissement résulte de l'ouverture de la nouvelle section familiale de Karengera dans la commune Rwamatamu autrement il n'y a pas où caser les amateurs.

Le total des effectifs remonte à 490 Hutu et 253 Tutsi. Le problème de minerval ne se pose plus comme dans le passé car tout le monde vient d'être persuadé de l'utilité de ce genre d'enseignement.

En bref, l'évolution en effectif dépendra de l'ouverture d'autres sections familiales surtout dans les communes qui n'en ont pas, par ex.: Mwendu et Gisovu. Les locaux sont partout solides (voir tableau des effectifs en annexe).

.../...

Effectif des élèves inscrits aux sections familiales(Toutes):

Section- classe	Ethnie			Etra Inscrits	Internat		Ages										
	H	T	Tw				Admis	Red	Inter	Exter	Total	12ans	13ans	14ans	15ans	16 ans	17ans
7èmes	219	108	-	326	1	-	327	327	1	30	80	116	70	23	5	2	-
8èmes	160	82	-	240	2	-	242	242	-	3	23	57	93	42	20	3	1
9èmes	111	63	-	174	-	-	174	174	-	-	4	15	53	77	21	3	1
TOTAL	490	253	-	740	3	-	743	743	1	33	107	188	216	142	46	8	2

Le Personnel: 24 enseignantes et 9 Directrices donnent cours dans les différentes sections familiales réparties comme suit:

- Nyange 3 enseignantes + 1 Directrice
- Birambo 3 enseignantes + 1 Directrice
- Kilinda 3 enseignantes + 1 Directrice
- Kibuye 3 enseignantes + 1 Directrice
- Mubuga 3 enseignantes + 1 Directrice
- Rubengera 3 enseignantes + 1 Directrice
- Kibingo 3 enseignantes + 1 Directrice
- Karengera 1 enseignante + 1 Directrice
- Murunda 2 enseignantes + 1 Directrice

Parmi tout ce personnel; 23 sont Hutu, 7 sont Tutsi et 3 étrangères, toutes ayant une formation technique féminine de 5 à 7 ans.

b/ CERAR:

Evolution: Tandisqu'au courant de l'année scolaire 1974-75, l'Arrondissement de Kibuye ne comptait sur aucune école de ce type, en 1975, le CERAR de Rubengera a ouvert ses portes aux 33 élèves, actuellement en 2ème année, bientôt en 1976 sont ouverts le CERAR de Nyange en commune de Kivumu et ce lui de Birambo en commune de Bwakira: ci-après des statistiques actuelles:

Section--:	Ethnie	Inscrits	Internat :	Ages															
classe :	H :	T:	tw:	Etr:	Adm.:	Red.:	Int.:	Ext.:	12:	13:	14:	15:	16:	17:	18:	19:	+ 19		
1ère :	104:	17:	-:	-:	121:	-	:	-	:	121:	-:	1:	17:	31:	48:	21:	3:	-:	-
2ème :	27:	6:	-:	-:	33:	-	:	-:	:	33:	-:	-:	2:	9:	19:	1:	1:	-	-
TOTAL:	131:	23:	-:	-:	154:	-	:	-	:	154:	-:	1:	18:	33:	57:	40:	4:	1:	-

Le Personnel:

Tout comme la section familiale, à la tête de chaque école, il y a un Directeur qui assure toutes les responsabilités en collaboration avec l'inspecteur de secteur:

1. Rubengera: Directeur: LIBONEYE Léonidas^{D4} et 3 maîtres chargés des cours dont un est chargé des cours généraux.
2. Nyange : Directeur: NSANZABAGANWA Théoneste^{D5} et 2 maîtres chargés des cours pratiques.
3. Birambo : Directeur: Frère HABIYAREMYE Mathias et 3 maîtres chargés des cours pratiques.

Tous les Directeurs ont tous une formation pédagogique tandis que la plupart des maîtres ont une notion sur l'apprentissage des métiers dans les anciennes écoles artisanales. Parmi les 3 directeurs affectés aux 3 CERAR de l'Arrondissement de Kibuye, il y a 2 hutu et 1 tutsi, celui de Nyange. Pour 8 maîtres des CERAR, il y a 1 Tutsi, 6 hutu et 1 Murundi.

.../...

Enseignement secondaire:

Les établissements secondaires sont:

1. Rubengera : Collège inférieur pour garçons
2. Birambo : Collège inférieur pour garçons
3. Mubuga : Section technique terminale
4. Kibuye : Collège inférieur pour filles
Section moyenne technique féminine
5. Kilinda : Section médicale terminale pour filles
6. Birambo F : Collège inférieur pour filles
Section normale terminale pour filles
7. Nyamishaba: Section agricole inférieure pour garçons.

A la tête de chaque établissement, il y a un(e) directeur(trice) qui généralement est déchargé des cours pour s'occuper des problèmes administratifs et pédagogiques. Le personnel y affecté est en totalité bien qualifié, ayant un titre universitaire ou équivalent ou encore un diplôme des humanités pédagogiques ou techniques.

Effectifs:

TRONG COMMUN:

	: Garçons :		: Filles :		: Etrangers(ères) :	
	H	T	H	T	G	F
BIRAMBO	131	15	99	16	-	-
RUBENGERA	109	11	-	-	-	-
KIBUYE	-	-	100	16	-	-
TOTAL	240	26	199	32	-	-

MOYENNE + TERMINALE

	: Garçons :		: Filles :		: Etrangers(ères) :	
	H	T	H	T	G.	F
BIRAMBO	-	-	58	6	-	-
KIBUYE	-	-	62	7	-	-
MUBUGA	-	-	53	2	-	-
KILINDA	-	-	40	4	-	-
NYAMISHABA	61	7	213	19	-	-
TOTAL	61	7	213	19	-	-

Le personnel enseignant:

: Garçons :		: Filles :		: Etrangers(ères) :	
H	T	H	T		
29	8	21	5	22	

Il y a également l'école privée d'infirmier auxiliaires de Mugonero (l'école a été agréée au mois de novembre 76.)
L'Ecole est mixte et en voici les statistiques:

:Garçons:	Filles :	Etrangers :			
: H :	T:	M :	T :	Hommes :	TOTAL :
: 3 :	-:	6 :	- :	4 :	13 :

Le cycle d'orientation de Rubengera sera bientôt mené à un cycle complet des humanités.
Les constructions viennent d'être bientôt entamées par la Paroisse de Rubengera avec l'aide étrangère.

Enseignement secondaire:

Implantation dans les communes:

Communes	:Ecole	:Elèves:	Directeur(trice)
Kivumu	: -	: -	: -
Ewakira	:Birambo F.:Tronc commun	: 115	:NYIRABALIMA Bernadette
	:Terminale	: 64	:
	:Birambo G.:Tronc commun	: 146	:HATEGEKIMANA Silas (Frère)
	:Kilinda:Ecole d'infirmières	: 44	:HALLEMANS Eléonora
Gitesi	:Kibuye:Tronc commun	: 116	:Soeur M. Quevrin
	: EMTF	: 69	:
	:Nyamishaba section agricole inférieure	: 68	:NDABALINZE Juvénal
Gishyita	:Mubuga:ETF	: 55	:TASIAN M. Thérèse (soeur Marie Alexis)
	:Mugonero:Ecole d'infirmières (aides accoucheuses)	: -	:BULLIARD Naomé
	:	:	:
Mabanza	:Rubengera:Tronc commun pour garçons	: 120	:MUNYANGABE Samuel
Rwamatamu	: -	: -	: -
Mwendo	: -	: -	: -
Gisovu	: -	: -	: -
Rutsiro	: -	: -	: -

Enseignement supérieur: Pas de documentation sur les élèves qui accèdent à l'enseignement supérieur.

Enseignement spécial: pas

Personnel:

Pour le bureau d'Inspection d'Arrondissement, il y a deux catégories d'agents affectés au service: a/ Les agents s/statut assimilés
b/ Les agents s/contrat

1. On entend ici des agents sous-statut assimilés:

- L'Inspecteur d'Arrondissement
- L'adjoint à l'Inspection d'Arrondissement

2. Les agents s/contrat:

- Le secrétaire-dactylographe à l'Inspection
- Le Planton
- Le veilleur.

.../...

Donc tout ce personnel arrive à 5 dont 2 sous-statut assimilés et 3 sous-contrats.

Activités des agents:

1. L'Inspecteur d'Arrondissement assure l'administration, placement du personnel, cotation du personnel, paiement, relation avec les autres services, l'inspection, correspondance officielle, procès-verbaux d'inspection, conférences sur l'éducation, audiences, rapports administratifs et supervise les activités des Inspecteurs de secteur et des agents du bureau.
2. L'Adjoint à l'Inspection: tient à jour les statistiques scolaires, les rapports de paiement mensuel, l'indicateur du bureau, la correspondance officielle, et peut assurer d'autres activités selon le besoin, il tient le dossier du personnel.
3. Le secrétaire est en même temps dactylographe et s'occupe du classement.
4. Le Planton est chargé du courrier, propreté du bureau d'Inspection et du véhicule officiel et du magasin scolaire.
5. Le veilleur : est en même temps jardinier.

Difficultés:

- On remarque très sensiblement que chacun de ces agents est très surchargé dans ses activités sinon un cumul de documents non traités ni tenus convenablement.
 - La carrence du carburant pour l'inspection des écoles.
 - Les motocyclettes pour les Inspecteurs de secteur nécessitent beaucoup.
 - Le matériel de bureau.
-

SERVICE JUDICIAIRE.

MAGISTRATURE ASSISE

I. Tribunal de Première Instance.

A. Personnels:

Fonction

Président du Tribunal de Première Instance
3 Juges
4 Greffiers
3 plantons
1 veilleur

Catégorie:

s/statut assimilé
s/statut assimilés
s/statut
s/contrat
s/contrat

B. Activités:

Le personnel du siège participe aux audiences et juge les affaires tant civiles que pénales.

Les greffiers font la dactylographie dans les audiences, conservent les dossiers, assurent la comptabilité, assignent les justiciables.

Le Tribunal assure également l'exécution libre des jugements surtout lorsqu'il s'agit du versement des dommages et intérêts ou de la perception des frais de justice, des amendes ou des droits proportionnels de 4%.

II. Tribunaux de Canton.

A. La Préfecture de Kibuye compte neuf Tribunaux de Canton dont le ressort respectif comprend une commune, tels sont :

1. Tribunal de Canton Rwamatamu a comme ressort la Commune Rwamatamu
2. Tribunal de Canton Gishyita, ressort Commune Gishyita
3. Tribunal de Canton Gisovu, ressort Commune Gisovu
4. Tribunal de Canton Gitesi, ressort Commune Gitesi
5. Tribunal de Canton Rubengera, ressort Commune Mabanza
6. Tribunal de Canton Rutsiro, ressort Commune Rutsiro
7. Tribunal de Canton Nyange, ressort Commune Kivumu
8. Tribunal de Canton Kagangare, ressort Commune Bwakira
9. Tribunal de Canton Mwendo, ressort Commune Mwendo.

B. Personnel.

Fonctions

9 Juges-Présidents
26 Juges-Assesseurs
17 Greffiers
19 plantons
9 veilleurs

Catégorie:

s/statut assimilés
s/statut
s/statut
s/contrat
s/contrat

C. Activités:

En plus des activités telles qu'exercées par le Tribunal de Première Instance, le Juge-Président du Tribunal de Canton instruit les affaires pénales; il est le représentant du Ministère Public.

.../...

PARQUET DE LA REPUBLIQUE
BRIGADE JUDICIAIRE
KIBUYE

I. LE PERSONNEL:

Le personnel de la Brigade Judiciaire de Kibuye comprend:

- Trois Officiers du Ministère Public y compris le Chef de Brigade
- Deux Inspecteurs de Police Judiciaire nommés
- Un huissier nommé et deux candidats
- Deux secrétaires
- Un planton et un veilleur.

II. LES ACTIVITES:

Les Officiers du Ministère Public outre les fonctions d'enquêteurs instruisent les dossiers et représentent le Ministère Public aux audiences publiques. Conformément à l'article 15 du Code portant l'Organisation et compétence Judiciaires, les représentants du M.P. dans les limites de leur compétence pourvoient à la surveillance des lois dans toute l'acception du terme.

Les I.P.J., tel que défini par les articles premiers du Code de procédure pénale, exercent leurs fonctions d'enquêteurs sous la direction du M.P. C'est à ce titre qu'ils sont dénommés auxiliaires du M.P. au même titre que les huissiers et les secrétaires, tous agents de l'ordre judiciaire (voir l'article 1 du Code portant l'Organisation et Compétence Judiciaires).

Les Huissiers sont des auxiliaires du Ministère Public appelés à la poursuite de l'exécution des arrêts et Jugements ainsi que de tout acte exécutoire tel que défini à l'article 267 du Code de Procédure Civile et Commerciale.

Les secrétaires sont auxiliaires du Ministère Public chargés de la tenue du secrétariat du service du Parquet dans sa complexité.

III. LES DIFFICULTES:

Les difficultés sont pratiquement de toute espèce. Au point de vue du personnel, le nombre n'est pas suffisant pour hâter les affaires à tout état de procédure, c'est-à-dire la conduite des enquêtes, l'instruction des dossiers, le travail du secrétariat et l'exécution des décisions juridictionnelles. Toutefois l'exiguïté du bureau actuel du Parquet ne permet pas l'augmentation en matière de recrutement.

Les enquêtes n'aboutissent pas souvent, à cause du petit nombre d'effectifs devant une multiplicité de cas. A titre d'exemple, considérez un I.P.J. qui reçoit une vingtaine de plaintes pour une semaine de chaque mois. Elles n'aboutissent pas parce que la plupart de temps non seulement les gens viennent de très loin mais aussi les gens ne veulent pas dénoncer les coupables. Elle n'aboutissent pas parce que les enquêteurs n'ont pas de moyens de déplacement et quand il y en a, le carburant fait défaut. A savoir que la perte d'une minute entraîne la perte d'une vérité.

Les affaires transmises au Tribunal pour jugement traînent dans les étagères à dossiers parce que le personnel du Tribunal est fort réduit devant la complexité de la besogne.

L'exécution des jugements est très lente ou peu efficiente. Souvent les coupables sont insolvable malgré l'ascension de la criminalité. D'autre part l'autorité communale demeure dans une certaine indifférence en cette matière.

Les moyens de déplacement pour les huissiers font défaut. Un seul véhicule, dépourvu de carburant ne peut pas servir utilement les enquêteurs, service mobile par nature, et les huissiers qui doivent poursuivre l'exécution le plus souvent en dehors de leurs bureaux d'autant plus que les condamnés ne veulent pas s'exécuter volontairement.

Faut-il encore signaler que le papier manque pour lancer des convocations.

IV. LES SOUHAITS ET BESOINS:

-Le service du Parquet étant essentiellement voué au déplacement pour toutes ses activités, il faudrait lui procurer un charroi important: Une camionnette pour les I.P.J. qui sont obligés d'opérer des arrestations plus souvent massives, un véhicule pour les O.M.P. et un véhicule pour les huissiers.

-La Brigade Judiciaire de Kibuye a besoin du personnel suffisant, seulement faut-il signaler que le personnel en place n'a pas de bureaux pour travailler convenablement. Il faut penser à agrandir le bureau actuel

SERVICE PENITENTIAIRE.

Personnel :

Le Service pénitentiaire de Kibuye est équipé en personnel d'un effectif total de 11 personnes dont :

- Un Directeur de Prison : s/statut
- Un Directeur Adjoint : s/contrat
- Un Secrétaire de Prison : s/contrat
- Huit surveillant^s : s/contrat

Activités principales :

Agriculture-Elevage de lapins et de poules, entretien de parcelles au Camp Militaire, au Parquet, à la Station Judiciaire.

Difficultés :

Avant de les citer, on se doit de souligner que les principales sont inhérentes à la mode de construction des bâtiments qui n'est pas adaptée au service qui est destiné à ces bâtiments qu'est la prison.

Les principales difficultés se résument en ceci :

Le problème des installations sanitaires et ses conséquences s'étendent jusqu'aux agglomérations voisines de la prison telle que la cité des fonctionnaires par exemple qui est destinataire des saletés en provenance de la prison.

Le problème d'installations sanitaires a deux branches qu'il convient de citer à part.

- L'installation d'eau en quantité insuffisante; en effet 2 seuls robinets pour 250 détenus sont insuffisants.
- La canalisation d'eau issue de la prison.

COMPTABILITE PREFECTORALE DE KIBUYE
POUR L'EXERCICE 1976.

1. A partir du 1er janvier 1976, toutes les recettes provenant de la contribution personnelle minimum sont cédées aux communes. Ce service revient alors au Contrôleur des Finances Communales qui est chargé de la bonne gestion des Finances Communales.
2. Le Service de la Comptabilité préfectorale dispose actuellement d'un agent sous-statut et de deux agents sous-contrat.
3. Les activités de ce service se répartissent comme suit:
 - La perception des recettes judiciaires
 - La perception des recettes forestières
 - La perception des recettes vétérinaires
 - La perception des recettes médicales
 - Le paiement des salaires du Personnel sous-statut
 - Le paiement des salaires du Personnel sous-contrat
 - L'expédition des envois de fonds à la Banque Nationale du Rwanda à Kigali.
 - La tenue du livre de caisse
 - La tenue du livre de caisse auxiliaire
 - La distribution des quittanciers dans tous les tribunaux de la Préfecture.
 - Le versement des cotisations pensions, risques professionnels à la Caisse Sociale.
 - Le versement des taxes professionnelles au Service des Impôts à Kigali.
4. Le service trouve de difficultés dans le transport d'envoi de fonds de la Banque Nationale du Rwanda à Kigali à la Comptabilité de Kibuye. Le comptable qui est chargé de ce transport d'argent liquide court beaucoup de risques.
5. Nous souhaiterions que les autorités responsables fassent le mieux possible pour qu'une banque soit établie à Kibuye comme c'est fait dans d'autres Préfectures.

Ceci éviterait beaucoup de danger que l'agent chargé de ce transport d'argent pourrait rencontrer en route.

SERVICE DES DOUANES

I. Personnel

Le Service des Douanes en Préfecture de Kibuye est géré d'un "Receveur des Douanes" s/statut, de 7 garde - frontières dont un s/statut tandis que les autres sont des s/contrat.

II. Activités

Le contrôle des importations et des exportations ainsi que les patrouilles nocturnes sont effectuées sur ou dans les environs des marchés:

Mugonero et Karengera en Commune Rwamatamu, Kibuye(Nyakaliba) en commune Gitesi.

A l'issue dudit contrôle, le Receveur des Douanes perçoit les recettes douanières.

En son absence la perception est faite par le receveur comptable de la commune.

La construction d'un bureau à Kibuye et une succursale à Mugonero s'avère des plus grandes urgences pour favoriser davantage de recettes.

INSPECTION DU TRAVAIL.

I. Agents de l'Etat rémunérés par la Fonction Publique:

Nombre total : 304

a) Agents s/statut : 146

b) Travailleurs s/contrat: 158

Services	S/statut	s/contrat
1) Préfecture Kibuye	11	5
2) Comptabilité Préfecture	1	2
3) Postes Kibuye	4	7
4) Télécommunications Kibuye	3	2
5) Agriculture Kibuye	35	10
6) Statistique Kibuye	1	-
7) Jeunesse Kibuye	6	-
8) S.I.E.P.	1	-
9) S.R.P.	1	-
10) Electrogaz Kibuye	1	2
11) Inspection des Coopératives	2	-
12) Inspection du commerce	1	-
13) Inspection du Travail	1	-
14) Bâtiments civils Kibuye	1	9
15) Ponts et Chaussées Kibuye	-	17
16) Service vétérinaire	4	37
17) Centre social de développement	11	3
18) Douanes Kibuye	1	7
19) Coopérative Abahizi	1	-
20) Prison Kibuye	1	-
21) Ecole Technique médicale Kilinda	5	3
22) Projet Agricole Kibuye	10	-
23) Projet Pilote forestier	2	1
24) Inspection d'Arrondissement	2	-
25) Personnel médical et paramédical	41	53
Total	146	158

Personnel communal rémunéré:

Commune	Effectif total
1. Gitesi	37
2. Gishyita	27
3. Commune Gisovu:	28
4. Rwamatamu	31
5. Mabanza	36
6. Rutsiro	33
7. Kivumu	30
8. Bwakira	26
9. Mwendu	38
Total	286

.../...

Agents s/statut ou s/contrat assimilés au s/statut dans un emploi permanent d'un cadre d'une administration publique.

Service	: s/statut	: s/contrat
1. Inspection d'Arrondissement Kibuye	: 615	: 5
2. Service Pénitentiaire: Prison Kibuye	: 1	: 9
3. Service de la Justice Kibuye:		
1/Parquet	: 10	: 3
2/Magistrature assise	: 58	: 32
4. Sections familiales: Toute X la Préfecture	: 33	: -
5. CERAR Kibuye	: 10	: -
6. Secondaires Kibuye	: 90	: -
	<hr/>	<hr/>
	: 817	: 49

Nombre total: 866

-Personnel oeuvrant dans les administrations publiques (secteur public)

Régi par m'Arrêté Présidentiel n°218/09 du 2/10/1975

Entreprises	: Effectif total
1. Projet Agricole Kibuye	: 250
2. Projet Pilote Forestier	: 270
3. Somirwa Bisesero	: 102
4. Somirwa Rutsiro	: 200
5. Somirwa Bijyojyo	: 200
	<hr/>
	1.022

Travailleurs journaliers du secteur Public et Privé.

Régis par l'Arrêté Ministériel n°221/09 du 3/5/1976

Etablissement	: Effectif total
1. Commune Gitesi: Atelier scolaire en construction:	37
2. Pasteur Arrhénius & Sibomana Emmanuel: construction école primaire	: 39
3. Service Agri : 11 permanents	: 85
4. Service des Télécommunications	: 5
5. Hôpital Kibuye	: 9
6. Service vétérinaire	: 13
7. Bâtiments civils	: 22
8. Ponts et Chaussées	: 215
9. Paroisse Kibuye	: 4
10. Home st Jean	: 4
11. Da Costa Rebello	: 4
12. Coopérative "bahizi Kibuye	: 8
13. Asenki	: 2
14. Menuiserie de Kibuye	: 20
15. Trafipro Magasin Kibuye	: 10
16. Trafipro Dépôt Kibuye	: 28
17. Guest-House	: 3
18. Kayihura Bernard	: 4
19. Habarurema Saïd	: 3
20. Caporal Mugisha Alfred	: 2

.../...

21. Kagina Juvénal	:	2
22. Rwabukera Ephrem	:	1
23. Kayihuka Benjamin	:	4
24. Nsekuye Etienne	:	5
25. Ndikuyeze Pierre	:	5
26. Rutambuka Siméon	:	3
27. Bazambanza	:	3
28. Rwabukwisi Jean	:	6
29. Kayinamura	:	3
30. Simpunga	:	3
31. Ndekezi	:	2
32. Baranyeretse	:	2
33. Kagina Azarias	:	6
34. Nkiliyumwami Daniel	:	3
35. Bigaruka Emmanuel	:	25
36. Matabaro Raymond	:	65
37. Rushyanuka Jean	:	2
38. Zimulinda Lazare	:	9
39. Munyanshongore Athanase	:	4
40. Nkomati Wianney	:	7
41. Riberakurora Zacharie	:	3
42. Munyanshongore Antoine	:	2
43. Ntabwiko	:	3
44. Coopérative COBEKI	:	3
45. Dispensaire Crête Zaire-Nil	:	6
46. Dispensaire Birambo	:	15
47. Dispensaire Rubengera	:	14
48. Dispensaire Kibingo	:	5
49. Dispensaire Murunda	:	13
50. Dispensaire Mubuga	:	11
51. Hôpital Mugonero	:	60
52. Hôpital Kilinda	:	19
53. Dispensaire Nyange	:	5
54. Dispensaire Mukungu	:	6
55. Paroisse Nyange	:	3
56. Paroisse Mubuga	:	4
57. Paroisse Kibingo	:	7
58. Paroisse Karengera	:	3
59. Paroisse Rubengera E.E.P.R.	:	3
60. Paroisse Mushubati	:	3
61. Paroisse Zaire-Nil	:	2
62. Paroisse Murunda	:	20
63. Paroisse Birambo	:	2
64. Paroisse Mukungu	:	4
65. Paroisse Kabilizi	:	4
66. Paroisse Musongati	:	13
67. Paroisse Ngoma	:	3
68. Paroisse Kilinda	:	3
69. Soeurs Nyange	:	2
70. Soeurs de ste Marie Kibingo	:	3
71. Soeurs de ste Marie Mubuga	:	6
72. Ecole Technique Féminine Mubuga	:	2
73. ADECOK (Action de Développement Communautaire) de Kanage	:	14
74. Collège st Michel Birambo	:	5
75. Religieuses de l'Assomption Birambo	:	13
76. Collège Technique Féminin Kibuye	:	11
77. Collège Inférieur Rubengera	:	7
78. S.G.E.E.M. Karongi	:	400
79. S.G.E.E.M. Makembazi	:	300
80. Nkundaberura	:	4

Total de main d'oeuvre : 1.683

.....

Nombre de salariés étrangers:

PREFECTURE KIBUYE

26

1. Coopérants suisses PAK Projet Agricole de Kibuye	:	7
2. Coopérants suisses PPF Projet Pilote Forestier	:	8
3. Hôpital de Mugonero	:	5
4. Hôpital de Kilinda	:	1
5. S.G.H.E.E.M.		
	- Makambazi	: 1
	- Karongi	: 2
6. SOMIRWA		
	- Rutsiro	: 1
	- Bijyojyo	: 1
		<hr/>
		: 26

II. Problème de salaires:

A. Agents s/statut et s/contrat de l'Etat rémunérés par la
Fonction Publique:

-Le traitement mensuel des agents s/statut est très régulier et ne souffre d'aucun retard.

-Le traitement varie suivant les catégories et les grades des agents de l'Etat.

-Concernant les salaires initiaux, le décret-loi du 19 mars 1974, J.O. N° 8 du 15/4/1974 est respecté.

-Pour les agents s/contrat de l'Etat, les salaires mensuels sont irréguliers. Ils arrivent tardivement. Parfois deux mois de retard. Citons par exemple:

Le service des Bâtiments civils et celui des Ponts et Chaussées. Les Ministères concernés devraient examiner ce problème de retard dans les salaires.

-Agents dans les administrations Publiques:

L'Arrêté Présidentiel n° 218/09/ du 2 octobre 1975 précise bien la politique des salaires à appliquer dans le secteur public.

L'Inspection du Travail éprouve beaucoup de difficultés quant à l'application du barème prévu pour le personnel s/contrat dans les administrations publiques.

A titre d'exemple, le personnel du P.A.K. et celui du P.P.F. aimerait être classifié et rémunéré suivant l'arrêté Ministériel n° 221/09 du 3 mai 1976 pour le Secteur privé.

L'Inspection du Travail se fondant sur la lettre n° 1628/12.25 du 7/9/1976 émanant du Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage a sérieusement décidé à aligner tout le personnel des projets sur la politique des salaires recommandés par l'Arrêté Présidentiel n° 218/09 du 2 octobre 1975.

Outre le problème de faire observer à tout prix cet Arrêté Présidentiel, il y a aussi le problème de déterminer les salaires du personnel s/contrat des projets de Kibuye vu que les catégories professionnelles sont parfois confuses et rendent fausse les salaires de base mensuels.

Variant du tableau barémique du personnel sous-contrat dans les administrations publiques:

De 3.500 Frs/mois à 14.000 Frs/mois.

.../...

B. Agents du Secteur Privé.

- Ces agents sont régis par l'Arrêté Ministériel n°221/09 du 3 mai 1976.
- En général, l'application de cet arrêté ministériel est mal ressentie par les employeurs qui ne cessent de se plaindre disant que le salaire préconisé est très élevé et menacent surtout de fermer leurs entreprises en cas d'obligation d'application du dit Arrêté Ministériel.
- Le cas le plus fréquent est celui de salaires des Menuisiers et Maçons, aides-menuisiers et maçons.
- Le problème de classification des travailleurs (donc répartition des catégories professionnelles) est en voie d'être solutionné.
- Au fond, c'est précisément le problème de types d'emploi (titres) qui ne correspondent pas aux catégories et aux salaires.
- Il y a, bref, beaucoup de choses à faire pour les travailleurs du secteur privé qui ne touchent pas le salaire légal convenable.
- Variation salaire du Secteur privé:

1.500 Frs/mois à 25.000 Frs/mois

- En matière d'immatriculation des employeurs auprès de la Caisse Sociale du Rwanda
 - + 95 employeurs immatriculés à la Caisse Sociale du Rwanda
 - + 140 employeurs non encore immatriculés à la Caisse Sociale du Rwanda.
- Le versement des cotisations, pensions et risques professionnels est, en général, régulier.
- La formation professionnelle devait être orientée pour permettre aux élèves qui terminent leurs études de trouver un emploi (Enseigner des métiers).
- La marche du travail est très bonne
- Le rendement du travail est grand.
- Il serait encore plus si tous les agents étaient appliqués et plus assidus à leur travail.
- Les débouchés du travail en Préfecture sont rares. Seules la création des entreprises pourraient remédier à ce problème.

Résorption du chômage :

A ce sujet, le fait est que les demandes d'emploi sont très supérieures aux offres d'emploi.

SERVICE SOCIAL.

A. Objectif général.

Mener une éducation auprès de la population aussi bien les hommes que les femmes, les adultes que les jeunes en vue de l'aider à prendre connaissance de ses possibilités de progrès et de son rôle dans le développement national.

B. Branches.

- I. Centres sociaux de développement
- II. Centres nutritionnels
- III. Education populaire (animation sociale et alphabétisation des adultes).

C. Personnel social.

C.1. Personnel s/statut : 11

- Préfecture et secteurs : 6
 - 2 assistantes sociales
 - 4 monitrices sociales
- Projet de développement:
 - 4 monitrices sociales
- Centres nutritionnels:
 - 1 monitrice sociale

C.2. Personnel s/ contrat: 3

- 2 veilleurs de nuit
- 1 jardinier.

C.3. Personnel communal: 56

Communes	: Monitrices communales:	Moniteurs sociaux:	Total
Gitesi	: 8	: 2	: 10
Mwendo	: 6	: 1	: 7
Bwakira	: 4	: 1	: 5
Mabanza	: 5	: 2	: 7
Kivumu	: 5	: 1	: 6
Rutsiro	: 4	: 2	: 6
Rwamatamu	: 5	: 1	: 6
Gisovu	: 3	: 1	: 4
Gishyita	: 3	: 2	: 5
Total 9 comm.	: 43	: 13	: 56
		Total	: 56
		Général:	56

.../...

I. CENTRES SOCIAUX DE DEVELOPPEMENT.

I.1. Répartition des centres sociaux de développement par commune.

<u>Commune</u>	<u>: Centre social de développement</u>
GITESI	: Camp militaire : Kagabiro : Kigezi : Rubazo : Kayenzi
BWAKIRA	: Muhororo : Gisovu : Ngoma : Rugabano
MWENDO	: Mwendo : Gashali : Ntanga : Rugabano
MABANZA	: Rubengera : Mushubati : Twingongo : Gihara : Kibingo
RUTSIRO	: Congo-Nil : Kigamba : Murunda : Rutsiro
KIVUMU	: Nyange : Kibanda : Gaseke : Murehe-Rukoko : Vuganyana-Gaseve
GISHYITA	: Gishyita : Karora : Mpembe
RWAMATAMU	: Nyakanyinya : Butembo : Butimbo : Cyiya : Nyagatare
GISOVU	: Murembi : Nyarutagara : Bigugu
TOTAL 9	: 35

I.2. Précisions sur les centres sociaux de développement

- + 10 C.S.D. en bon état avec cuisine-W.C. convenable et jardins potagers entretenus.
- + 7 C.S.D. en mauvais état, sans jardin ni W.C. ni cuisine.
- + 18 C.S.D. possèdent des locaux convenables.
- + 23 C.S.D. possèdent des jardins potagers.
- + 4 C.S.D. possèdent des jardins pour les autres cultures.
- + 14 C.S.D. possèdent des latrines
- + 11 C.S.D. ont des cuisines ± convenables.
- + 4 C.S.D. n'ont pas de local propre.

.../...

D. REALISATIONS.

I. 3. Moyenne de présence dans les centres sociaux de développement.

Commune	:C.S.D. :	Femmes :	Filles :	Total
Gitesi	: 6	: 104	: 589	: 693
Bwakira	: 4	: 13	: 1215	: 1228
Mwendo	: 4	: 514	: 694	: 1208
Mabanza	: 5	: 90	: 1417	: 1507
Rutsiro	: 4	: 5	: 126	: 131
Kivumu	: 1	: -	: 781	: 781
Gishyita	: 3	: 83	: 266	: 349
Rwematamu	: 5	: 121	: 446	: 567
Gisovu	: 3	: 44	: 366	: 410
Total	: 35	: 974	: 5900	:T.G. 6874

Les absences sont irrégulières

Motifs présumés: + manque ou insuffisance de matériel entraînant un programme sans fin
+ désintéressement
+ conditions défavorables inhérentes aux immeubles.

I.3.1. Estimation de la population touchée par l'action des centres sociaux de développement.

Commune	:Population féminine: recensés (15 ans et plus)	:Population: touchée	:Différence
1. Gitesi	: 14.601	: 6.160	: 8.441
2. Bwakira	: 10.783	: 2.722	: 8.061
3. Mwendo	: 9.990	: 8.428	: 1.562
4. Mabanza	: 9.153	: 7.439	: 1.714
5. Rutsiro	: 9.764	: 1.135	: 8.629
6. Kivumu	: 9.272	: 3.041	: 6.231
7. Gishyita	: 7.077	: 2.930	: 4.147
8. Rwematamu	: 7.838	: 5.314	: 2.524
9. Gisovu	: 9.201	: 2.300	: 6.901
Total	: 87.634	: 39.459	: 48.165

Conclusions:- Cette différence est due aux populations insuffisamment sensibilisées.

- Au manque de soutien de la part de certaines autorités communales.
- A l'incompétence de certains agents sociaux.

I.4. Activités des centres sociaux de développement.

a) Le programme d'activités est le même pour toute la Préfecture. C'est une adaptation du programme national élaboré par le Ministère des Affaires sociales et du Mouvement Coopératif.

Les principaux thèmes sont repris ci-dessous:

1. Activités pratiques
2. Activités théoriques
3. Alphabétisation
4. Visites à domicile
5. Réunion de populations
6. Recyclages.

b) Les éléments du programme sont:

- Nutrition
- Notions d'agriculture et d'élevage
- Psychologie
- Notions de physiologie
- Economie domestique et budget familial
- Vie sociale et familiale
- Education civique
- Artisanat et bricolage
- Arts ménagers
- Notions de santé
- Eléments de droit
- Hygiène et lutte contre les maladies.

N.B. Le programme tel que fixé et réadapté n'est pas complètement suivi suite à des raisons que nous verrons plus loin.

Néanmoins certains résultats ont pu être notés lors des visites à domicile (familles fréquentant les centres sociaux de développement).

- Amélioration des conditions d'hygiène
- Changements dans les méthodes d'alimentation
- Développement de l'esprit coopératif
- élargissement de la culture générale
- émancipation de la femme
- utilisation rationnelle du budget familial.

II. Centres nutritionnels:

II.1. Objets des centres nutritionnels

- amélioration de l'état nutritionnel en général et prévention de la malnutrition protéino-calorique en particulier,
- contribution au développement socio-économique national avec priorité à l'éducation nutritionnelle et sanitaire et au développement de la production agricole,
- promotion de la santé générale de la famille.

II.2. Nombre: 9

II.3. Répartition des centres nutritionnels par commune:

<u>Commune</u>	<u>: Centres nutritionnels</u>
Gitesi	: Kibuye
Bwakira	: Birambo
Mwendo	: Mukungu
Mabanza	: Rubengera
Rutsiro	: Murunda
Kivumu	: Nyange
Gishyita	: Mubuga
Rwamatamu	: Kibingo
Gisovu	: Ngoma

II.4. Nombre de monitrices nutritionnistes: 19

II.5. Précisions sur les centres nutritionnels

Tous les centres nutritionnels à l'exception de celui de l'hôpital Kibuye sont nés de l'initiative des privés et la plupart du temps disposant des moyens matériels favorables à la bonne marche des activités.

Locaux convenables en matériaux durables.

II.6. Fréquentation dans les centres nutritionnels

II.6.1: Programme

- Consultation et pesée des enfants
- informations sur les causes principales des maladies carennelles et sur d'autres sujets
- visites à domicile et individualisation
- démonstrations pratiques
- distribution des vivres dy Catholic Relief Service.

II.6.2: Admission d'inscription:

- parents ayant des enfants souffrant de maladies carennelles
- parents soucieux de la prévention de ces maladies.

II.6.3: Résultats

- amélioration de la santé de l'enfant par la méthode préventive et curative
- intérêt des parents au programme des centres nutritionnels
- utilisation des ingrédients locaux

III. Education populaire

III.1. Répartition des centres d'animation et d'alphabétisation par communes:

<u>Communes</u>	<u>: Centres</u>
<u>Gitesi</u>	<u>: Gitarama</u> <u>: Rubazo</u> <u>: Bwishyura</u> <u>: Bubazi</u> <u>: Mbogo</u> <u>: Kayenzi</u>
<u>Mwendo</u>	<u>: Mukungu</u>
<u>Bwakira</u>	<u>: -</u>
<u>Mabanza</u>	<u>: Gihara</u> <u>: Mushubati</u> <u>: Kibingo</u> <u>: Buhinga</u>
<u>Kivumu</u>	<u>: Giko</u> <u>: Kigali</u> <u>: Murambi</u> <u>: Nyange</u>
<u>Rutsiro</u>	<u>: Gihango</u> <u>: Rugote</u>
<u>Gishyita</u>	<u>: Gishyita</u> <u>: Karora</u>
<u>Rwamatamu</u>	<u>: Nyagatare</u> <u>: Gishwati</u>

III.2. Précisions sur les centres d'animation:

- Sur 22 centres
- 3 seulement ont des locaux en bon état.

.../...

III.3. Collaboration avec les autres services.

- + Autorités préfectorales et communales
- + Autorités religieuses
- + Service agricole
- + Service vétérinaire
- + Service médical
- + Groupements coopératifs
- + Service de l'enseignement
- + Services libéraux (commerçants)
- + Projets de développement
- + Service de la jeunesse

La collaboration est plutôt encourageante.

-Amélioration des conditions de vie en milieu rural par action des C.N.

A. La consommation alimentaire.

-Les besoins théoriques en calories

Les besoins caloriques suivant l'âge, le sexe et d'activité musculaire

Catégories	: Age	: Calories
enfants	: jusqu'à 1 an	: 800
	: 1 à 3 ans	: 1.300
	: 4 à 6 ans	: 1.600
	: 7 à 9 ans	: 1.950
	: 10 à 12 ans	: 2.450
Garçons	: 13 à 15 ans	: 3.150
	: 16 à 20 ans	: 3.400
Filles	: 13 à 15 ans	: 2.500
	: 16 à 20 ans	: 2.750
Homme sédentaire:	poids moyen(65kg):	2.500
" modérément:		3.000
" actif :		3.500
" très actif :		4.250
Femme sédentaire:	poids moyen(55kg):	2.100
" modérément:		2.500
" active :		3.000
" très active :		3.750
" grossesse(2e trimestre)		2.750
"		3.000

B. Les dispositions alimentaires:

Catégories	: Aliments
Légumineuses	: -Arachides fraîches
	: -Arachides sèches
	: -Graines de soja
	: -Haricots
	: -Petits pois
Graines.....	: -Graines de courges
	: -Graines de tournesol

.../...

- Céréales** : -Graines de sorgho
: -Blé
: -Blé farine 85%
: -Blé farine 75%
: -Maïs
: -Maïs farine 96%
: -Maïs farine 60%
: -Riz usiné
: -Riz très usiné poli
-
- Tubercules-
Féculents** : -Igname
: -Manios frais
: -Manioc farine
: -Patate douce
: -Banane
-
- Légumes** : -Aubergines
: -Carottes
: -Chou-fleur
: -Courge
: -Feuille vert-pâle(choux)
: -Feuille vert foncé(amarante)
: -Feuille vert moyen(courge)
: -Haricot vert
: -Lartue
: -Mars frais
: -Oignon
: -Petit pois vert
: -Tomate avec la peau
-
- Fruits** : -Citron
: -Orange et mandarine
: -Pamplemousse
: -Ananas
: -Avocats
: -Ananas mûres
: -Goyave: chair et graine
: -Groseille du cap
: -Papaye
: -Prune de Japon
: -Maracuja
-
- Huile et graisse:** -Beurre
: -Huile de pore de poisson
: -Huile de palme rouge
: -Huile végétale
: -Saindou-autres graisses animales
-
- Autres aliments:** -Miel
contenant les : -Confiture
glucides : -Sucre blanc-brun
: -Tiges de maïs et se sorgho
: -Canne à sucre
-
- Produits d' /** : Boeuf-Abats
origine animale: Boeuf palantine en boîte
: chèvre
: lapin
: Mouton
: Volailles
: Poulets, canards, dinde etc...

.../...

oeufs	: Oeufs de poule et canne
	:
<u>produits</u>	: Fromage
<u>laitiers</u>	: Lait de brebis
	: de chèvre
	: maternel
	: de vache
	: écrémé, condensé, en poudre
	:
<u>Poissons</u>	: Crustacés, crevettes fraîches
	: Poissons d'eau douce, filets
	: Poissons séchés
	: Sardines à huile en boîte.
	:
<u>Boissons</u>	: Bière de sorgho, de bananes, primus
	: vin
	: jus de fruits
	: thé
	: café
	: eau gazeuse
	: bouillie

C. Enquête alimentaire: Le temps et le personnel insuffisants n'ont pas encore permis de s'ateler à cette activité.

Il en est de même de l'alcoolisme.

III.4. Résultats obtenus:

- Création de petites associations
- Amélioration de l'agriculture
- Amélioration de l'habitat
- Progrès dans l'alphabétisation.

LE MOUVEMENT COOPERATIF
KIBUYE

I. INTRODUCTION:

Le Mouvement Coopératif dans la Préfecture de Kibuye représente une branche de soutien moral, économique et social tant pour ses membres coopérateurs que pour les tiers.

Ce service du Mouvement coopératif tiendra grandement notre attention car c'est bien lui qui présente directement des résultats tangibles nonobstant les graves difficultés quotidiennes que rencontrent les coopérateurs au sein de leurs sociétés Coopératives et tout au long de leurs activités de coopération.

En principe, le but primordial d'une institution coopérative est de procurer à ses membres et à l'ensemble des collectivités les services dont ils ont besoin. Une fois encore se remarque la distinction nette de l'entreprise de capitaux dont la finalité consiste essentiellement à faire fructifier les capitaux engagés.

II. ETAT DE SANTE DES COOPERATIVES:

1) Coopératives Agréées:

Dans ce qui est du Mouvement Coopératif, la Préfecture de Kibuye a des réalisations très encourageantes, malgré les difficultés liées aux problèmes de notre système socio-économique et surtout au manque du Personnel d'encadrement coopératif.

En général, la population de Kibuye a un vif désir de coopérer. Plusieurs associations coopératives ont débuté sans beaucoup de notions sur les principes directeurs et indispensables pour une entreprise dite Coopérative; et plus fort encore, sans personnel pour les guider et les conseiller sur place. C'est pourquoi, même les coopérateurs qui ont commencé dans les années 1959 sont jusqu'à ce jour découragés par des gérants malhonnêtes.

La situation financière des coopératives de Kibuye est vraiment très alarmante. Ces coopératives manquent des capitaux et des gérants capables et honnêtes. Toutes ces coopératives et pré-coopératives ont des factures impayées estimées à 2233.570 Frs. Le total des manquants et des détournements opérés par les gérants s'élève à 1.078.403 Frs.

Sur 7 coopératives agréées: deux coopératives, C.P.G. (Coopérative de Pêche de Gishyita) et CEPRO (Communauté Economique Progressive de Mabanza), sont actuellement inactives à cause des vols et des détournements. Quant à la COSAGI (Coopérative Sylvico-Agricole de Gisovu) elle est pour le moment sur la voie de liquidation. Les activités de l'ANACO (Association pour l'Agriculture collective de Mabanza) et de la NTABWIKO marchent normalement. Celles-ci ne connaissent pas de difficultés majeures. Le handicap le plus important que connaissent la COOPEKI-BENINKA (Coopérative des ²leveurs de Kibuye-Beninka) et la COOPABAHIZI est celui des détournements opérés par les gérants. Mais encore pour la Coopérative ABAHIZI, le handicap est la faiblesse des membres du Conseil d'Administration.

.../...

2) La situation générale des pré-coopératives et groupements coopératifs:

La Préfecture de Kibuye est parsemée de petites unités de groupements innombrables qui s'occupent en général de la production agricole, de l'amélioration de l'habitat et même de la pisciculture. Les membres coopérateurs de ces groupements réalisent de petits capitaux par le travail collectif (investissement humain).

La gestion dans les groupements n'est pas tout à fait bien tenue. La liste des présences de travail est toujours tenue par les groupements qui cultivent ou qui ont des travaux en commun. Ces groupements n'ont pas de comptabilité proprement dite.

Il arrive qu'après la vente de leurs produits, les membres se partagent le montant perçu et la caisse reste tout à fait vide.

Les documents qu'ils possèdent ne sont que des simples cahiers dans lesquels ils inscrivent les membres suivant l'ordre chronologique d'adhésion.

Par contre, 16 groupements coopératifs qui semblent viables ont déjà élaboré leurs statuts et sont en instance d'agrément.

Projets prioritaires:

Pour éviter tout éparpillement des efforts en milieu rural et pour faire face à toutes les difficultés qu'a rencontré le Service du Mouvement Coopératif, la création d'une Coopérative mixte à l'échelon communal s'impose car l'essor du Mouvement Coopératif dans le processus du développement économique, social et culturel doit prendre son élan à partir de la Commune, car celle-ci constitue l'unité locale d'une direction synthétique du travail rural et de toutes les affaires locales.

Cette Coopérative Polyvalente doit grouper et reconstituer les petites unités et activités de l'économie ménagère, paysanne et artisanale. Ainsi les Coopératives ayant le même objet social et dont les activités sont complémentaires seront unifiées à l'échelon communal et préfectoral.

Dans cette formule de coopérative: le concours du conseil communal de développement est vivement souhaité. Suivant les besoins de la population, cette coopérative décentralisera tout ou une partie des ses activités au niveau des secteurs.

Il faut mener une action énergique sur 4 plans à savoir:

- Animation dynamique et fonctionnelle visent à réveiller l'esprit coopératif, à renforcer la solidarité entre les coopérateurs et à dissiper la méfiance entre les membres.
- Réorganisation administrative et comptable de ses capitaux en difficultés.
- Soutien financier aux coopérateurs.
- Organisation de formation à l'intention des gérants, des administrateurs et des commissaires aux comptes.

.../...

III. TABLEAU DES ENTREPRISES COOPERATIVES ET GROUPEMENTS COOPERATIFS REPARTIS PAR COMMUNE.

1. Commune Gitesi.

Dénomination	Début	Agreat.	Siège social	Objet social	Nombre	Cap. soc.	Cap. soc. libellé	Subven-	Organ.	Emprunt	Org.	Délat
					code	inscrites			donnat.		Finanç.	
COOPAMHIZI	1959	1960	Kibuye	Commerce	3.462	-	175.150	-	-	-	-	-
COODEKI	1975	-	Kibuye	Commerce	32	-	64.000	-	-	-	-	-
COSEDEMAGI	1976	-	Subazi	Services	400	300.000	359.000	-	-	300.000	P.A.K.I	an
CAPRAKI	1976	-	Nyamishaba	Boucherie	16	-	8.000	-	-	-	-	-
ABADACOGORA	1975	-	Gitarama	Agriculture	11	-	4.500	-	-	-	-	-
TURWANYE-INZARA	1975	-	Buye	Agriculture	27	-	-	-	-	-	-	-
ABAHIZI-BOROZI	1971	-	Gitesi	Elevage	38	-	19.000	-	-	-	-	-
ABADAHEMUKA	1975	-	Subazi	Construction	14	-	-	-	-	-	-	-

2. Commune Mabanza.

Dénomination	Début	Agreat.	Siège social	Objet social	Nombre	Cap. soc.	Cap. soc. libellé	Subven-	Organ.	Emprunt	Org.	Délat
					code	inscrites			donnat.		Finanç.	
AMACO-GILISUKA	1968	1973	Metaba	Agriculture	12	-	12.000	45.000	Etat	63.000	B.A.D	5 ans
NTABWIKO	1969	1970	Rubengera	Commerce	21	-	116.269	30.000	Etat	-	-	-
CEPRO	1966	1970	Rubengera	Artisanal	21	-	232.968	15.000	Etat	-	-	-
COPEKI-BENINKA	1968	1969	Rubengera	Elevage g.bétail	39	-	40.000	-	-	-	-	-
ABAHUJUBUME	1976	-	Karaha	Elevage p.bétail	22	-	4.470	-	-	-	-	-
AGREMA	1976	-	Nyarugenge	"	11	-	6.600	-	-	-	-	-
INJAMUGAMBI	1975	-	Nyarugenge	Agriculture	15	-	7.000	-	-	-	-	-
AJEMAC	1972	-	Rubengera	Agriculture	90	-	13.500	-	-	-	-	-
TUZAMURANE	1975	-	Nyarugenge	Cult.vivrières	11	-	-	-	-	-	-	-
ABADACOGORA	1976	-	Nyarugenge	Agriculture	10	-	-	-	-	-	-	-
INTIGANDA	1975	-	Kasaruzi	Briqueterie	17	-	-	-	-	-	-	-
				Tuilerie								

.../...

3. Commune RUTSIRO.

Dénomination	Début	Agréat.	Siège social	Objet social	Membre	Cap. sec.	Cap. Sec.	Subvention	Organo	Emprunt	Organisme	Délai
					Coop.	Coop.	Coop.		denoteurs	denoteurs	denoteurs	
COPRIRU	1976	-	Gihango	Briqueterie et céramique	12	-	24.000	-	-	-	-	-
	1975	-	Gihango	Agriculture	11	-	1.100	-	-	-	-	-
JYANGERE	1976	-	Gihango	Briq. et tuileries	11	-	-	-	-	-	-	-
KAKORU	1975	-	Gatoki	Elevage p. bétails	11	-	2.200	-	-	-	-	-
AJECERU	1975	-	Gatoki	Agriculture et Elevage	8	-	-	-	-	-	-	-
ABIYEMEJE	1975	-	Kagame	Agriculture	-	-	-	-	-	-	-	-

4. Commune GISHYITA.

Dénomination	Début	Agréat.	Siège social	Objet social	Membre	Cap. sec.	Cap. sec.	Subvention	Organo	Emprunt	Organisme	Délai
					Coop.	Coop.	Coop.		denoteurs	denoteurs	denoteurs	
C.P.G.	1968	1969	Shya-Gishyita	Pêche	25	-	12.500	25.000	Setat	-	-	-
COPARU	1972	-	Rubaze	Agriculture	15	-	-	-	-	-	-	-
COJAGI	1971	-	Rutuna	Agriculture	32	-	-	-	-	-	-	-
COPAK	1967	-	Karera	Agriculture	20	-	-	-	-	-	-	-
RASAIKI	1972	-	Karera	Extraction sables	64	-	-	-	-	-	-	-

5. Commune MWENDO.

Dénomination	Début	Agréat.	Siège social	Objet social	Membre	Cap. sec.	Cap. sec.	Subvention	Organo	Emprunt	Organisme	Délai
					Coop.	Coop.	Coop.		denoteurs	denoteurs	denoteurs	
CODECOM	1976	-	Mwende	Achat et vente produits vivr.	79	300.000	116.000	-	-	-	-	-
ABADACOGORA	1974	-	Kigama	Agriculture	40	-	25.000	-	-	-	-	-
ABAJYAMUGAMBI	1975	-	Gasenya	Agriculture	20	-	-	-	-	-	-	-
ADJAR	1975	-	Ruganda	Briq. e t tuileries	24	-	15.000	-	-	-	-	-
ABIYEMEJE	1975	-	Kibaya	Agriculture	18	-	-	-	-	-	-	-
ABADAHINYUKA	1974	-	Muhigi	Cult. industr.	10	-	20.000	-	-	-	-	-
COCAGRI	1974	-	Mutuntu	Agro. briqueterie	23	-	-	-	-	-	-	-
CORAGRI	1975	-	Kibina	Agriculture	12	-	-	-	-	-	-	-

6. Commune RWAMATAMU.

Dénomination	Début	/	Agéat.	Siège social	Objet social	Nombre	Cap. soc.	Cap. soc. libellé	Salvention	Org.	Emprunt	Org.	Délat
						inscrit				donat.		Financ.	
CODEBASI	1978	:	-	Siéke	Agri-Briqueterie	69	-	69.000	-	-	-	-	-
ADERICAM	1969	:	-	Mwiru	Constr.-Agric.	18	-	18.000	-	-	-	-	-
C.D.A.M.	1972	:	-	Mugonero	Agriculture	24	-	10.000	-	-	-	-	-
ADEJERWA	1965	:	-	Kilimbi	Culture du	46	-	36.000	25.000	Certificat	-	-	-
		:	-		quinquina								
COPROCORWA	1976	:	-	Rwamatamu	Product.-stock.	2752	-	275.200	-	-	-	-	-
		:	-		commerce								
COPROQUIRWA	1976	:	-	Nduba	cult. quinquina	7	-	1000.000	-	-	-	-	-
ABADACOGORA		:	-	Nyabinaga	Cult. quinquina	24	-	10.000	-	-	-	-	-
TERIMBERE	1975	:	-	Butembo	Agriculture	8	-	-	-	-	-	-	-
C.A.P.	1972	:	-	Butembo	Agricult. Industr.	7	-	-	-	-	-	-	-
ACEVIKI	1975	:	Kittu-	Kilimbi	Agriculture	31	-	-	-	-	-	-	-
IMPARIKURURUSA	1974	:	-	Kilimbi	"	14	-	-	-	-	-	-	-
INYAMAMARE	1975	:	-	Kilimbi	"	20	-	-	-	-	-	-	-
COPECANYA	1974	:	-	Nyagahanga	"	20	-	-	-	-	-	-	-
COADEKI	1975	:	-	Ruvumbu	Cult. quinquina	22	-	-	-	-	-	-	-

7. Commune GISOVU.

Dénomination	Début	Agéat.	Siège social	Objet social	Nombre	Cap. soc.	Cap. soc. libellé	Salvention	Org.	Emprunt	Org.	Délat
					inscrit				donat.		Financ.	
NIKUNDISUKA	1973	:	-	Twumba	Commerce	24	-	-	-	-	-	-
JYAMBERE MUHINZI	1973	:	-	Kavumu	Agriculture	20	-	-	-	-	-	-
HAKIZISUKA	1974	:	-	Rushishi	"	26	-	-	-	-	-	-
ABADACOGORA	1975	:	-	GISOVU	"	18	-	-	-	-	-	-
INGANDURARUGO	1975	:	-	Twumba	"	17	-	-	-	-	-	-
ABIYEMEJE	1976	:	-	GISOVU	"	30	-	-	-	-	-	-
NIKUNDISUKA	1974	:	-	Rwankuba	Construction	12	-	-	-	-	-	-
TURWANYE NYAKATSI	1978	:	-	Uwingsabo	Construction	32	-	-	-	-	-	-
INGANDURARURO	1971	:	-	Gikaranka	Agriculture	12	-	-	-	-	-	-

Denomination	Début	Année	Siège social	Objet social	Nombre	Cap. soc.	Cap. soc. libellé	Suvention	Org.	Empunt	Org.	Délat
					code	insuscrit			dénoté		financ	
ALBUM	1970	-	Murungwe	Cult. vivr. et industrielles	10	-	10.000	-	-	-	-	-
CACUVI	1974	-	Mpungwe	"	7	-	2.000	-	-	-	-	-
KOMEZUZE	1973	-	Sanza	Cult. vivrières	18	-	5.000	-	-	-	-	-
ABAKOTANYI	1976	-	Kinyinya	"	13	-	4.000	-	-	-	-	-
AJADEKI	1976	-	Kirato	"	18	-	4.000	-	-	-	-	-
ABANYESHYAKA	1971	-	Kavumu	Cult. vivrières et industro	12	-	5.500	-	-	-	-	-
ABAKUNDAKULIMA	1974	-	Kavumu	Cult. vivrières	13	-	8.000	-	-	-	-	-
JYAMBERE MUMINZI	1973	-	Nyanga	Commerce	24	-	20.000	-	-	-	-	-
COOPABAKI		-	Nyanga	Agriculture	20	-	45.290	-	-	-	-	-
COOPAJEKI		-	Nyanga	Artisanat	14	-	45.290	-	-	-	-	-
ABASHYIRAHAMWE		-		Agriculture	11	-	53.000	-	-	-	-	-
ABAKOMEJE	1970	-	Kamonyo	"	14	-	-	-	-	-	-	-
ABASHIRABUTE	1963	-	Gika	"	12	-	-	-	-	-	-	-
COOPASRIKI	1968	-	Gasaka	Cult. vivrières et industro	8	-	-	-	-	-	-	-
ISHYAKA RY'ABAHIZI	1974	-	Kamonyo	Agriculture	9	-	-	-	-	-	-	-
COOPAS	1974	-	Murambi	"	10	-	-	-	-	-	-	-
COOFEKI	1974	-	Murambi	"	17	-	1.700	-	-	-	-	-
ABADACOGORA	1971	-	Vungu	Agr. Commerce	15	-	-	-	-	-	-	-
INTERAHAMWE	1975	-	Mwando	Agriculture	9	-	-	-	-	-	-	-
ABAGIRANEZA	1974	-	Mwando	Agriculture	14	-	-	-	-	-	-	-
ABAZAKURA	1972	-	Kigali	"	13	-	1.800	-	-	-	-	-
ABADAHEMUKA	1969	-	Mpanza	"	14	-	-	-	-	-	-	-
AJMA	1974	-	Neleroa	Pisciculture	15	-	-	-	-	-	-	-
DIM	1973	-	Vuganyana	Briquetarie	14	-	-	-	-	-	-	-
ABATERANINKUNGA	1968	-	Kabaga	Agril-Commerce	22	-	-	-	-	-	-	-
NZAKOZAMAJYAMBERE	1975	-	Kamonyo	Cult. vivrières	14	-	6.000	-	-	-	-	-

.../...

Dénomination	Début	Arrêt.	Siège social	Objet social	Nombre	Cap. soc.	Cap. soc. libellé	Advent	tion	Org.	Emprunt	Org.	Délat
					coop.	souscrit							
COCOMU	: 1976	: -	: Munganza	: Commerce	: 190	: -	: 19.000						
COPAVEMAVI	: 1976	: -	: Ngenzo	: Commerce	: 20	: -	: 400.000						
RUCODRITUI	: 1972	: -	: Rusengeshi	: Briqueterie	: 17	: -							
INTANGAMUGANZANYO	: 1974	: -	: Cyamatare	: Agriculture	: 13	: -	: 1.300						
ABASHYIRAHAMWE	: 1972	: -	: Cyamatare	: "	: 7	: -							
COOPACYA	: 1975	: -	: Cyamatare	: "	: 12	: -							
NKUNDABAHINZI	: 1972	: -	: Murambi	: "	: -8	: -							
AMAGU	: 1972	: -	: Murambi	: "	: 10	: -							
AJEFATUI	: 1974	: -	: Gitimba	: Briqueterie	: 25	: -							
AMARUTA	: 1974	: -	: Nyabiranga	: Briqueterie	: 10	: -							
SHINGIRO	: 1973	: -	: Nyabiranga	: Cult. vivrières	: 14	: -							
ABADAHEMUKA	: 1974	: -	: Nyamugali	: Cult. vivrières	: 12	: -							
ABARWANASHYAKA	: 1975	: -	: Nyabiranga	: Amélioration des habitats	: 10	: -							
AMATAGWABIRA	: 1974	: -	: Nkumba-Cyaza	: Agri-commerce	: 8	: -							
ABATIGANDA	: 1972	: -	: Murambi	: Agriculture	: 10	: -							
ABAHARANIRA	: 1974	: -	: Murambi	: Entraide + Agriculture	: 10	: -							

.../...

IV. PERSONNEL.

A l' échelon préfectoral, les activités coopératives sont assumées par l'Inspecteur des Coopératives en collaboration à un attaché. Ceux-ci coordonnent et supervisent le service des activités des encadreurs coopératifs et concourent à la promotion des coopératives dans toute la Préfecture.

Au niveau des communes, le Service du Mouvement Coopératif de Kibuye ne dispose qu'un seul encadreur coopératif s'occupant de la commune Kivumu.

Il a été attaché un autre encadreur coopératif chargé de l'éducation et de la promotion coopérative au sein du Projet Agricole de Kibuye dès juin 1976.

Quant au niveau des secteurs coopératifs aucun personnel coopératif n'y a été attaché.

Activités:

Les activités du Personnel du Service Coopératif sont:

- Stimuler les coopératives et des groupements pré-coopératifs
- Susciter les paysans à créer des groupements pré-coopératifs dans le cadre de la production agricole et de la commercialisation des produits etc...
- Convaincre la population de l'utilité de s'organiser en sociétés coopératives.
- Aider les paysans à s'organiser conformément aux principes coopératifs et législatifs, tels que conçus dans la loi du 22/11/1966 portant création et statuts des sociétés coopératives.

Difficultés:

- Manque de moyens de déplacement.
- Manque du matériel etc...
- Manque du personnel de bureau (secrétaire-dactylo et un planton).
- Manque du personnel coopératif dans les communes et dans les secteurs coopératifs.

Solutions:

Pour que le Mouvement Coopératif aille toujours de l'avant, il faut:

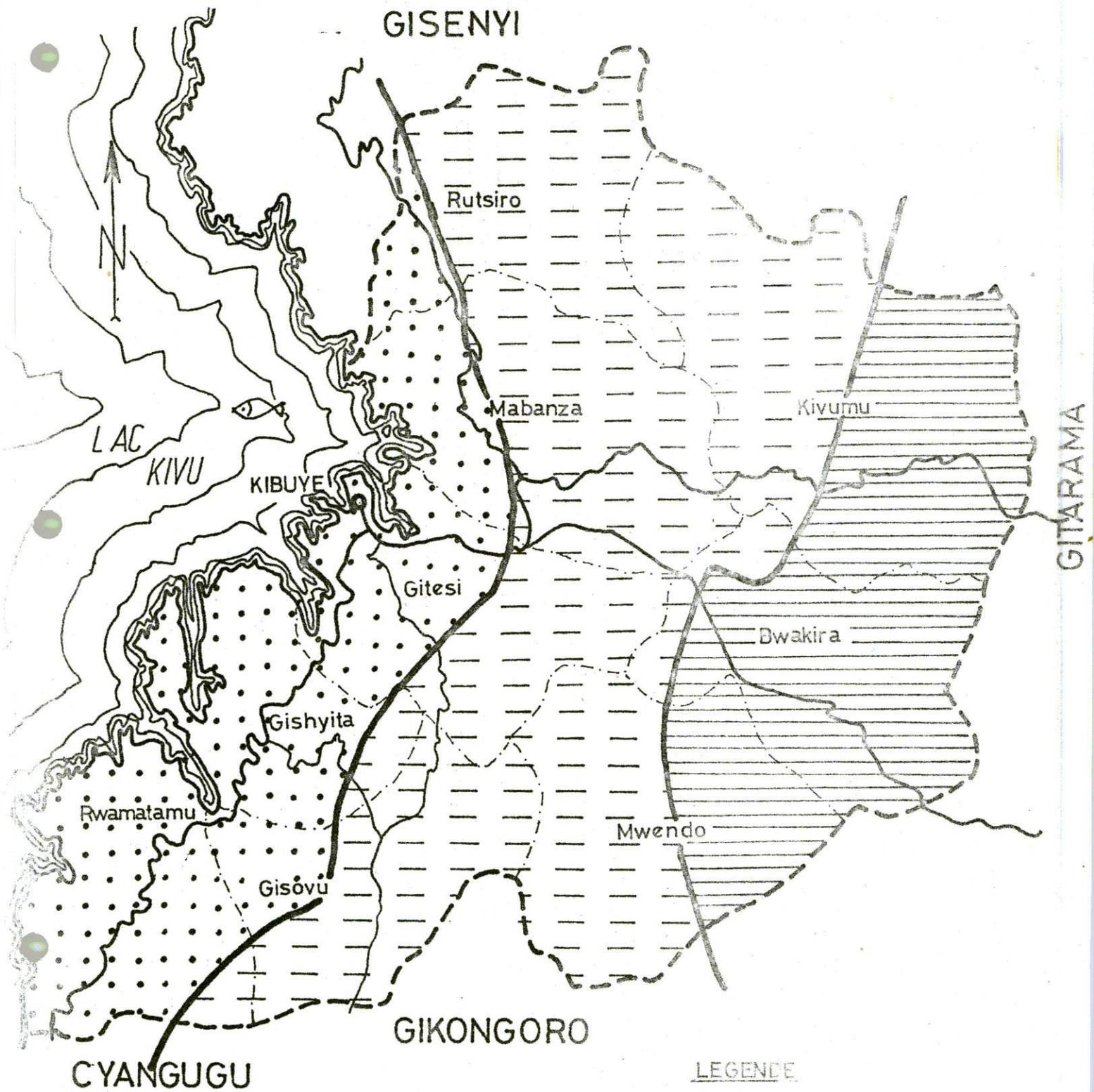
- Doter chaque commune d'un encadreur coopératif.
- Former les gérants, les administrateurs et les commissaires aux comptes.
- Le personnel de bureau à engager un secrétaire dactylo et un planton attachés au bureau d'Inspection des Coopératives.

Résoudre les problèmes des difficultés ci-haut cités.

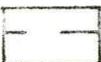
PREFECTURE DE KIBUYE

CARTE DES REGIONS AGRICOLES

1:250'000



LEGENDE

-  Région des bords du lac
-  Région des hautes terres de la crête Zaire-Nil
-  Région du plateau central

SERVICE AGRICOLE

L'AGRICULTURE.

I) L'Action Rurale.

A. Donnée de base.

1. Détermination potentielle agricole.

Presque toute la population de la préfecture de Kibuye vit de l'agriculture et de l'élevage. Malgré l'encadrement agricole qui existe depuis longtemps, le niveau de vie de la population doit s'améliorer d'avantage.

Défavorisée par son relief accidenté, la Préfecture de Kibuye souffre toujours d'une érosion progressive, d'un climat très irrégulier et des intempéries qui se manifestent très souvent (grêle).

Des étendues de terres nues de la crête Zaïre-Nil doivent être boisées et la forêt naturelle doit être conservée.

L'intensification de la fumure organique surtout dans la région du plateau centrale du Budaha-Nyantango.

Les centres communaux de démonstrations agricoles doivent être des vrais champs modèles pour les paysans pour que ceux-ci puissent voir ce qu'ils peuvent réaliser de leurs propres mains avec le peu de moyens qu'ils disposent en vue de l'augmentation des rendements surtout des cultures vivrières.

L'entretien des caféières dans la région du bord du lac doit s'améliorer car la situation caféicole actuelle reste déplorable.

2. Occupation rurale.

-Terres occupées par les cultures vivrières	= 41.068,27Ha
-Terres occupées par les caféiers	= 1.915,43 "
-Terres occupées par le quinquina	= 58,02 "
-Riziculture	= néant
-Boisement	= 3.846,10 "

-Terres de marais aménagés (L'état dispose de 5 marais dans cette préfecture: Kigezi, Nyakaliba, Nyabarongo, Kilimbi et Mugonero, seul le marais de Nyakaliba est aménagé tandis que dans les autres marais qui restent les paysans font des cultures comme ils veulent.

-Terres de marais non exploités	= néant
-Terres concédées	= 634 Ha
-Terres inoccupées	= -
-Terres inutilisables en agriculture	= -
-Le lac Kivu	= 31.550 Ha
-Forêt naturelle + terres à reboiser	= 21.526 Ha

3. Intervention des pouvoirs publics.

a) MINAGRI:

-Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a mis à la disposition de la Préfecture

.../...

Un Agronome de Préfecture oriente tout le personnel agricole dans toutes les communes. C'est lui qui représente le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage dans la Préfecture en matière agricole.

- Le Ministère finance quelques travaux de l'Etat : tels que: travaux de lutte anti-érosive et champs de multiplication, setaria, tripsacum, des travaux de création des pépinières, des travaux de reboisement, d'entretien et de gardiennage de boisements économiques créés.
- Le Minagri finance les travaux de délimitation et de gardiennage de la forêt naturelle de Nyungwe et Gishwati.
- Les cadres du Minagri ne cessent de nous prodiguer des conseils dont nous avons toujours besoin.
- Le Gouvernement Rwandais a mis à la disposition du Minagri des 2 projets PPF et PAK pour assister à la population de la Préfecture de Kibuye en matière agricole et eforestier, Zone de développement rural et reboisement en milieu rural.

b) l'O.C.I.R.

- L'Office de Cultures Industrielles du Rwanda assiste le service agricole en plusieurs choses.
- S'occupant de cultures Industrielles, c'est lui qui finance tous les travaux de pépinière café et quinquina, il fournit du matériel de taille et de désinsectisation. Il s'occupe de la construction et du gardiennage des centres de dépulpage dans les communes. Il paie pour le moment quelques monagris dans les communes répartis comme suit:

Gitesi	= 3	monagris	OCIR
Gisovu	= 2	"	"
Mabanza	= 4	"	"
Gishyita	= 5	"	"
Bwakira	= 1	"	"
Rutsiro	= 1	"	"
Kivumu	= 1	"	"
Rwamatamu	= 8	"	"
Mwendo	= 1	"	"

26 monagris OCIR

Il a mis à la disposition de la Préfecture un agronome et un assistant agricole pour le programme de quinquina dans la Préfecture.

Il informe et met à la disposition du public des bulletins (Bulletin agricole du Rwanda) des revues (uhuhinzi mworozi) et de tract dont la population a besoin pour enrichir ses connaissances.

c) I.S.A.R.

- L'Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda assiste le service agricole de loin ou de près.
- Il fournit régulièrement des notes techniques contenant des résultats obtenus après plusieurs essais faits à Rubona ou dans les autres stations de l'ISAR (Karama, Rwerere et Tamira).

.../...

- Il reçoit et donne des résultats après l'analyse des échantillons dans ses laboratoires de chimie, pédologie et de phytopathologie.
- Il fait de tournées annuelles dans cette préfecture (et dans les autres) pour se rendre compte de l'évolution des insectes ennemis du café surtout dans cette région du lac (stephanoderès, Habrochira, Scolytes etc...)

b) PROBLEMES.

1) Encadrement rural.

- La Préfecture de Kibuye souffre d'une insuffisance du personnel qualifié pour l'encadrement de la population agricole, même le peu qu'elle dispose nécessite de temps en temps un recyclage.
- Les techniciens qui oeuvrent dans les communes doivent avoir une franche collaboration avec les autorités administratives locales en vue de la bonne marche du service agricole (Bourgmestres, conseillers communaux, membres du comité de cellule?..)

2) Enseignement agricole.

- Vu l'insuffisance actuelle de cadre dans le service agricole, la formation doit être accentuée.
- Pour le moment nous disposons pour tout le pays de trois instituts de formation de technicien agricole (le Groupe Scolaire de Butare, la section Agricole Inférieur de Nyamishaba à Kibuye et la section agricole féminine de Nyagahanga à Byumba.
- Il faudrait que chaque commune dispose d'un Agronome A2 car à titre d'exemple pour le cas qui nous concerne il n'y a qu'une seule commune (Bwakira) qui a un Agronome A2.

STRUCTURE AGRICOLE:

A. Evaluation de l'utilisation des terres:

1. La surface totale.

La Préfecture de Kibuye est la plus petite de Pays avec 133.600 ha dont 31.550 ha d'eau du lac Kivu, ce qui représente 5% de la surface totale du Rwanda. La surface de chaque commune est déterminée comme suit:

I. Surface de chaque commune de la Préfecture Kibuye et sa population.

<u>Commune</u>	<u>: Surface en ha:</u>	<u>Population</u>
Bwakira	: 15.000	: 29.297
Gishyita	: 8.260	: 25.882
Gitesi	: 13.200	: 32.974
Gisovu	: 14.500	: 25.941
Kivumu	: 17.400	: 32.547
Mabanza	: 16.000	: 32.601
Mwendo	: 16.900	: 31.807
Rutsiro	: 20.600	: 29.475
Rwamatamu	: 11.700	: 28.308
Total:	133.600	: 268.832

.../...

Si la plupart des communes ont une surface variant entre 145 et 209 Km², deux d'entre elles se distinguent par leur petitesse:

Gishyita 82.600 ha et Rwamatamu 11.700 ha. Elles ont par contre des avantages quant à leur position géographique en bordure du lac Kivu et leur possibilité agricole potentielle de 600 grammes café à l'arbre.

2. Terres cultivables.

Terres agricoles/terres à vocation forestière:

Le tableau ci-dessous indique pour chaque commune la surface totale, la surface estimée de terres agricoles et la surface en terres de cultures.

Répartition des terres agricoles et des cultures:

Communes	: Superficie : totale (ha)	: Terres : agricoles (ha)	: Terres ^{de} cul- : tures (ha)
Bwakira	: 15.000	: 9.298	: 4.040
Gishyita	: 82.600	: 4.708	: 2.055
Gisovu	: 14.500	: 8.642	: 3.758
Gitesi	: 13.200	: 7.867	: 3.426
Kivumu	: 17.400	: 10.370	: 4.515
Mabanza	: 16.000	: 9.536	: 4.152
Mwendo	: 16.900	: 10.073	: 4.385
Rutsiro	: 20.600	: 12.456	: 5.395
Rwamatamu	: 11.700	: 5.722	: 2.500
Total	: 133.600	: 78.672	: 34.256

1) Cultures vivrières.

Données de base.

1) Leur importance à l'économie agricole.

Culture	: Superficie totale par Ha		
	: 1974	: 1975	: 1976
Bananes	: 30.149	: 25.594,000	: 34.791,11
Haricots	: 10.447	: 9.448,151	: 14.197,92
Pois	: 6.760	: 5.862,608	: 5.947,19
Arachides	: 39	: 175,653	: 31,90
Soja	: 761	: 2.412,851	: 1.113,70
Sorgho	: 8.601	: 11.617,475	: 6.750,99
Mais	: 5.241	: 4.712,433	: 4.676,33
Eleusine	: 1.277	: 1.331,054	: 1.383,05
Froment	: 12	: 49,722	: 68,23
Riz	: -	: -	: -
Patates	: 6.198	: 7.528,815	: 7.623,99
P. de terres	: 560	: 1.388,837	: 1.691,98
Manioc	: 2.379	: 2.491,620	: 3.379,21
Colocases	: 484	: 314,022	: 353,84
Ignames	: 603	: 282,378	: 137,10
Total	: 73.511	: 73.309,619	: 82.136,54

.../...

2) Statistique des produits vivriers.

Produits	: Production totale en Tonnes		
	: 1974	: 1975	: 1976
Bananes	: 576.654	: 379.527,560	: 324.016,84
Haricots	: 7.871	: 6.242,220	: 12.747,85
Pois	: 3.565	: 4.719,571	: 4.753,92
Arachides	: 185	: 106,947	: 21,61
Soja	: 413	: 1.464,192	: 1.004,73
Sorgho	: 9.537	: 10.966,775	: 12.496,80
Maïs	: 6.562	: 5.783,154	: 7.784,86
Eleusine	: 68	: 719,821	: 702,54
Froment	: 9	: 43,200	: 68,72
Riz	: -	: -	: -
Patates	: 40.058	: 60.576,590	: 106.948,49
P.de terres	: 1.511	: 13.336,304	: 14.829,43
Manioc	: 29.950	: 42.372,063	: 61.023,00
Colocases	: 4.422	: 2.267,380	: 3.580,92
Ignames	: 6.561	: 2.762,558	: 1.645,10

3) Rendement à l'Ha. en Kg.

Cultures	: 1974	: 1975	: 1976
Bananes	: 19.000 Kgs	: 14.000 Kgs	: 9.000 Kgs
Haricots	: 750 "	: 650 "	: 890 "
Pois	: 500 "	: 800 "	: 800 "
Arachides	: 4.000 "	: 400 "	: 700 "
Soja	: 500 "	: 600 "	: 900 "
Sorgho	: 1.000 "	: 940 "	: 1.800 "
Maïs	: 1.200 "	: 1.200 "	: 1.600 "
Eléusine	: 50 "	: 500 "	: 500 "
Froment	: 700 "	: 800 "	: 1.000 "
Riz	: -	: -	: -
P. de terres	: 2.600 "	: 9.000 "	: 8.500 "
Patates	: 6.400 "	: 8.000 "	: 14.000 "
Manioc	: 12.000 "	: 17.000 "	: 18.000 "
Colocases	: 9.000 "	: 7.000 "	: 10.000 "
Ignames	: 10.000 "	: 9.000 "	: 12.000 "

4) Valeur théorique alimentaire par an.

Produit	: 1974	: 1975	: 1976
Bananes	: 158.976,870	: 227.716,536	: 194.409,104
Haricots	: 7.236,870	: 5.400,732	: 10.198,100
Pois	: 3.250,570	: 3.728,462	: 1.821,915
Arachides	: 181,950	: 106,947	: 21,620
Soja	: 338,910	: 1.200,638	: 843,774
Sorgho	: 7.565,920	: 9.212,091	: 10.247,376
Maïs	: 5.646,530	: 5.211,344	: 6.227,888
Eleusine	: 61,520	: 575,857	: 562,032
Froment	: 9,000	: 43,200	: 68,720
Riz	: -	: -	: -
Patates	: 24.072,050	: 47.249,741	: 71.655,489
P.de terres	: 1.229,830	: 8.668,601	: 8.749,364
Manioc	: 22.479,410	: 36.867,695	: 40.885,410
Colocases	: 4.090,320	: 2.085,990	: 3.115,501
Ignames	: 5.686,660	: 2.541,554	: 1.513,492
TOTAL	: 240.826,410	: 350.609,388	: 350.300,326

5) Faiblesse de la commercialisation.

Produit	: Produits commercialisés en Tonnes		
	: 1974	: 1975	: 1976
Bananes	: 417.677,400	: 151.811,024	: 129.607,736
Haricots	: 632,600	: 811,488	: 2.549,750
Pois	: 315,000	: 991,109	: 2.932,005
Arachides	: -	: -	: -
Soja	: 73,910	: 263,554	: 160,956
Sorgho	: 1.969,260	: 1.754,684	: 2.249,424
Mais	: 914,060	: 751,810	: 1.556,972
Eleusine	: 4,400	: 143,964	: 140,508
Froment	: -	: -	: -
Riz	: -	: -	: -
Patates	: 15.985,720	: 13.326,849	: 35.293,001
P;de terres	: 279,310	: 4.667,708	: 6.080,066
Manioc	: 7.467,950	: 5.508,368	: 20.137,590
Colocases	: 331,520	: 181,390	: 465,519
Ignames	: 873,450	: 221,004	: 131,608
TOTAL	: 446.526,430	: 201.304,955	: 201.304,955

III. CULTURE D'EXPORTATION:

A) CAFE:

a) Situation géographique:

- Bord du lac (haute productivité)
- Bassin venant de Nyabarongo

Superficie totale = 1.915,43 Ha.

b) Culture du café Arabica:

Commune	: Nbre de :	: Nbr. de :	: <u>Nbr de caféiers</u>			: TOTAL
			: en rapport:	: 1974	: 1975	
Rwamatamu	: 6.819	: 1.069.110	: 16.832	: 8.013	: 3.531	: 1.096.486
Gisovu	: 2.208	: 260.314	: 6.359	: 3.242	: 2.872	: 272.787
Gishyita	: 4.768	: 543.741	: 12.307	: 13.442	: 30.820	: 660.310
Gitesi	: 4.376	: 431.050	: 2.428	: 5.436	: 7.558	: 446.472
Mabanza	: 5.372	: 566.921	: -	: 33.687	: 19.731	: 620.339
Rutsiro	: 1.194	: 105.059	: 1.190	: 620	: 415	: 107.287
Kivumu	: 1.144	: 105.427	: -	: 4.724	: 2.666	: 112.817
Bwakira	: 2.445	: 377.612	: 19.087	: 12.420	: 14.000	: 423.119
Mwendo	: 2.339	: 238.790	: 6.059	: 5.460	: -	: 250.309
Totaux	: 30.669	: 3.697.024	: 64.262	: 87.044	: 81.593	: 3.929.923

.../...

c) PRODUCTION:

Commune	: Effectif : caféiers en : production	: Production : café parche : en tonnes	: Moyenne : à 1 ^{ha} : (Kgs)	: Moyenne : arbre : (Gramme)	: Moyenne : planteur
Rwamatamu	: 1.068.110	: 801,000	: 1.500	: 750	: 117 kg
Gisovu	: 260.314	: 130,000	: 1.000	: 500	: 59 "
Gishyita	: 543.741	: 435,000	: 1.600	: 800	: 91 "
Gitesi	: 431.050	: 323,000	: 1.500	: 750	: 75 "
Mabanza	: 566.921	: 425,000	: 1.500	: 750	: 79 "
Rutsiro	: 105.059	: 63,000	: 1.200	: 600	: 53 "
Kivumu	: 105.427	: 68,500	: 1.300	: 650	: 60 "
Bwakira	: 377.612	: 245,500	: 1.300	: 650	: 66 "
Mwendo	: 238.790	: 143,000	: 1.200	: 600	: 61 "
TOTAUX	: 3.697.024	: 2.634,000	: 1.345	: 672	: 86,90Kg.

d) Rendement et qualité:

Très forte production de bonne qualité sur les bords du lac Kivu.
Rendement et qualité bas le long de la Nyabarongo.

e) Rôle de l'OCIR.

- Distribution: - DDT (en 1976: 60 tonnes)
- scies et sécateurs.
- Proccals et solagris.

+ Centres de dépulpage:

- Dépulpeuses.
- Ciment.
- M.O. construction.
- Paiement M.O. Gardiennage dépulpeuses.

Commune	: Centre de dépulpage	: Nom du gardien
Rutsiro	: 1. Gatoke	: Sinzabakwira
	: 2. Rugote	: Baragahoranye
Mabanza	: 3. Gacaca	: Nyabacoli
	: 4. Kidaturwa	: Kayiru
	: 5. Gihara	: Mahatane
	: 6. Butonde	: Daturahenshi
	: 7. Mushubati	: Habiya mbere
	: 8. Kirema	: Ndagi je
	: 9. Bugina	: Nyabyenda
Gitesi	: 10. Kagabiro	: Gasarabwe
	: 11. Kayenzi	: Ruhara
	: 12. Ruragwe	: Nyilimanzi
Gishyita	: 13. Gisayo	: Nyakanimba
	: 14. Nyarusange	: Gasarabwe
	: 15. Karora	: Gatwa
	: 16. Magarama	: Habiya mbere
Rwamatamu	: 17. Mpembe	: Ngayaboshya
	: 18. Bwerankoli	: Sahayo
	: 19. Ruvumbu	: Maronko
	: 20. Butembo	: Rubyogo
	: 21. Kilimbi	: Bushakiro
	: 22. Nyabinaga	: Nyampeta
	: 23. Cyiya	: Simbibara
	: 24. Bwerere	: Ndagi jimana

.../...

Commune	: Centre de dépumpage	: Nom du gardien
Bwakira	: 25. Nyagasayo	: Munyandamutsa
	: 26. Murembi	: Gasana
Gisovu	: 27. Nyakaliba	: Mutarambirwa
Mwendo	: 28. Musasa	: Ntibubwilizwa
	: 29. Ntanga	: Birasinkomo
	: 30. Nyarusange	: Biniga
Kivumu	: 31. Nyamitanga	: Bulimwinyundo
	: 32. Secoko	: Bihezande.
<hr/>		
Totaux	: 32 dépulpeuses en Préfecture de Kibuye.	

L'OCIR CAFE assure aussi le paiement des moniteurs Agricoles OCIR-CAFE.

f) Rôle des coopératives:

-Existence des coopératives : COOPABAHIZI et AMACO.

g) Exportation:

-Tout le café est envoyé à l'OCIR pour exportation après conditionnement.

.../...

H) Prix et revenu monétaire des Productions.

Communes	Nbre planteurs		Production totale en Tonnes		Valeur en millions Fw Rw.		Revenu moyen par planteur en Francs.	
	1975	1976	1975	1976	1975	1976	1975	1976
Rwamatamu	6.819	801	52.065.000	7.635				
Gisovu	2.208	130	8.450.000	3.826				
Gishyita	4.768	435	28.275.000	5.930				
Gitesi	4.376	324	21.060.000	4.813				
Mabanza	5.372	425	27.625.000	5.143				
Rutsiro	1.198	63	2.340.000	1.953				
Ki yumu	1.144	68.500	4.452.500	1.892				
Bwakira	2.445	245.500	15.957.500	3.892				
Wwendo	2.339	143.000	9.295.000	3.974				
Total	30.050	30.669	2.899,812	2.634,000	130.491,540	169.520.000	4.342	4.854

1) Oléagineux | arachide
soja

Ces cultures donnent très bien sur les bords du lac.
La culture du soja tient une grande importance dans les communes de Rwamatamu et Gishyita/.

Superficie et Rendement pour l'année 1976.

Communes	Superficie		Rendement/Ha.		Production totale	
	1975	1976	1975	1976	1975	1976
Rwamatamu	589,10	900 kgs	530,19			
Gishyita	195,30	110 "	216,82			
Total	784,40	1010 kgs	747,01			

b) Arachides

Rwamatamu	24,04	500 kgs	12,02
Gishyita	5,79	140 "	8,10

j) Production légumière par commune.

Commune	: Nbre planteurs	: Superficie	: Superficie	: Production
:	:	: moyenne	: totale	: Tonnes
:	:	: planteur	:	:
Rwamatamu	: 6.680	: 0,40	: 26,72	: 53,440
Gisovu	: 823	: 0,20	: 1,64	: 12,300
Gishyita	: 2.140	: 0,55	: 11,77	: 29,415
Gitesi	: 3.539	: 1,00	: 35,39	: 42,258
Mabanza	: 6.492	: 0,30	: 19,47	: 38,940
Rutsiro	: 4.920	: 0,20	: 98,40	: 52,132
Kivumu	: 3.282	: 0,40	: 15,12	: 30,240
Bwakira	: 5.731	: 0,50	: 28,65	: 71,625
Mwendo	: 2.274	: 0,56	: 12,73	: 362,175
TOTAL	: 35.881	: -	: 249,89	: 362,175

k) Divers.

- 1) Nombre Agents du service Agri:
 - Agronomes A2 = 3
 - Agronomes A3 = 39
 - Mongairs = 69
 - Gardes forestiers = 6
 - Agents de bureau = 2
- 2) Difficultés rencontrées {
 - Moyen de déplacement
 - Insuffisance du personnel
 - Niveau de formation des Monagris très bas
- 3) Souhais(desiderata) {
 - Le paiement des monagris doit être régulier.

IV. PECHE ET PISCICULTURE:

1) Pisciculture:

Nombre des étangs: 93 étangs dans toute la Préfecture.
La superficie totale des étangs en production est de 64 ares qui ont produit 984 kgrs de poissons frais en 1976.

2) Pêche:

D'après le recensement des pêcheurs, la préfecture de Kibuye compte 46 pêcheurs, tandis que le nombre de pirogues s'élève à 42.

Le lac Kivu n'est pas riche en poissons par conséquent la production n'est pas brillante, mais une meilleure organisation de la pêche pourrait apporter plus de rendement.

Les principales sortes de poissons que l'on y pêche sont Tilapia, des silures et des haplochromis.

Pour la pêche Indagara, c'est une perspective d'avenir car déjà les essais ont été faits par le service de la Pêche et pisciculture.

.../...

5) FORET A) DONNES DE BASE:

A) Etat actuel: 1976.-

-Boisements domaniaux	=	725,770	Ha
-Boisements communaux	=	1.996,420	"
-Boisements routiers	=	50,000	"
-Boisements individuels	=	898,800	"
-Boisements collectifs	=	175,110	"

B) Effort de reboisement: (reboisement de l'année 1976).

-Boisements économiques	=	20,520	Ha
-Boisements communaux	=	96,700	"

C) PROBLEMES:

1) RÔle de boisement:

A) Bois de chauffage:

Pour le moment, nous avons un seul boisement qui est exploité: c'est le boisement de black-wattle de Ndaba en commune Mabanza. Principal client (Armée Rwandaise Cie Kibuye, Prison de Kibuye).

Ce boisement présente des difficultés d'exploitation mais la grande difficulté c'est qu'il se trouve très loin de la ville de Kibuye à 37 Kms soit 74 Kms aller et retour.

D'autres boisements restent inexploités car ils se trouvent très loin de la ville (B.E. Mugonero, Rutsiro).

B) Bois d'oeuvre:

Notre préfecture souffre pour le moment du manque de bois d'oeuvre. Pour faire face à cette déficience nos efforts de reboisement actuel se concentrent sur les essences à bois d'oeuvre (cyprès, grévillia, filao, etc...)

EXTENSION ET COUT:

A) Programme d'extension actuel en ce qui concerne le reboisement en milieu rural consiste:

- 1° - Elargir les périmètres pilotes de reboisement de Karongi et Sakinnyaga.
- 2° - Création des pépinières dans tous les secteurs pour la prochaine saison des pluies.
- 3° - Préparation de la 2ème journée nationale de l'arbre.
- 4° - Continuer le boisement routier de Rugabano-Nyabarongo en commune Bwakira.
- 5° - Extension de boisement économique de Mbogo en commune Gitesi.

B) Les coûts des boisements:

Les coûts de reboisements varient beaucoup suivant plusieurs critères. -Etablissement des pépinières.
-Coût des plantules
-Transport des plants
-Difficultés des trouaisons (terrain rocheux et terrain meuble, etc...)

.../...

Exemple:

Travaux de pépinière	Réalisation/HJ.
-Etablissement des plates-bandes et ameublis- sément du sol.	10m2 /HJ.
-Omblage	10m2 /HJ.
-Semis plus recouvrement avec de la paille sur les semis -si semis en ligne	20m2 /HJ.
-si semis en volée	40m2 /HJ.
-Arrosage des plates-bandes jusqu'à la levée	3m2 /HJ.
-Mélange de terre pour le repiquage	1m2 /HJ.
-Remplissage des sachets et les ranger dans les plates-bandes.	300 sachets et plus
-Repiquage des plants en sachets remplis de terre.	600 et plus

Le coput des plantules varie suivant plusieurs facteurs (essence, nombre, des plantules en pépinières, etc...).

Exemple: Main d'oeuvre suivant le nombre des plants en pépinières.

	5000	10000	20000	30000	40000	50000	60000
Capita	1	1	1	1	1	1	1
Zamu	1	1	1	1	1	1	1
Travailleurs	-	1	2	3	4	5	6
Total M.O.	2	3	4	5	6	7	8
Salaire mensuel	4800	6100	7400	8700	10000	11300	12600
Salaire/saison	28800	36000	44400	52200	60000	67500	75600
Coût d'un plant	5,8	3,7	2,2	1,7	1,5	1,3	1,2

COUT DE REBOISEMENT (par Ha).

Comme c'est dit en haut, les coputs varient suivant plusieurs critères entre autres le coût d'un plant qui a varié de 5,8 Frs à 1,2 suivant la capacité des pépinières. Prenons un exemple d'une pépinière de 20.000 plants où le coput revient à 2,2 frs par plant.

Si on fait un peu de calcul on constate que le coût des plants revient ainsi:

- coût d'un plant	= 2,20 Frs
- coût d'un sachet	= 0,30 "
- coût divers	= 0,50 "
- coût total par plant	= 3,30 Frs

-Nombre de plants par Ha	= 2.500 plants
-Nombre de plants prévus pour le remplissement de manquant par Ha : 500 plants TOTAL	= 3.000 plants
-Coût de plants par Ha	= 3 Frs x 3.000 = <u>9.000 Frs</u>

TROUAISON:

Dans des conditions difficiles comme celles de Kibuye (Sakinnyaga) un homme peut faire 30 trous par jour ce qui fait qu'un trou revient à 60 Frs/jour = 2 Frs par trou.

Donc pour faire des trous d'un Ha, il faut: $2\text{Frs} \times 3000 = \underline{6000}$

Mise en place:

Dans les conditions normales, il faut compter 1 Fr par plant y compris le transport ce qui fait 3000 Frs par Ha pour la mise en place.

D) Total pour un Ha il faut:

- 9000 Frs pour achat des plants
- 6000 " pour travaux de trouaison
- 3000 " pour travaux de mise en place.

Total 18000 Frs

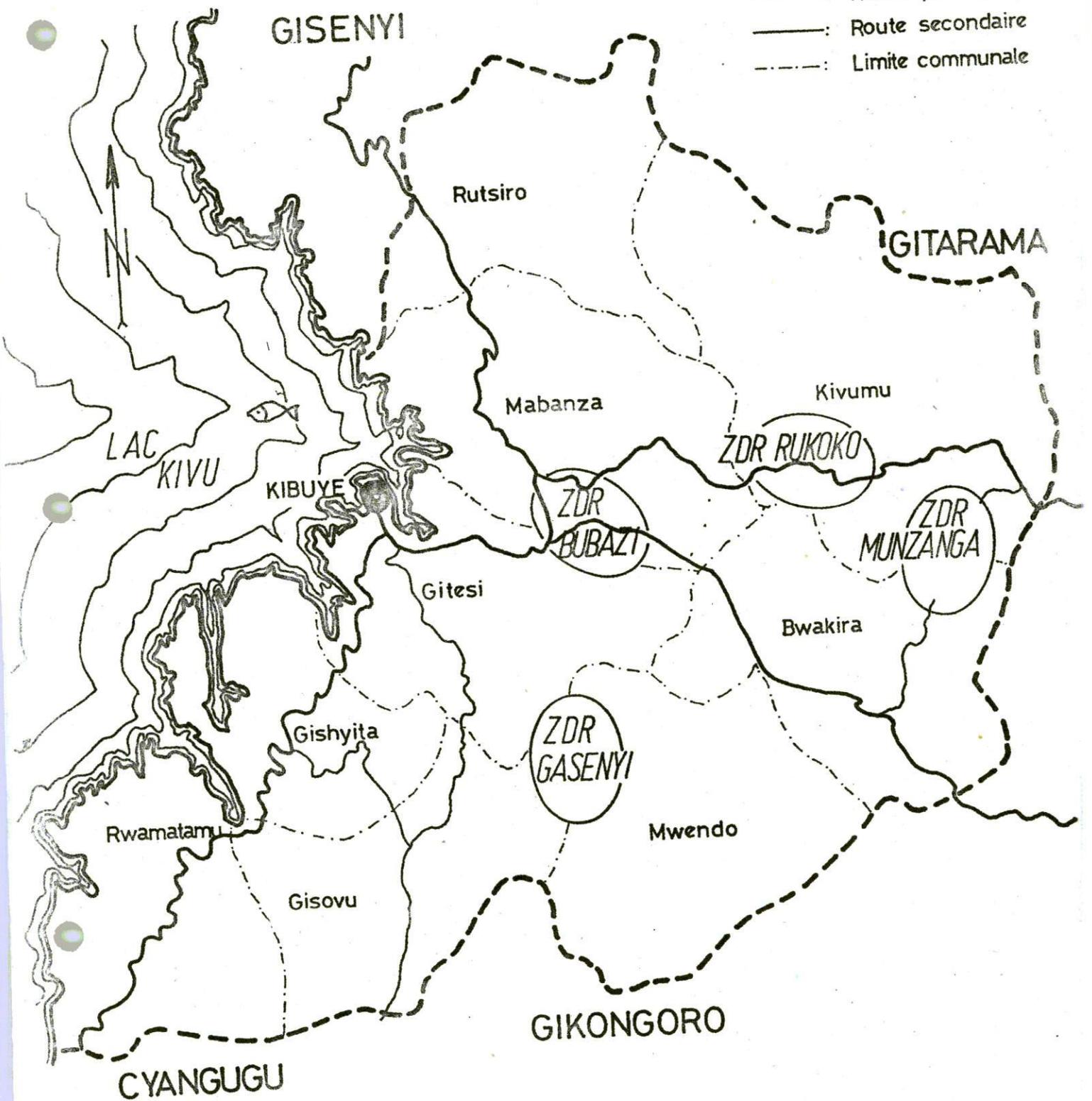
PREFECTURE DE KIBUYE

ZONES DE DEVELOPPEMENT RURAL

1:250'000

LEGENDE

- : Route principale
- - -: Route secondaire
- · - ·: Limite communale



ACTIVITES SUISSSES EN PREFECTURE DE KIBUYE.

A. PROJET AGRICOLE DE KIBUYE(PAK).

Le Projet Agricole de Kibuye(PAK) est une institution créée en 1965 et régie par les accords de coopération entre la Confédération Suisse et le Gouvernement Rwandais. De 1965 à décembre 1973, le PAK s'occupait de la vulgarisation agricole qui consistait en :

- formation itinérante des moniteurs agricoles de la Préfecture de Kibuye, et des vulgarisateurs agricoles pour tout le pays
- diffusion des semences sélectionnées (création des pépinières communales)
- lutte anti-érosive (champs de multiplication des herbes à Kibuye et dans les communes)
- création du Centre de Formation Agricole de Nyamishaba
- financement et organisation des bourses pour les cadres techniques agricoles (niveau supérieur et moyen) en vue de garantir la reprise technique des activités du PAK par les Rwandais
- création du Centre d'élevage de Nyamishaba (diffusion du bétail sélectionné : bovins, lapins et poules)
- création du stock Agri, organisme chargé de la commercialisation du vivrier, du matériel agricole, semences sélectionnées en particulier, et de la conservation du vivrier pour les soudures des saisons.

Les objectifs ci-dessus atteints et poursuivis pendant 9 ans environ, devraient être complétés en collaboration avec le Comité préfectoral de développement. Beaucoup de questions se posaient : PAK = uniquement agricole

agriculture n'est pas seul moyen de développement
PAK n'est pas doté du personnel technique
pour les autres domaines soulevés par le comité
précité, etc...

Cependant, une réorganisation s'avérait inévitable. Il fallait que le PAK touchât les domaines d'un développement rural intégré. Ceci a conduit à la création des Zones de développement rural (ZDR) à savoir :

1/ ZDR Bubazi: en basse altitude (englobe les communes de Gitesi et Mabanza). Siège: Kavumu Commune Gitesi.

Activités: hormis celle de l'agriculture et d'élevage qu'on rencontre dans toutes les ZONES du PAK, on remarque:

- a) Centre de formation - animation pour les paysans
- b) Coopérative de stockage et commercialisation du vivrier (COSEDEMAGI)
- c) Aménagement des sources (eau potable)
- d) Animation des groupements et animation féminine
- e) Pépinière de diffusion et reboisement.

Infrastructure: on compte 2 logements, 1 local pour la formation et 1 magasin pour la Coopérative.

Siège : Kavumu en commune Gitesi.

.../...

2/ ZDR Munzanga : basse et moyenne altitudes (desservant les communes de Bwakira et Kivumu)

- Activités :
- a) Centre de formation-animation pour les paysans
 - b) Coopérative de stockage et commercialisation du vivrier
 - c) Adduction d'eau (en programme)
 - d) Animation des groupements et animation féminine
 - e) Pépinière de diffusion et reboisement
 - f) Centre médico-social (en construction)
 - g) Artisanat (maçonnerie, menuiserie, forge et vannerie).

Infrastructure: 3 logements, 1 atelier d'art, 1 local magasin pour la coopérative (futur bureau), 1 étable en construction, 6 ponts en dur ont été construits sur la route reliant la ZDR avec la route Gitarama-Kibuye et Kibuye-Nyabisindu.

Siège: Kuruganda en Commune Bwakira.

3/ ZDR Gasenyi : haute altitude (desservant les communes de Mwendo et Gisovu.

- Activités :
- a) Centre de formation-animation pour les paysans
 - b) Coopérative de stockage et commercialisation du vivrier
 - c) Animation des groupements et animation féminine
 - d) Pépinière de diffusion et reboisement
 - e) Artisanat (maçonnerie, menuiserie, forge et vannerie)
 - f) Spécialité en élevage porcin.

Infrastructure : 3 logements, 1 étable, 1 bureau, 1 local magasin.

Siège : Sur le marché de Gasenyi en commune Mwendo.

4/ ZDR Rukoko : haute altitude (commune Kivumu exclusivement)

Activités : Création d'un centre d'élevage et de multiplication des semences sélectionnées, vulgarisation agricole hors zone.

- a) Centre de formation-animation pour les paysans
- b) Coopérative de stockage et commercialisation du vivrier
- c) Animation des groupements et animation féminine
- d) Pépinière de diffusion et reboisement.

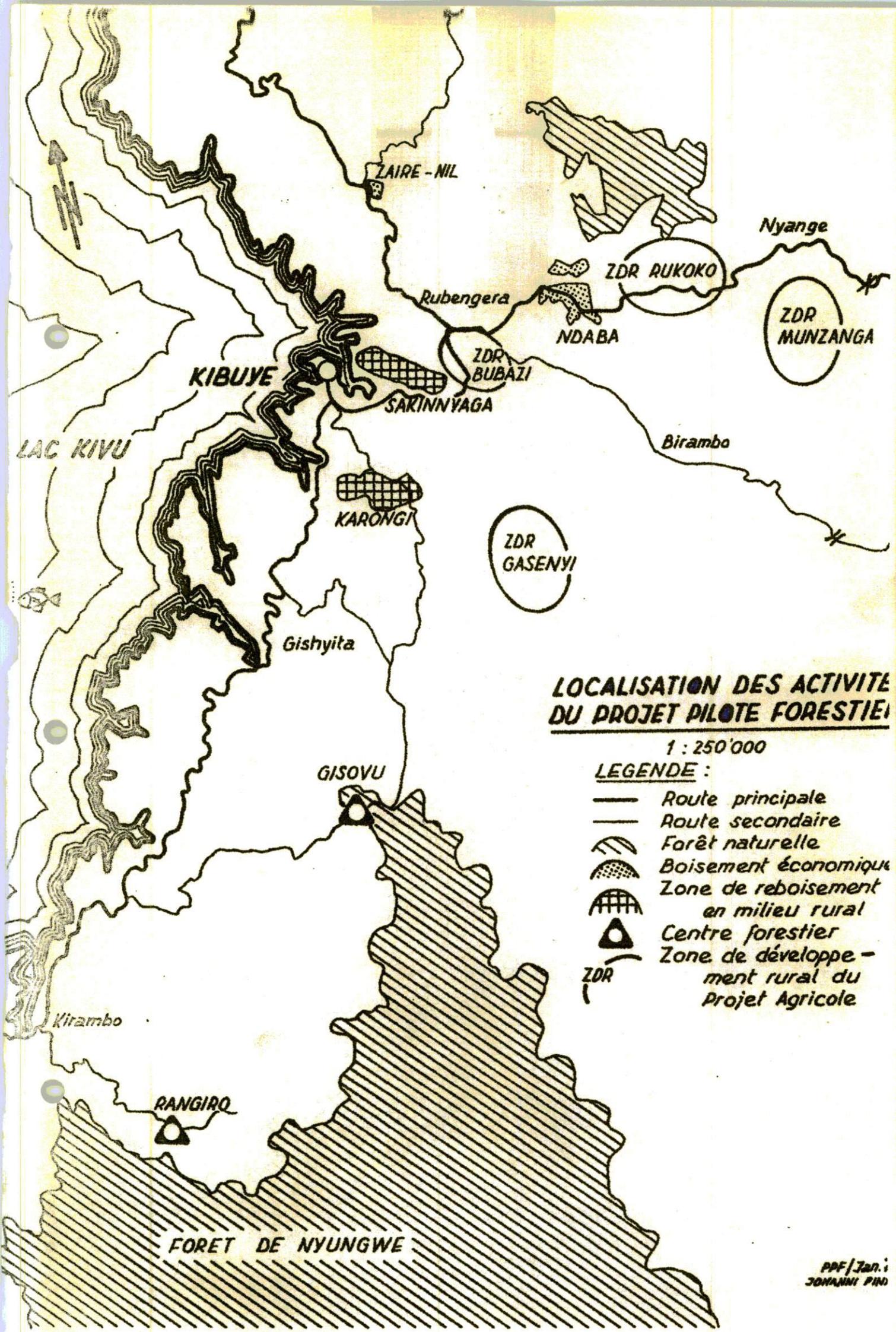
Infrastructure : 3 logements
1 local magasin

Siège : Rufungo en commune Kivumu

En outre le PAK s'est occupé de l'apiculture (un centre d'extraction existe à Gishyita), de la pisciculture et divers appuis aux services agricole et vétérinaire (appuis logistiques et financiers).

En général, on peut affirmer qu'avec la création des ZDR, le PAK n'est plus à seule vocation "agriculture-élevage", mais qu'il est orienté vers toutes les activités visant au développement global intégré.

.../...



B. PROJET PILOTE FORESTIER (PPF).

- Une équipe de coopération suisse s'occupe de définir et de mettre en oeuvre une politique forestière visant à la sauvegarde et à l'exploitation rationnelle.
 - L'objectif principal du projet, est de participer au renforcement et à la structuration du service forestier.
 - A cette fin, le projet concentre ses efforts sur :
 - x La formation de centres forestiers rwandais (cadres supérieurs et moyens).
 - x L'apport de conseils en matière forestière (plan directeur de l'économie forestière, législation forestière, organisation du service forestier national, carte forestière du Rwanda).
 - x Des reboisements en milieu rural et des actions d'approvisionnement en plants forestiers pour plantations individuelles.
 - x La gestion des centres de formation, de démonstration et expérimentation en bordures de la forêt naturelle. Ces centres visent principalement à protéger et mettre en valeur des peuplements en bordure de la forêt naturelle.
 - x La mise sur pied d'un programme de recherche appliquée afin d'améliorer les connaissances forestières intéressant le Rwanda.
-

L'ELEVAGE.

A. Les données de base.

a) L'importance historique de l'Elevage au Rwanda.

- Le premier rôle de l'Elevage est d'apporter à l'homme des éléments nutritifs indispensables à sa vie. Le principal apport consiste en protéines nobles de grande valeur biologique.
- Si les productions animales ont un rôle irremplaçable dans la nutrition humaine, l'Elevage a également un important rôle à jouer dans le développement économique du pays.
- Tout d'abord, certaines régions ne peuvent accepter d'autres spéculations à raison de la pauvreté des sols et de la rigueur du climat.
- Le développement de l'Elevage permet de diversifier les revenus agricoles au niveau des familles et par extension au niveau du pays.
- L'intensification de productions animales amène la création de petites industries de valorisation et de transformation (Laiteries, abattoir, tanneries, etc...) qui sont l'amorce d'un début d'industrialisation visant à mettre en valeur les produits nationaux.
- Enfin, le développement de l'élevage aura une influence heureuse sur la balance commerciale du pays, en réduisant de nombreuses importations et surtout en exportant des produits animaux de haute valeur, produits laitiers, cuirs et peaux, mais surtout viande.
- Au cours des décennies passées, on a trop souvent tendance à séparer si non à opposer l'agriculture et l'élevage alors que la raison et l'expérience montrent qu'ils sont tout-à-fait complémentaires, surtout dans des conditions du Rwanda, car les terres cultivables deviennent de plus en plus rares et les terres cultivées s'appauvrissent un peu plus chaque année.
Les apports massifs du fumier organique contribueraient à la restauration de nos sols.
Ainsi l'élevage est un agent important d'intensification agricole.

b) Les pâturages:

Pour produire, le bétail a besoin de se nourrir de façon convenable. Ce n'est qu'à cette condition qu'il pourra exterioriser pleinement ses possibilités productrices.

Le pâturage, aliment de base, est lieu de rencontre entre l'herbe et la vache; mais malheureusement cette rencontre crée un choc entre les deux parties, car d'une part l'herbe ne trouve pas un temps de repos suffisant pour assurer sa croissance et d'autre part la vache ne trouve pas assez d'aliments pour satisfaire ses normes alimentaires.

.../...

Ce phénomène est due principalement à 2 raisons :

- a) l'accroissement démographique constant engendre un besoin d'avoir des terres à cultiver.
La culture mordant ainsi sans cesse sur les pâturages naturels, surtout à partir du bas en remontant les pentes.
- b) L'élevage exploité d'une façon traditionnelle, s'opère en dehors de l'exploitation agricole, la vache errant à la recherche d'une herbe qui se fait rare et celle qui existe présentant une valeur bromatologique médiocre (composition d'eragrostis).

Il va de soi que les pâturages sont trop excessifs allant ainsi contre les exigences de l'herbe.

Notre souhait, serait de délimiter le peu de pâturages naturels existants, qui sont au nombre d'une quinzaine environ réparties dans toutes la Préfecture et de consacrer un élevage bien conduit dans des régions de haute altitude (Communes Rutsiro et Gisovu).

c) Les Animaux.

Comme on peut le constater dans les tableaux qui suivent, la population bovine, ovine, caprine, porcine, lapine et galline dans la préfecture est assez importante.

On voit ici et là des meilleurs sujets malgré la sous-alimentation, le parasitisme quasi généralisé et la déficience de leur état génétique.

On note l'omniprésence de la race Ankolé, sauf quelques rares exceptions. Toutefois, il est heureux de noter une nette amélioration des lapins et poules, grâce au Centre d'Élevage de Nyamishaba, qui diffuse des sujets de meilleur sang.

RECENSEMENT 1974.

: Communes	: Vaches	: caprins	: ovins	: suidés	: volailles
: Gitesi	: 7218	: 2970	: 280	: 8	: 1470
: Mabanza	: 4439	: 4354	: 1897	: 32	: 13684
: Rutsiro	: 3887	: 1562	: 512	: 102	: 702
: Kivumu	: 4933	: 1978	: 587	: 82	: 434
: Gishyita	: 5014	: 2835	: 114	: -	: 2891
: Bwakira	: 3549	: 2013	: 700	: 94	: 2624
: Mwendo	: 5509	: 2149	: 764	: 323	: 4975
: Gisovu	: 2940	: 4300	: 3200	: 895	: 5324
: Rwamatamu	: 3310	: 5762	: 2053	: 976	: 6700
: Total	: 40799	: 27923	: 10107	: 2512	: 38804

RECENSEMENT 1975.

: Gitesi	: 5889	: 2780	: 264	: 4	: 2765
: Mabanza	: 9318	: 6237	: 1182	: 83	: 12496
: Rutsiro	: 3675	: 2814	: 1628	: 38	: 1179
: Kivumu	: 4185	: 1791	: 524	: 129	: 447
: Gishyita	: 4764	: 5846	: 314	: 15	: 8572
: Bwakira	: 3075	: 2006	: 692	: 108	: 2378
: Mwendo	: 5106	: 1879	: 705	: 86	: 3497
: Gisovu	: 3281	: 4700	: 300	: 3	: 2600
: Rwamatamu	: 2181	: 2450	: 125	: -	: 1585
: Total	: 41474	: 30503	: 5734	: 466	: 35519

.../...

RECENSEMENT 1976.

<u>:Communes</u>	<u>: vaches:</u>	<u>caprins :</u>	<u>ovins :</u>	<u>suidés :</u>	<u>volailles :</u>
:Gitesi	: 7204	: 6842	: 751	: 11	: 9882
:Mabanza	: 4462	: 5137	: 978	: 150	: 11780
:Rutsiro	: 6698	: 9374	: 2501	: 48	: 3548
:Mwendo	: 5297	: 2242	: 758	: 521	: 5120
:Gisovu	: 1677	: 458	: 259	: 82	: 1314
:Bwkira	: 3981	: 8104	: 5857	: 156	: 7449
:Gishyita	: 4083	: 3224	: 312	: 17	: 4354
:Rwamatamu	: 4055	: 6465	: 205	: 38	: 3817
:Kivumu	: 3066	: 5192	: 3608	: 56	: 3673
:Total	: 40523	: 47038	: 15229	: 1079	: 53937

d. Le Rendement du Troupeau.

Notre cheptel présente un faible rendement, comme signalé précédemment, suite à une alimentation insatisfaisante, à un parasitisme régulier et à une amélioration génétique.

1. Le rendement des bovins.

-En fumier : vu la moindre valeur du pâturage naturel restant, le souci du quantitatif primant sur celui du qualitatif, le côté social abritant le côté économique, le surpâturage est demeuré. Ceci explique la faible productivité des bovins. Les sujets les plus rustiques, c'est-à-dire dont la croissance est la plus lente et la production la plus faible ont le plus de chance de survivre à la sous-alimentation et au parasitisme intense.

Chez la plupart des éleveurs, la production du fumier est nulle, et dans les meilleurs cas, la bouse fraîche est utilisée dans la bananeraie et les cultures de case. Ainsi nous estimons, si une vache est en stabulation permanente, une production de 10 tonnes de fumier par an.

-En lait : De la production des mères sous-alimentées, l'éleveur a l'habitude de prélever du lait pour ses besoins. Les veaux ainsi gravement sous-alimentés durant la période critique de la croissance sont tarés pour la vie, accentuant encore par là, le processus de dégénérescence.

-En viande : le rendement moyen en viande est de l'ordre de 40% pour les bovins, rendement qui est une fois de plus encore faible.

-En peaux : le rendement en peaux est assez satisfaisant, mais il convient de noter qu'on constate de temps en temps des peaux qui perdent leur valeur suite à la mauvaise manipulation des bouchers lors de dépouillement ou à des altérations conséquentes au manque de produits de conservation.

2. Le rendement des bovidés et des capridés.

-En fumier : On estime que quand ils sont en stabulation, ils peuvent produire 300 à 400 kgs de fumier par an et par tête.

.../...

-En lait : Bien qu'il n'ayant pas de races laitières, le peu de la production des mères est laissé à la portée du petit qui en prend à sa propre volonté. La production journalière est sans doute de l'ordre de quelques cc.

-En viande : Le rendement moyen en viande est de l'ordre de 50% en moyenne, rendement plus élevé que celui des bovins.

3. Le rendement des suidés.

-Les méthodes actuelles d'élevage en milieu rural sont rétrogrades. La rentabilité est très faible. Le manque d'hygiène menace l'existence même de cet élevage qui est condamné à rester embryonnaire si les méthodes actuelles ne sont pas radicalement changées:

- stabulation des porcs
- utilisation des latrines
- cuisson très profonde pour lutter contre la fameuse maladie qu'est la cysticercose, etc...

Cependant quelques particuliers pratiquent l'élevage du porc selon des méthodes rationnelles et chez ceux-là, lors de l'abattage, on note que les porcs ne sont plus maigres, l'épaisseur du bord (graisse de couverture) est comprise entre 25 et 35 mm.

-Notons encore qu'un porc en stabulation permanente arrive à produire 1 tonne de fumier par an.

4. Le Rendement des poules.

La production en oeufs de la poule locale est peu élevée et les oeufs produits ont un prix moindre. La poule locale peut donner 50 à 70 oeufs par an d'un poids compris entre 35 et 40 gr par oeuf.

Centre avicole de Nyamishaba.

La remise en état de l'ancien centre avicole de Kibuye a connu un succès certain dans la Préfecture.

b. Revenu financier.

C. Revenu brut annuel du Troupeau.

Les revenus suivants sont calculés suivant les statistiques fin 1976.

a. Bovidés: nous avons estimé en moyenne 7.000Frw par tête de bovin, nous avons ainsi: $40.523 \times 7.000 = 283.661.00\text{Frw}$.

b. Capridés: nous avons donné une valeur moyenne de 700Frw par tête, nous avons alors une valeur estimative de: $47.038 \times 700 = 32.926.600\text{Frw}$.

c. Suidés: valeur moyenne 2500Frw/ tête
valeur estimative = $1.079 \times 2.500 = 2.697.400\text{Frw}$.

d. Ovidés: valeur moyenne 600Frw/ tête
valeur estimative = $15.229 \times 600 = 9.137.400\text{Frw}$.

e. Leporidés: valeur moyenne = 120Frw/ tête
valeur estimative = $4.472 \times 120 = 536.640\text{Frw}$.

.../...

f. Volailles: valeur moyenne 150Frw/ tête
valeur estimative = $53.931 \times 150 = 8.089.650\text{Frw}$.

g. Lait: Le recensement des vaches fin 76 nous indique un chiffre de 17.211 femelles adultes; nous supposons que les vaches en lactation sont de l'ordre d' $1/3$ soit 5737 femelles.
Comme nous l'avons déjà signalé, nous avons estimé qu'une vache produit par jour 1l de lait soit 5.737 litres par jour et un litre de lait coûte 26Frw.

Le revenu journalier revient à $26 \times 5.737 = 149.162\text{Frw}$.

Le revenu annuel est $149.162 \times 365 = 54.443.930 \text{ Frw}$.

2. Accroissement annuel(tableau ci-après).

a. Bovidés: de 1974 à 1975, nous constatons un accroissement de 675 têtes ce qui n'est cependant pas le cas pour l'exercice 1976, où une nette régression de 951 sujets s'est montré par rapport à l'exercice 75.

b. Capridés: nous remarquons également un accroissement de 2.580 têtes de 1974 à 1975. Une progression supérieure se note encore pour l'exercice 1976 de 6.335 sujets par rapport à l'exercice 1975.

c. Ovidés: de 10.107 ovins en 1974, on tombe à 5.734 en 1975 mais encore par contre en 1976 on remonte jusqu'à 15.229 ovins soit à peu près le triple du chiffre de 1975.

d. Suidés: les porcins sont en constante augmentation surtout dans la région de haute altitude (Gasenyi).

e. Tableau des données:

Recensement du cheptel.

	1974	1975	1976
: Vaches :	40.799	41.474	40.523
: Chèvres :	27.923	30.503	47.038
: Moutons :	10.107	5.734	15.229
: Lapins :	905	1.173	4.472
: Poules :	38.804	35.519	53.931
: Porcs :	2.512	2 466	1.079

f. Les productions d'Élevage.

Évitons de déclarer hâtivement que le bétail rwandais ne vaut rien et qu'il ne produit rien.

Nous admettons toutefois qu'en milieu rural le bétail est peu productif.

On ne doit pas faire l'élevage pour le plaisir de contempler les animaux, mais pour en retirer des avantages qui amélioreront le niveau de vie de l'éleveur: produits alimentaires(lait, viande, beurre, oeufs etc...)revenu monétaire(vente d'animaux excédentaires)moyens d'intensification des cultures(fumier). Il semble dès lors que ces objectifs soient souvent oubliés par les agriculteurs-éleveurs.

.../...

Le moyen à mettre en oeuvre pour améliorer l'élevage est de toucher tout d'abord l'éleveur.

Il faut l'amener à changer sa façon de penser et d'agir. La réforme des non valeurs, la plantation des fourrages, l'épandage journalier de litière, la castration des mauvais taurillons, la vente des animaux en surnombre, sont là des mesures très courantes qu'on doit amener l'éleveur à observer.

Il faudrait promouvoir le plus possible la ferme intensive, avec là ou les vaches en stabulation quasi permanente, l'affouragement, la fabrication abondante du fumier.

Dans ce système, l'incidence des maladies est réduite et les animaux tirent les meilleurs profits de leur nourriture.

C'est ainsi la seule forme d'élevage qui soit possible en l'absence de pâturage, lorsque l'exploitation est trop petite.

Elle convient surtout à la production laitière qui permet d'obtenir une bonne valorisation des efforts consentis.

On pourrait ainsi envisager un élevage collectif, en troupeau, sur pâturage, là où cela est possible (haute altitude).

Ainsi après avoir arrangé le problème d'alimentation, réglé les soins curatifs et préventifs, mené une bonne conduite du troupeau (sevrage, écornage), on sera alors porté au choix des reproducteurs améliorés ou à sang exotique pour atteindre les meilleures performances (amélioration génétique). C'est à l'issue de ces 3 piliers, qu'on assistera réellement à un élevage productif.

g. Les conditions de commercialisation.

Il est évident que cet aspect du problème est aussi important que l'aspect productif.

Il ne suffit pas de produire, il faut encore vendre et à des prix rémunérateurs pour les producteurs.

Dans la Préfecture on ne connaît tellement pas de problèmes de vente du bétail grâce aux grands marchés de Karengera, de Mugonero et celui de Nyakaliba, où une grosse partie du bétail est exportée vers le Zaïre.

Il ne s'agit pas bien sûr du seul bétail de Kibuye, mais également du bétail provenant de tous les coins du pays. Néanmoins, il faudrait une organisation des circuits commerciaux intérieurs et extérieurs, en conduisant des accords d'exportation de la viande, en réduisant les sorties frauduleuses pour les remplacer par un marché contrôlé rapportant des devises à l'Etat et un revenu supérieur aux éleveurs, en améliorant la qualité et la quantité des produits animaux mais sur le marché et éventuellement l'abattage sur place permettrait d'incorporer de la main d'oeuvre nationale.

L'abattoir moderne de Kibuye construit en 1976 à Nyanishaba revêt aussi un prestige dans le commerce de la viande.

.../...

h. L'Action des pouvoirs publics sur l'Elevage.

- a) Minagri : Le Minagri fournit sa main d'oeuvre dont il assure plus ou moins régulièrement son salaire.
- il fournit des médicaments et du matériel pour le bon fonctionnement du service.
 - il supporte les indemnités de location des voitures pour les déplacements bien qu'irréguliers du Vétérinaire de Préfecture.
 - Il supervise et donne des directives.

b) Les organismes:

Le Projet agricole de Kibuye (P.A.K.)

- Il donne des conseils techniques
- Il contribue dans l'établissement d'infrastructure zootechnique et vétérinaire.
- Il contribue dans la réparation d'infrastructure déjà existante (dispensaires, couloirs).
- Il aide le service vétérinaire dans sa propagande zootechnique (aménagement des sources, vulgarisation des étables fumières, introduction des meilleures souches en milieu rural).

F.A.O. (Projet lutte antitique).

- Ce projet vient de nous construire 2 couloirs d'aspersion en matériel durable dans les communes Gitesi et Gishyita, bien que ces couloirs ne sont pas encore achevés.
- il aide le service Vétérinaire dans le vindange des dipping-tanks et compte réparer ceux qui se trouvent en mauvais état.

i. Le coût des services publics de l'élevage.

- a) Le personnel général du Service Vétérinaire et de l'élevage au cours de l'exercice 1976 a perçu un montant de 3.402.108 Frs.
Ce personnel renferme aussi les s/statuts, les s/contrats et les journaliers.
- b) Médicaments et matériel: il va sans dire que les médicaments et le matériel coûtent cher au préjudice du budget du service vétérinaire. Le montant est certainement de l'ordre de quelques millions de francs rwandais.
- c) L'aide d'appui au service vétérinaire livrée par le Projet Agricole de Kibuye et le projet "lutte antitique" s'élève environ à 2.200.000 francs rwandais au cours de l'exercice 1976.
- d) L'infrastructure vétérinaire au cours de l'année 1976 n'a pas entraîné une dépense de grosses sommes, à part les réalisations de 2 organismes cités plus haut.

.../...

B. Problèmes

a) Diminution des pâturages:

Ce problème a été développé antérieurement, car la population qui croît au jour le jour a besoin d'un espace vital. Ainsi la houe mord sans cesse sur les pâturages naturels, qui régressent aussi bien en nombre qu'en qualité, d'autant plus que le peu qui reste se voit sur-pâturé.

b) Dégradation de la production animale:

Le premier point aboutit automatiquement au second, car le bétail mal nourri n'est pas à mesure de donner un bon rendement.

La supplémentation étant presque inexistante, les soins curatifs et préventifs étant fort négligés, le bétail se voit abandonné à la faim et aux parasitoses de tout genre.

c) Opposition agriculture - élevage:

Le fait est là, c'est que les meilleures terres sont toujours réservées aux cultures et dans le cas échéant aux boisements. La vache se voit alors attaquée de tout côté. Il faut cependant noter que l'intensification agricole ne peut pas avoir lieu hormis de l'élevage. Le sol doit produire beaucoup sans s'épuiser, il doit rester en bonne santé car sa mort serait la nôtre. Ce qu'il faut faire, vite et bien c'est l'association agriculture - élevage. L'erreur c'est de vouloir séparer deux activités absolument indispensables l'une à l'autre.

Les paysans rwandais savent bien des effets bénéfiques de l'application de la fumure. Leur interdire d'avoir du bétail est un non-sens.

L'agriculture et l'élevage doivent donc être liés désormais pour une meilleure utilisation de nos ressources en sol qui sont limitées.

d) Amélioration de la race bovine:

On pourrait noter et avec peine la présence ici et là de quelques têtes de bétail croisé ou amélioré. Il est évident que la race bovine locale (type ankolé) est omniprésente. L'éleveur comprend moins l'intérêt de faire saillir une femelle locale avec un taureau de sang exotique ou de race ankolé améliorée.

Cependant nous gardons ferme espoir qu'avec l'installation des centres de saillie et l'introduction surtout par des coopératives d'élevage de belles génisses provenant des fermes de l'Etat contribueront à la longue à l'amélioration de notre cheptel bovin.

C. Les centres de saillie:

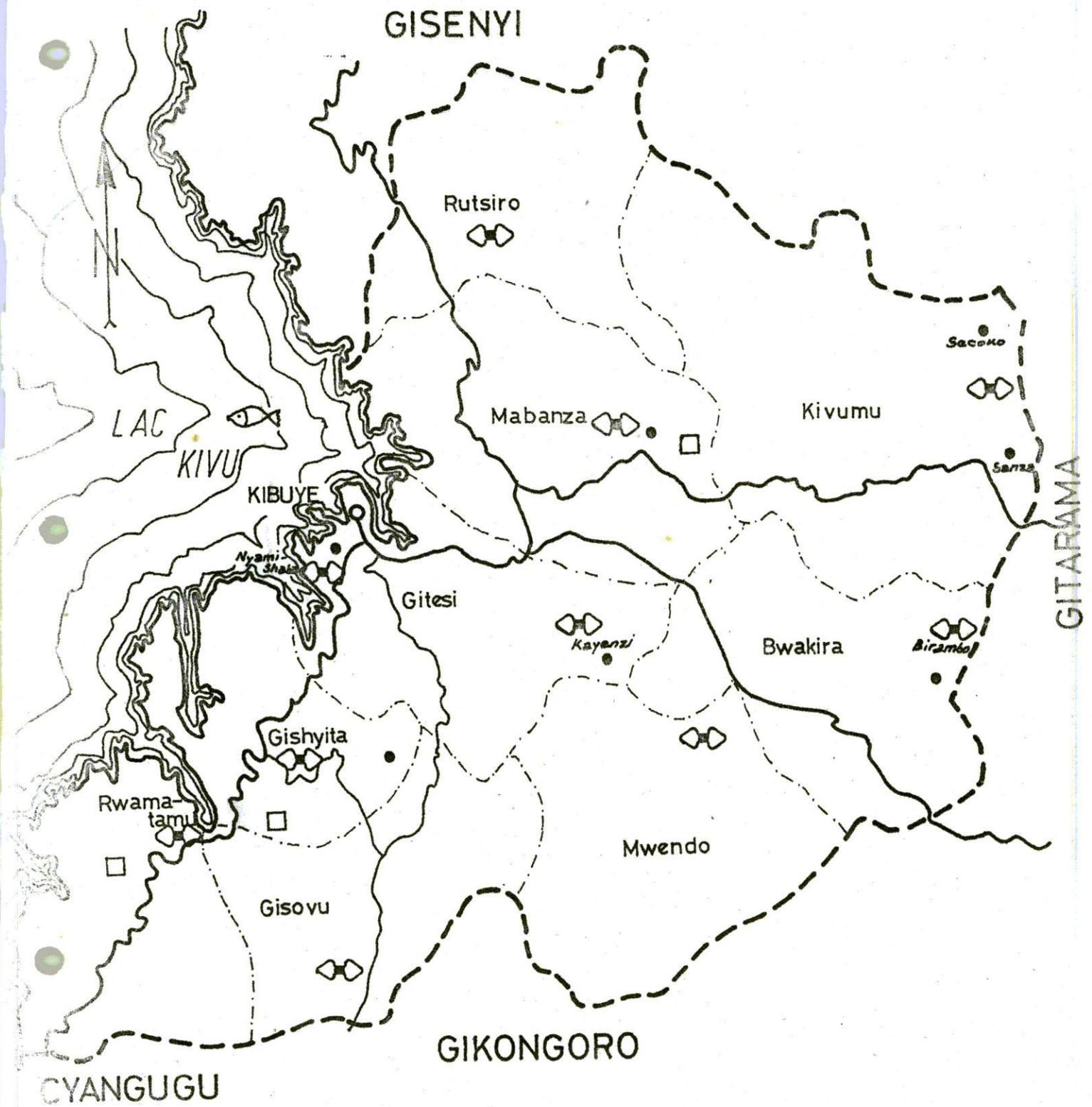
<u>Commune</u>	<u>: Localisation</u>	<u>: Nombre de taureaux</u>
Mabanza	: Mabanza	: 1
Rwamatamu	: Kibati	: 1
Gishyita	: Gishyita	: 1

.../...

PREFECTURE DE KIBUYE

CENTRES VETERINAIRES

1:250'000



LEGENDE

-  Dispensaire veterinaire
-  Dipping-tank
-  Limite communale
-  Centre de saillie

D. Carte du secteur vétérinaire

E. Le personnel vétérinaire:

Le personnel vétérinaire se répartit en 3 catégories:

- a) Le personnel s/ statut : 5
- b) Le personnel s/ contrat : 38
- c) Le personnel journalier : 14

F. Les dipping - tanks:

Commune	Nombre	Localisation	Etat actuel
Gitesi	2	Nyamishaba	en bon état
		Kayenzi	en bon état
Mabanza	1	Mabanza	en mauvais état et nécessite une réparation urgente.
Gishyita	1	Karora	en bon état
Kivumu	2	Sanza	en bon état
		Secoko	en bon état
Bwakira	1	Birambo	La toiture est en mauvais état.

G. La présence des dispensaires, couloirs, abreuvoirs et centres de saillie par commune:

Commune	Dispensaires	Couloirs	Abreuvoirs	Centres de saillie
Gitesi	3	28	22	1
Mabanza	1	5	2	1
Mwendo	1	8	3	-
Gisovu	2	2	6	-
Bwakira	1	7	5	-
Gishyita	1	2	-	1
Rutsiro	-	11	-	-
Rwamatamu	1	5	34	1
Kivumu	-	22	12	-
Total	10	90	66	3

Cette infrastructure est presque totalement provisoire.

H. Le nombre de Microscopes

13 microscopes sont en circulation dans toute la préfecture répartis dans des dispensaires et dans des équipes itinérantes. Cependant certains d'entre eux ont perdu certaines pièces et méritent d'être changés.

I. Activités du Personnel

Au cours de l'exercice 1976, le personnel de l'élevage a porté son effort sur les points suivants:

.../...

a) La propagande zootechnique

- Il vaut mieux prévenir que guérir. Le personnel vétérinaire s'est penché plus activement à la vulgarisation des cultures fourragères, en particulier le tripsacum, le sétaria et le pennisetum. Dans cette propagande de diffusion des cultures fourragères, le service vétérinaire a été remarquablement soutenu par les zones de développement rural installés par le Projet agricole ainsi que le service agricole de Kibuye; ce dernier fournissant notamment des rejets.
- Un autre effort s'est porté sur le nettoyage des abreuvoirs dans certaines communes. Dans cette tâche, on a eu le concours notoire de la population (umuganda) et des autorités communales intéressées.
- Un autre point, c'est la vulgarisation des étables fumières, de l'aviculture et de la cuniculture. Le service vétérinaire dispose de 2 agents formés pour cet effort.
- Enfin le personnel a été maintes fois invité à donner conseils sur l'élevage dans certaines circonscriptions et en particulier pour donner cours d'élevage au service civique de la jeunesse.

b) La santé animale

Les soins vétérinaires aussi bien préventifs que curatifs ont été conférés au niveau de toutes les communes. Les vaccinations anticharbonneuses et antityphoses aviaires ont été exécutées, les aspersiones et les dippages du troupeau ont été réguliers, les dipping-tanks ont été vidés, cela grâce à l'intervention du projet "lutte antitique". Le personnel vétérinaire a lutté très efficacement surtout dans la commune Gisovu, contre la terrible maladie qu'est la fièvre aphteuse par la prévention (isolement des malades) et par les médicaments (les anti-infectieux, les désinfectants et les remontants). Toutefois il convient de signaler que le personnel qualifié fait défaut (2 techniciens vétérinaires A2 uniquement dans toute la Préfecture).

c) La salubrité publique

L'inspection des viandes a été effectuée dans l'abattoir public de Kibuye, dans les différentes tueries et dans différents lieux aménagés pour cela. Il convient de constater que les abattages non contrôlés sont en régression.

d) L'apiculture: Le service vétérinaire compte 5 moniteurs apicoles à formation moyenne, répartis dans 3 centres apicoles à savoir Gishyita, Mushubati (abanza) et Kivumu. Ces centres souffrent du manque d'infrastructure nécessaire et du matériel de base.

J. Les difficultés rencontrées

- Dans la propagande zootechnique, on se heurte surtout à des éleveurs enclins dans des méthodes ancestrales qu'ils ne veulent pas changer.
- On a à faire ensuite à du personnel non qualifié.

.../...

- Un autre problème est le moyen de déplacement pour atteindre tous les kraals et satisfaire les soins d'urgence.
- La destruction des pistes de bétail en est encore un handicap.
- L'absence d'infrastructure de base et du matériel vétérinaire.

K. Les souhaits du service vétérinaire.

- Avoir un crédit pour le recyclage du personnel existant, augmenter l'effectif et affecter un personnel qualifié.
 - augmenter l'infrastructure vétérinaire et réparer le peu existant.
 - aménagement d'aires d'abattage dans des centres qui en sont dépourvus.
 - construction d'une vraie laiterie équipée à Kibuye.
 - soutenir le service des cuirs et peaux, en affectant un inspecteur des cuirs et peaux et construction d'un hangar de séchage de peaux.
 - résoudre le problème de déplacement
 - Restauration des pistes du bétail.
 - Soutenir les éleveurs progressistes dans l'installation des étables fumiers.
 - aménagement des sources salines et construction des abreuvoirs durables.
 - encourager la diffusion des cultures fourragères par la création des champs de multiplication et les fermettes pilotes communales.
 - La création des centres de saillie dans les communes qui n'en possèdent pas.
 - Favoriser les concours bétail d'abord au niveau des communes et ensuite au niveau de la Préfecture.
-

LA PECHE.

La zone côtière du lac Kivu à température moyenne et d'une profondeur moyenne de (50m) est assez riche en poisson.

Il a été constaté aisément que les baies en particulier celle de Mugonero et de Mpenbe sont les plus peuplées en poisson d'une façon permanente.

En plus du tilapia qu'on rencontre le plus dans le lac Kivu, il existe également indagara mais non exploités jusqu'à ce jour.

Cependant suite au manque ou à l'insuffisance de matériel approprié, la production de pêche reste faible et les exploitants ne dépassent pas 500 habitant les communes : Rwamatamu, Gitesi, Mabanza et Gishyita, riveraines du lac Kivu.

La superficie totale des eaux appartenant à la Préfecture de Kibuye étant de 31.550 ha, il y a lieu d'espérer que les pêcheurs, une fois dotés de matériel adéquat, fourniraient du poisson en quantité suffisante pour le marché intérieur et extérieur de la Préfecture.

Perspectives de développement de la pêche lacustre

Compte tenu des caractéristiques propres au lac et de l'absence d'une véritable tradition de la pêche, l'exploitation des ressources piscicoles lacustres devrait se faire dans une première phase par la mise en valeur systématique des baies de faible profondeur à l'aide des méthodes les plus simples.

Il s'agirait d'organiser la pêcherie dans chaque baie qui est alimentée par un cours d'eau et qui peut être considérée jusqu'au niveau de profondeur de 15-20 m comme constituant un petit lac intégral.

G) ENERGIE ELECTRIQUE EN PREFECTURE DE KIBUYE.

Il existe la centrale hydro-électrique de Mashyiga en commune Bwakira. Actuellement cette centrale alimente l'hôpital, l'école d'infirmières et la Paroisse de Kilinda.

La Préfecture est dépourvue d'installation publique. Toutefois des groupes électrogènes éclairent différentes localités. Onze se trouvent seulement à Kibuye et 9 d'entre appartenant à l'Etat sont réparties dans différents services étatiques. Une vingtaine d'autres appartiennent à des groupements privés oeuvrant dans les communes: paroisses, hôpitaux, établissements secondaires.

Pour ce qui est de l'adduction d'eau le projet reste entre les mains de l'A.I.D.R.

GARAGES ET POMPES D'ESSENCE.

En Préfecture de Kibuye, il n'existe pas en réalité un garage valable, si ce n'est le Projet Pilote Forestier des Suisses et l'Hôpital de Mugonero qui disposent de petits garages. Celui de Mugonero dispose aussi d'un poste à souder pour entretenir leurs véhicules. L'Hôpital de Kilinda a également un garage pour entretien des véhicules de l'hôpital et de la Paroisse.

L'essence: Il existe quatre petites pompes d'essence.

La première d'une capacité approximative de 13.000 litres fonctionne grâce à un fonds de roulement constitué par les cotisations de quelques fonctionnaires, Bourgmestres et Commerçants dont l'association est dénommée "CODEKI" (Coopérative pour le développement de Kibuye).

La station se trouve à Kibuye.

Le Projet Pilote Forestier, l'hôpital de Mugonero et l'hôpital de Kilinda disposent de petites citernes de réserves d'essence réservée exclusivement à la réalisation de leurs projets.

Industries, Mines, Artisanat, Centres et Marchés:

La région est bien pourvue en ressources naturelles qui, à longue échéance, permettrait l'ouverture des chantiers industriels d'exploitation locale. Citons :

- production agricole : café - quinquina
- production animale : gros et petit bétail - volaille
- produit minérale : gaz méthane, cassitérite, wolfram; carrières.

Toutefois il existe actuellement une petite industrie de bois dans la Préfecture; il s'agit d'une scierie en Commune Gisovu dont le produit est utilisé dans divers chantiers de menuiserie et de construction dans tout le pays.

Dans la Préfecture de Kibuye on rencontre les concessions minières suivantes :

- Bisesero en Commune Gishyita où l'on extrait de la cassitérite
- Bijoyojo en Commune Kivumu où l'on extrait également de la cassitérite
- Rutsiro en Commune Rutsiro où l'on extrait de la cassitérite et du Wolfram.

Carrières: extraction du sable recherché dans le lac Kivu; on envisage aussi l'extraction de la chaux dans la Commune Gishyita.

Artisanat.

Il n'existe que 4 ateliers dans toute la Préfecture de Kibuye:

celui de la vannerie et couture

celui de la tapisserie

Les deux à Birambo en commune Bwakira.

La Tannerie de Murunda en Commune Rutsiro.

On rencontre enfin un atelier de bois (menuiserie) à Kibuye et à Murunda où l'on fabrique les meubles de tous genres.

Outre ces ateliers; il existe des artisans individuels éparpillés dans les communes qui fabriquent les objets d'arts, les briques; de petits groupes d'apprentis-forgerons à Rwamatamu, de petites menuiseries artisanales à Birambo, à Gishyita, à Rutsiro et à Mugonero. Il y a lieu d'espérer que les autorités communales organiseront et grouperont ces différents artisans dans des ateliers où leurs activités seraient sans doute plus rentables.

Centres et marchés de Kibuye.

<u>A. Centres commerciaux</u>	<u>: Commune</u>
Rubengera	: Mabanza
Mugonero	: Rwamatamu
Karengera	: Rwamatamu
Gishyita	: Gishyita
Nyange	: Kivumu
Rugabano	: Bwakira
Kibuye	: Gitesi

.../...

<u>B. Centres de négoce</u>	<u>: Communes</u>
Birambo	: Mwendo
Ngenzo	: Bwakira
Gahundugura	: Mwendo
Mukungu	: Mwendo
Rushishi	: Gisovu
Gatare	: Gisovu
Mubuga	: Gishyita
Gitaka	: Gitesi
Zaire-Nil	: Rutsiro
Muyira	: Rutsiro
Bi jyo jyo	: Kivumu
Kibingo	: Mabanza

<u>C. Marchés</u>	<u>: Commune</u>
Kivuruga	: Gitesi
Mushubati	: Mabanza
Munzanga	: Bwakira
Mburamazi	: Rutsiro
Giseke	: Gishyita
Nyakaliba	: Gitesi
Ngoma	: Gishyita

<u>Marchés de bétail</u>	<u>: Commune</u>
Nyakaliba(petit bétail)	: Gitesi - On y rencontre des : centaines d'animaux.
Karengera(gros bétail)	: Rwamatamu - Les vaches sont : vendues par dizaines.

Le marché de bétail est trop cher suite à l'influence des Zaïrois.

Pour clôturer ce chapitre, il convient de souligner que suite au manque de bureau dans le quartier administratif, l'Inspecteur du Commerce est obligé d'installer son bureau dans la maison de logement. Cet écart risque de lui couper tout contact avec d'autres services indispensables à l'accomplissement de sa tâche.

LE COMMERCE

Généralités:

Le Commerce en Préfecture de Kibuye n'est pas très développé malgré sa position géographique par rapport au lac Kivu. En effet, d'une part le transport lacustre n'étant pas organisé, les bâtiments navals n'étant pas suffisants et leur tonnage n'étant pas élevé, enfin les échanges commerciaux entre le Rwanda et le Zaïre étant fort peu importants du côté de Kibuye, d'autre part l'équipement automobile n'étant que symbolique et les routes étant étroites, escarpées et glissantes en saisons de pluies, l'approvisionnement en produits et articles commercialisables s'avère très difficile. Aussi les magasins, déjà rares et médiocres sont souvent peu équipés, et l'on manque les marchandises de première nécessité.

Ainsi bien que des centres commerciaux s'élèvent au nombre de 7, il n'y que 3 qui paraissent prospères:

Rubengera, Karengera et Mugonero.

Les bâtiments commerciaux sont généralement trop petits, mal construits et mal entretenus.

Le commerce extérieur consiste en échange de produits.

-importés du Zaïre: l'huile de palme, le sucre, les couvertures "ZAMU" et le haricot, le riz, la sardine, l'arachide, la banane et le manioc.

-exportés vers le Zaïre: La pétrole, les tôles, le sel, le gros et le petit bétail.

Le commerce intérieur se fait dans des centres commerciaux, centres de négoce et dans les marchés et les prix sont généralement stables, surtout pour les denrées alimentaires grâce au stock agri mais en place par le Projet Agricole de Kibuye (PAK). L'exception est toutefois faite pour le ciment dont le prix va toujours croissant et les pommes de terre qu'on ne peut stocker étant donné leur quantité insuffisante ainsi que celui de la viande car le bétail d'abattage se raréfie de plus en plus.

Le transport lacustre permet aux débiteurs de boissons d'être ravitaillés suffisamment et régulièrement aussi le prix de la bière primus est devenu stable. Le prix du pétrole à Kibuye est exorbitant suite au manque d'approvisionnement de cette dernière en camions-citernes, ainsi les commerçants qui l'achètent à Kigali le vendent trop cher. Le nombre de commerçants décroît sensiblement suite à la faillite; mais aussi le manque d'approvisionnement en marchandises (un seul camion dans la Préfecture) obligent quelques commerçants à fermer leurs magasins durant des semaines.

Le commerce ambulante ne se borne qu'à l'étalage des friperie sur tous les marchés de la Préfecture.

Le commerce frontalier est exercé à Mugonero et à Karengera en commune de Rwamatamu ainsi qu'à Nyakaliba en commune de Gitesi entre Zaïrois et Rwandais comme nous l'avons vu plus haut.

.../...

TOURISME.

Attrait des paysages et potentiel touristique:

Le voyageur qui découvre les bords du lac Kivu ne manque pas d'être frappé par la grande beauté des paysages et la vocation touristique de la région d'impose à son esprit.

La mise en valeur de ces ressources exceptionnelles actuellement non exploitées offre d'intéressantes perspectives de développement à condition qu'elle soit faite dans le souci d'une bonne intégration aux sites naturels et aux milieux humains environnant.

Attrait des paysages naturels de la région:

Généralités:

L'activité touristique est parmi les différentes voies de développement, la seule à même de tirer le meilleur profit des atouts que constituent pour la région.

-Le lac Kivu seul dans la région des grands lacs à ne pas être infesté ni par la bilharziose, ni par les crocodiles et les hippopotames, ressource balnéaire de premier ordre en Afrique de l'Est qui offre des possibilités quasi illimitées de sport nautique, remarquable par son étendue 120 kms x 70, la température de son eau inférieure à celle de l'air, le panorama de ses nombreuses îles et presqu'îles, baies et plages rehaussées par la hauteur de la Crête Zaïre-Nil où naît avec le torrent Rukarara la source du Nil la plus éloignée de la Méditerranée.

Sites et ressources touristiques de Kibuye:

La Préfecture de Kibuye jouit d'un littoral particulièrement pittoresque avec ses nombreuses baies, presqu'îles, îles dont les principales sont:

-ISHEGESHA - MBABARA où il y a une grotte, INYANYALI - NYAMUNINI - TEMBABAGOYI - MUKONDWE - MPANGARA - NYAMISHABA - KAMUTABAZI ainsi que des plages naturels.

Elle offre de multiples possibilités de promenades le long du lac et sur les collines avoisinantes: Monts Karongi, Bisesero et Gicovu, route de la Crête par Gatumba. De nombreux sites comme celui des chutes de Ndaba présentent un intérêt touristique certain.

La Préfecture compte un grand nombre de groupes folkloriques: tambourinaires de Birambo (Abakaraza), danseurs intore de Gishyite, Abashakamba de Gicovu et Rwamatamu et Abakurankota de Kivumu, Babanza, Bwakira et Bwendo.

INFRASTRUCTURE.

A) Transports:

1. La voie de communication lacustre

La présence du lac Kivu constitue un facteur d'unité. Pour l'instant, l'usage de la voie lacustre est peu important; elle est limitée.

- a) aux pirogues qui, soit font du cabotage le long de la côte rwandaise, soit traversent le lac en provenance du Zaïre pour venir aux marchés situés dans les baies, leur nombre est difficile à évaluer. Elles transportent les animaux d'abattage en exportation et les produits tels que l'huile de palme et le sucre en importation.
- b) à des bateaux automoteurs, remorqueurs ou barges appartenant à la Trafipro ou à des armateurs privés qui assurent des liaisons entre les Préfectures: Kibuye-Gisenyi

Kibuye-Cyangugu

Ces bateaux transportent les produits tels que: café-primus-matériaux de construction (bois d'oeuvre-ciment ...).

La Préfecture de Kibuye étant ainsi le point de départ s'en trouve à la fois port et carrefour reliant le transport lacustre aux voies terrestres vers l'intérieur du pays.

2. Les voies de communication terrestres:

a) Routes principales

Elles sont au nombre de quatre:

Kibuye-Kilimbi vers Cyangugu = 66 Kms
Kibuye-Nyange vers Gitarama = 66 Kms
Rubengera-Koko vers Gisenyi = 31 Kms
Kayenzi-Kilinda vers Nyabisindu = 35 Kms

b) Routes secondaires

Crête Zaïre-Nil-Rutsiro-Ramba(Gisenyi), vers Gatumba
Gishyita-Gisovu vers Cyangugu
Gitesi-Karongi vers Gikongoro

Ces routes à de multiples tournants dus au relief de la région sont généralement trop étroites et difficilement carrossables en saison de pluie.

c) Routes communales

1. Commune GITESI

Elle constitue le point de départ des routes reliant Kibuye-Gisenyi, Kibuye-Butare, Kibuye-Cyangugu traversant le bord de sa partie occidentale sur une longueur de 32 kms depuis la rivière Mushogoro limite Mabanza-Gitesi à la rivière Kiraro limite Gitesi-Gishyita.

Deux accès secondaires:

Route Karongi-Gisovu : 25 Kms
Route Kayenzi-Kirambo : 5 Kms
Route Gataka-Nyarugati : 5 Kms

.../...

2. Commune GISHYITA:

Elle constitue les tronçons des routes principales de Kiraro-Mugonero et secondaires de Gishyita-Gisovu.

Il existe six routes communales praticables d'une longueur totale de 57 kms se répartissant comme suit:

-Mubuga-Karora	: 13 Kms
-Karora-Mara	: 7 Kms
-Gishyita-Bisesero	: 9 Kms
-Ngoma-Mpembe	: 15 Kms
-Gishyita-Rwaramba	: 6 Kms
-Ngoma-Kazirandinwe	: 7 Kms

Routes à créer de 13 Kms

-Mubuga-Bisesero	: 6 Kms
-Gishyita-Rutuna	: 4 Kms
-Rwabirembo-Gasharu	: 3 Kms

3. Commune GISOVU:

La commune a 7 routes praticables:

-Gishyita(Bisesero)-Rushishi-Gisovu	: 20 Kms dont 12 Kms en Gisovu
-Gisovu-Wisumo-Gatare(Cyangugu)	: 11 Kms
-Gisovu-Muko (Gikongoro)	: 4 Kms
-Rushishi-Bigugu-Gikaranka-Kavumu-Mukungu(Mwendo)	: 19 Kms
-Rushishi-Karugaju-Karongi-Kivaruga-Gasenye(Mwendo)	: 26 Kms
-Mugonero-Muramba-Nyarubuye	: 12 Kms
-Ngiga-Rusoyo(Mines)-Wintobo(Mines)	: 8 Kms

4. Commune RWANATAMU:

La Commune est traversée par la route principale Mugonero-Kilimbi vers Cyangugu.

Les routes communales d'une longueur totale de 25 Kms se répartissent comme suit:

-Mugonero-Giseke	: 5 Kms
-Gakokwe-Bureau communal	: 2,5Kms
-Birogo-Rwabisindu	: 4 Kms
-Nduba-Gitsimbwe	: 7,5Kms
-Bureau communal-Nyagahinga	: 6 Kms

Routes à créer d'une longueur de 21 Kms:

-Karengera-Cyiya	: 10 Kms
-Rwabisindu-Butimbo	: 4 Kms
-Birogo-Mugozi	: 7 Kms

5. Commune MABANZA:

Elle contient les tronçons des routes nationales:

-Mabanza-Rutsiro vers Gisenye	: 25 Kms
-Mabanza-Kivumu vers Kigali	: 18 Kms
-Mabanza-Bwakira vers Butare	: 8,5 Kms
-Mabanza-Musogoro vers Kibuye	: 2 Kms

Les routes communales à créer:

-Kabuga-Bandamiko	: 6 Kms reliant secteur Gihara et Kigeyo
-Ndaba-Mukura	: 5 Kms
-Buhinga vers Rutsiro	: 15 Kms
-Gitwa-Ngoma	: 3 Kms
-Rukaragata-Nyagatovu-Kibingo	: 5 Kms
-Kibilizi-Lac Kivu	: 8 Kms
-Rubengera-Musaho	: 8 Kms
-Nyarugenge-Nyarubuye-Gacaca-Gisanze	: 8 Kms
-Kibingo vers Gisenye	: 6 Kms

6. Commune RUTSIRO:

La route principale Kibuye-Gisenyi traverse la commune sur une longueur de 15 Kms.

Route secondaire:

-Route vers Ramba (Gisenyi) : 30 Kms

Routes en construction:

-Zone Kabona : 16 Kms

-Route Cyambogo : 1 Km

-Cyambogo-Nyange:

7. Commune KIVUMU:

La route principale Gitarama-Kibuye traverse la Commune sur une longueur de 25 Kms.

Routes communales:

-Muramba-Bwakira : 3 Kms

-Nyange-Kanyinya : 2 Kms

-Nyange-Nyamasiza : 2 Kms

-Nyange-Vuganyana : 4 Kms

-Gaseke-Murehe : 8 Kms

-Murehe-Kiraro : 1 km

-Muhungwe-Murehe : 2 Kms

-Murehe-Sanza : 5 Kms

-Kintiti-Bijyjojyo : 4 Kms

-Nyange-Munzanga vers Bwakira: 8 Kms

8. Commune BWAKIRA:

La commune est traversée par la route principale Kibuye-Butare sur une longueur de 22 Kms.

Routes communales:

-Bwakira-Kivumu : 15 Kms

-Rugabano-Rambura vers Kivumu:

-Bwakira-Musange (Gikongoro) : 4 Kms

-Gisovu-Nyarubuye : 7 Kms

9. Commune MWENDO:

Les routes communales d'une longueur de 52 Kms se répartissent comme suit:

-Mwendo-Birambo : 10 Kms

-Mwendo-Gahunduguru : 8 Kms

-Mwendo-Musasa : 5 Kms

-Gahunduguru-Ruganda : 3 Kms

-Gasenyi-Mukungu : 13 Kms

-Gisovu-Mukungu : 3 Kms

-Birambo-Kabilizi : 2 Kms

-Gahunduguru-Kabingo : 2 Kms

-Birambo-Makambazi : 3 Kms

SERVICE DES POSTES

OPERATION EN 1976	EXPEDITION	RECEPTION	REMISE - DISTRIBUTION	DEPOT VERSEMENT EMISSION CREDIT	PAYEMENT REMBOURSEMENT DEBIT	ABONNEMENT ET RENOUVELLEMENT
1. Courrier						
- Nombre de sacs	852	1.116	138.580			
- Lettres ordinaires	55.200	138.580	1.176			
- Lettres recommandées	1.620	1.204	13.910			
- Autres objets ordinaires	6.240	13.910	438			
- Autres objets recommandés	510	440				
2. Colis						
- Internes	4	21	21			
- Internationaux	4	934	915			
3. Comptabilités						
- Mandat				2.156.527	2.067.371	
- Valeurs vendues				313.410		
- Chèques				1.376.052	1.968.474	
- Versement C.C.P.				9.161.728		
- Virement				313.466	1.903.964	
- Colles				47.700		
- Boîtes postales				5.515.196	3.065.515	
- C.E.R.				615.000	10.124.843	
- Envois de fonds				1.790.792		
- Solde C.C.P.						13.334

Le Personnel du bureau postal de Kibuye:

- | | |
|---------------------------|--|
| 1. MATEBO Vincent | : Percepteur des Postes |
| 2. GAHURU Innocent | : Guichetier |
| 3. MPOZENYANZI Déogratias | : Guichetier |
| 4. MUNYANDINDA Michel | : Facteur chargé de la section
courrier |
| 5. NTAMWEMEZI Jacques | : Planton |
| 6. MUNYANZIZA Isidore | : Veilleur |
| 7. IBYIYINGOMA Ignace | : Veilleur |

ACTIVITES : Activités du bureau consiste:

- a) Guichet 1: ouvert de 7H 30 à 12H.
On y effectue des opérations financières qui sont:
- l'acceptation, le paiement des mandats et des chèques postaux. Assurer les opérations de la Caisse d'épargne (Versement et Remboursement)
 - l'acceptation des versements en comptes chèques postaux, c'est le guichet qui a plus d'activités dans le bureau. Dans l'après-midi le guichet est fermé pour la vérification et la centralisation des opérations effectuées dans l'avant-midi.
- b) Guichet 2: ouvert de 7H 30 à 12H et de 14H à 16H30
On y effectue la vente des valeurs postales, l'acceptation, la remise des recommandés et des colis postaux.
De 16H30 à 17H30 le guichet est fermé pour faire le comptable des timbres vendus durant toute la journée.
- c) Section courrier: c'est la poste proprement dit.
- On y effectue toutes les opérations qui concernent le courrier au départ, à l'arrivée et l'établissement des documents de transport du courrier.
 - La vérification des taxes d'affranchissement avant la fermeture des dépêches, l'ouverture, le tri et la distribution des correspondances ordinaires et enregistrées.
 - Le service des comptes chèques postaux est tenu par le Percepteur ainsi que la centralisation de toutes les opérations des guichets au livre de caisse. Ce livre de caisse aidera à la fin du mois à l'établissement du livre de caisse Finance ainsi qu'aux autres pièces comptables à transmettre à l'Ordonnateur-Trésorier, à la Direction Générale des Postes, à la Banque Nationale du Rwanda et à la Direction de la Caisse d'Epargne à Kigali.

SOUHAITS: Le service postal a besoin de:

- L'augmentation des boîtes postales
- Une machine à écrire
- Organiser des recyclages des Percepteurs et S/Percepteurs.
- Installation d'un 3e guichet pour la remise des recommandés et des colis postaux.
- Un facteur pour aider dans le service du courrier.

.../...

T. S. F.

LOCALISATION :	OPERATION :	OPERATION :	QUANTITE DES SERVICES			
	DECEMBRE :	FIN DECEMBRE :	TRANSMIS :		RECUS :	
	1975 :	1976 :	1975 :	1976 :	1975 :	1976 :
KIBUYE	Télégramme :	Idem				
	-Officiels :		508	546	1048	873
	-Privés :		486	460	515	472
	-De service :		143	171	196	187

I.- NOMBRE D'AGENTS DU SERVICE.

Le Service de T.S.F. à Kibuye ne compte que 3 agents dont un seul opérateur et deux plantons.

II.-ACTIVITES DU SERVICE.

Le bureau de T.S.F. s'occupe de:

- a) l'acceptation de l'enregistrement et de la transmission des télégrammes déposés.
- b) la réception des messages télégraphiques à sa destination de leur enregistrement et de leur remise.

Le service commence de 7h à 12h et de 14h à 17h30 tous les jours sans exception c-à-d y compris tous les samedis après-midi, les dimanches et jours fériés.

III. DIFFICULTES RENCONTREES.

Etant donné que le bureau central Radio de Kigali est le seul à desservir toutes les 18 stations de l'intérieur qui travaillent sur une seule et même fréquence, les messages télégraphiques subissent un retard exagéré aussi bien dans leur transmission que dans leur réception.

IV. SOUHAITS.

Vu le retard des messages télégraphiques, vu la permanence du service sans aucune indemnité, nous souhaiterions:

1. La création d'une seconde fréquence
2. Un autre opérateur Radio-télégraphiste pour pouvoir bénéficier du repos compensatoire.

=====

URBANISME

Généralités :

Il est constaté que la Préfecture de Kibuye n'a jusqu'aujourd'hui subi les opérations d'urbanisation systématique mais que, par contre, aux vues de l'accroissement spontané de divers centres commerciaux, administratifs ou des centres à tendance socio-culturelle, de la formation lente et spontanée desdits centres naîtra une véritable urbanisation qui se voudra alors systématique de ces centres.

L'ordre de ces centres s'établit comme suit:

Le Centre urbain de Kibuye qui comprend les quartiers importants suivants:

- Le centre urbain de Kibuye comprend les quartiers importants suivants :
 - x Centre administratif qui comprend le bureau de la Préfecture et les services techniques, administratifs et sociaux.
 - x Le quartier résidentiel.
 - x Le quartier touristique.
 - x Le quartier portuaire comprend: le Port, la Trafipro, la pompe d'essence, Coopérative ASENKI, Coopérative Abahizi, Stock Agri et Bureau P.P.F.
 - x Le camp militaire et le Service civique de la Jeunesse.
 - x Le quartier scolaire (Ecole Technique Féminine-Tronc commun).
 - x Le quartier paroissial qui comprend: l'église paroissiale, le Home St Jean, l'école primaire et la Section familiale.
 - x Le quartier commercial (provisoire).
 - x Le quartier Kiniha qui comprend :
 - La cité des fonctionnaires
 - La paroisse Presbytérienne
 - Le centre hospitalier de Kibuye
 - Le centre social de développement
 - Le Parquet (provisoire)
 - Le Tribunal de 1ère Instance
 - La Prison
 - Le Stade de Kibuye
 - L'école primaire et atelier scolaire en construction
 - La Maison du Peuple
 - x La Section Agricole Inférieure de Nyamishaba
 - x Le Centre Vétérinaire
- Outre ce centre urbain il existe d'autres dont l'énumération ci-après:

- a) La Paroisse catholique de Mubuga en commune de Gishyita contient en son sein:
 - L'Ecole Technique Terminale pour filles
 - Une section familiale
 - Un dispensaire
 - Un couvent des Soeurs de Sainte Marie
 - Un centre de négoce
 - L'église paroissiale et ses dépendances
 - Une école primaire

.../...

b) La Paroisse Catholique de Kibingo en Commune Rwamatamu comprend le complexe suivant:

- L'Eglise paroissiale et ses dépendances
- Un dispensaire
- Une section familiale
- Une école primaire.

c) Mission Adventiste de Mugonero en commune Gishyita comprend les centres suivants:

- L'Eglise et ses dépendances
- Le centre hospitalier
- L'école d'infirmières
- L'école primaire
- Station d'essence
- Un garage
- Un atelier de menuiserie
- Un petit marché.

d) La Paroisse Catholique de Mukungu en Commune Mwendo comprend:

- L'église paroissiale et ses dépendances
- Un centre de santé
- Une école primaire
- Un couvent des soeurs
- Un centre de négoce.

e) La Paroisse Catholique de Birambo en commune Bwakira comprend:

- L'église paroissiale et ses dépendances
- L'Ecole normale inférieure pour filles - tronc commun
- Le collège St Michel pour garçons
- Le CERAR
- Une section familiale
- Un centre de santé
- Une école primaire
- Un tribunal de Canton
- Le centre de négoce
- Un terrain de football
- Un centre vétérinaire

f) La Paroisse Presbytérienne de Kilinda en Commune Bwakira comprend:

- L'église paroissiale et ses dépendances
- Ecole d'infirmières
- Ecole primaire
- Hôpital
- Centre de négoce
- Atelier de tapisserie pour filles
- Un garage

g) Le Centre de Kivumu: Il comprend:

A) Le quartier administratif qui abrite les bâtiments suivants:

- Le Bureau communal
- Le Poste et T.S.F.
- Le Tribunal de canton
- Un CERAR
- Un centre de négoce
- Un centre de santé

.../...

- B) Le quartier paroissial qui comprend:
- L'Eglise de Nyange et ses dépendances
 - Une section familiale
 - Une école primaire
 - Un centre social de développement
 - Un couvent des Soeurs de l'Assomption.

h) Le centre de Rubengera en commune de Mabanza comprend:

- A) Le quartier paroissial qui contient:
- Le collège inférieur pour garçons
 - Une école primaire
 - Un centre social de développement
 - Un CERAR
 - L'église paroissiale et ses dépendances
 - Une section familiale
 - Un dispensaire et un centre nutritionnel

- B) Le quartier administratif qui comprend:
- Le tribunal de canton
 - Le Bureau communal
 - Le centre social de développement
 - Un terrain de football

- C) Le Centre commercial de Rubengera qui contient un grand marché de produits vivriers et articles de traite.

- D) Un ancien quartier résidentiel dont la plupart des immeubles sont actuellement abandonnés.

i) La Paroisse catholique de Mushubati en Commune Mabanza comprend:

- L'église paroissiale et ses dépendances
- Une école primaire
- Un dispensaire en construction.

j) Le Centre de Rutsiro comprend:

- Le quartier administratif qui abrite les bâtiments publics suivants: le bureau communal, le tribunal de canton, le Centre social de développement.
- Le centre de négoce
- Une ferme
- Le centre de santé
- L'habitation du Bourgmestre
- Le quartier paroissial qui comprend:
 - x L'église paroissiale et ses dépendances
 - x Couvent des Soeurs de Jésus
 - x Le couvent des Soeurs de la Fraternité
 - x L'école primaire

k) La Paroisse catholique de Murunda en commune Rutsiro comprend:

- L'église paroissiale et ses dépendances
- L'école primaire
- Un centre de santé et un centre nutritionnel
- Le centre social de développement
- Une ferme
- Le couvent des Benebikira
- Un atelier de menuiserie.

.../...

1) L'église pentecôtiste de Karengera en commune Rwamatamu comprend:

- L'église paroissiale et ses dépendances
- l'école primaire
- Un centre de santé
- Le centre social de développement.

m) Le centre commercial de Mugonero en commune Rwamatamu abrite un marché important et il y est envisagé la construction d'un port dans un certain avenir.

n) Le centre commercial de Karengera contient un grand marché de produits en partie provenant du Zaïre.

o) Le Centre de Gishyita comprend:

A. Le quartier administratif abrite:

- Le Bureau communal
- Le Tribunal de canton
- Le Centre social de développement
- Bureau de l'Inspecteur de secteur
- Le Dispensaire vétérinaire.

B. Le quartier résidentiel comprend:

- L'habitation du Bourgmestre
- Les logements des fonctionnaires

C. Le centre commercial de Gishyita
L'Ecole primaire.

Les Communes: Gisovu, Rwamatamu, Gitesi, Bwakira et Mwendu ne sont pas reprises dans ce chapitre de l'urbanisme étant considérées comme prématurées d'être appelées "centres" en raison de leurs bâtiments peu importants.

Le Personnel du Service des Bâtiments civils et de l'Urbanisme:

1 s/ statut
9 s/ contrats
23 journaliers

Activités:

Le Service des bâtiments civils entretient la voirie urbaine, les parcelles officielles des services publics, répare les immeubles et mobilier se trouvant dans lesdits immeubles, s'occupe de l'entretien des installations intérieures des maisons officielles et des installations sanitaires et draine la plaine de la cité des fonctionnaires.

Pour le Service de l'Urbanisme, aussi longtemps que le centre urbain de Kibuye n'est pas encore loti par le Département concerné, les services locaux ne trouvent pas de besogne; ici le problème de construction dans la circonscription urbaine se pose, et cela constitue la première difficulté.

La 2ème est que, suite à l'absence ou l'insuffisance ou au ravitaillement tardif, l'entretien des maisons officielles est jusqu'aujourd'hui insuffisant et irrégulier d'où la dégradation tendant rapidement à la destruction desdites maisons.

f)Hydraulique rurale.

1)Fontaines captées et aménagées par AIDR.

Commune Gitesi	: 76
Commune Gisovu	: 56
Commune Gishyita	: 71
Commune Rwamatamu	: 98
Commune Mwendo	: 114
Commune Mabanza	:108
Commune Rutsiro	: 81
Commune Kivumu	:159
Commune Bwakira	: 95

2) Les centres ci-après sont alimentés en eau fournie par l'A.I.D.R. dans des robinets Publics.

- Le centre urbain de Kibuye
- Le centre de Rubengera
- Le centre de Mubuga
- Le centre de Mugonero
- Le centre de Ngoma
- Le centre de Kivumu
- Le centre de Kilinda
- Le centre de Kibingo
- Le centre de Murunda
- Le centre de Rutsiro
- Le centre forestier de Gisovu.

3) Les établissements suivants sont équipés en eau à l'intérieur:

- La Paroisse Catholique de Kibuye
- La Paroisse Presbytérienne de Rubengera
- La Paroisse Presbytérienne de Kibuye
- La Paroisse Catholique de Mubuga
- La Paroisse Catholique de Birambo
- La Paroisse Adventiste de Ngoma
- La Paroisse Catholique de Nyange
- La Paroisse Presbytérienne de Kilinda
- La Paroisse Catholique de Kibingo
- La Paroisse Catholique de Murunda
- La Paroisse Catholique de Congo-Nil
- La Paroisse Catholique de Mukungu
- L'Hôpital de Kibuye
- L'Hôpital de Mugonero
- L'Hôpital de Kilinda
- Le Centre de santé de Murunda
- Le Centre de santé de Mukungu
- Le Collège Technique de Kibuye
- La Section Agricole Inférieure de Nyamishaba
- La Section Technique Terminale de Mubuga
- La Section Médicale de Mugonero
- Le Collège St Michel de Birambo
- Le Tronc commun et Terminale de Birambo(pour filles)
- L'Ecole de Infirmières de Kilinda
- Le Collège de Rubengera
- La Section Familiale de Kibuye

4) Quant à la quantité consommée, elle est inévaluable étant donné qu'aucun centre ne dispose encore de compteur.

Explication tableau des recettes

Par I : Patrimoine communal: a) Location de biens communaux
b) Vente produits communaux
c) Intérêts de fonds déposés à la C.E.R., Banques et autres organismes.

Par II : Impositions générales

- a) Impositions de l'exercice envisagé
- b) Impositions de l'exercice antérieur majoré
- c) Droits de chancellerie.

Par III : Taxes communes: a) Taxes marchés
b) Autres taxes communales perçues occasionnellement
c) Taxes perçues périodiquement
d) Taxes urbaines

Par IV : Recettes accidentelles et diverses

Chap. II : Recettes extraordinaires:

- a) Solde positif de l'exercice antérieur
- b) Vente des biens communaux
- c) Subsidés extraordinaires
- d) Prêts contractés par la commune.

Chap. III : Recettes pour ordre:

- a) Impositions de l'exercice envisagé
- b) Impositions de l'exercice antérieur
- c) Droits de chancellerie
- d) Sécurité sociale
- e) Taxes professionnelles.

Comptes des écritures.

Dernière colonne: Total général

Com					
Bwaki	178.2	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
Gisov	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
Gishy	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
Gites	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
Ki van	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
Mabar	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
Mwend	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
Rutsi	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
Rwama	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0
	000.0	000.0	000.0	000.0	000.0

Communes

Bwakira

Gisovu

Gishari

Gitungo

Kivumu

Makindu

Mtito

Mtito

Commune	Area (km ²)	Population	Number of Households	Number of Inhabitants
Bwakira	120.0	100,000	20,000	100,000
Gisovu	150.0	120,000	24,000	120,000
Gishari	180.0	150,000	30,000	150,000
Gitungo	200.0	180,000	36,000	180,000
Kivumu	250.0	200,000	40,000	200,000
Makindu	300.0	250,000	50,000	250,000
Mtito	350.0	300,000	60,000	300,000
Mtito	400.0	350,000	70,000	350,000

Con

Bw

Gi

Gi

Gi

Ki

Ma

Mwe

Ruf

Rwa

Year	Month	Day	Time	Location	Notes
1998	Jan	1	08:00
1998	Jan	2	08:00
1998	Jan	3	08:00
1998	Jan	4	08:00
1998	Jan	5	08:00
1998	Jan	6	08:00
1998	Jan	7	08:00
1998	Jan	8	08:00
1998	Jan	9	08:00
1998	Jan	10	08:00
1998	Jan	11	08:00
1998	Jan	12	08:00
1998	Jan	13	08:00
1998	Jan	14	08:00
1998	Jan	15	08:00
1998	Jan	16	08:00
1998	Jan	17	08:00
1998	Jan	18	08:00
1998	Jan	19	08:00
1998	Jan	20	08:00
1998	Jan	21	08:00
1998	Jan	22	08:00
1998	Jan	23	08:00
1998	Jan	24	08:00
1998	Jan	25	08:00
1998	Jan	26	08:00
1998	Jan	27	08:00
1998	Jan	28	08:00
1998	Jan	29	08:00
1998	Jan	30	08:00
1998	Jan	31	08:00

ENCADREMENT DE LA JEUNESSE - KIBUYE

ACTIVITES CULTURELLES

A - DONNERS DE BASE

I - FOLKLORE

Pour ce qui est du folklore, on enregistre:

- a) Les manifestations populaires
- b) Ibitaramo (veillées et soirées culturelles)

a) Les manifestations populaires se font dans les Communes et au chef-lieu de Préfecture lors des fêtes de grande envergure (fêtes officielles).
Dans la composition desdites manifestations on inventorie:

- Les danses du style rwandais (imbyino nyarwanda)
- la culture traditionnelle (umudaho, intore, ingoma, umuhigo, inanga, umuduli, umwilongi, iningili, abakurankota, abashakamba, injyamugambi.....)

b) Ibitaramo (veillées et soirées culturelles) n'ont pas encore vu le jour dans cette Préfecture.
Ces veillées et soirées culturelles doivent être composées du folklore typiquement rwandais

- imbyino
- intore
- ingoma
- kwiyerekwa
- impamba
- umuhigo

accompagné des instruments de musique suivants:

- inanga
- umuduli
- umwironzi
- iningili
- ihembe
- amayugi

et enfin les déclamations et veillées

- ibyivugo
- ibisigo
- ibitekerezo
- ashamba no kuvuga inkwa...

Ballet: Les ballets communaux par le canal de la sélection forment le ballet préfectoral. Jusqu'à présent aucune commune ne dispose d'un ballet et par voie de conséquence, pas un ballet préfectoral.
Le Service de l'Encadrement de la Jeunesse en Préfecture de Kibuye a invité toutes les communes à se doter d'un ballet communal, et les éléments de composition doivent se faire avant la fin du mois de mai 1977 et ainsi il sera précédé à la création d'un ballet préfectoral.

.../...

2. CINEMA :

Les projections cinématographiques se font dans la salle de la Maison du Peuple.
L'appareil projecteur a été donné par le Centre Culturel Français à Kigali.

3. THEATRE :

Les théâtres présentés sont tirés des livres édités en Kinyarwanda. Ils sont exhibés soit par le Collège de Birambo, ou par le collège technique féminin de Kibuye en collaboration avec la section agricole inférieure de Nyamishaba.
Ces théâtres sont bien conçus par le public.

4. SPORTS :

Le foot-ball est le seul sport pratiqué tant au niveau communal qu'au niveau préfectoral.
Dans la circonscription urbaine, on jouait au basket-ball et au volley-ball, l'arrêt de ces jeux a été occasionné par le manque du matériel de sport. Il n'existe aucun sport féminin.

5. RELIGION:

a) Sectes religieuses se trouvant dans la Préfecture.

1. Animisme
2. Catholicisme
3. Protestantisme : -Pentecôtes
-Presbytériens
-Methodistes
-Baptistes
4. Adventistes du 7ème jour
5. Les musulmans.

b) Adeptes de la secte religieuse nationale avant l'évangélisation:

Avant l'évangélisation, la secte religieuse pratiquée était l'animisme, secte religieuse qui d'ailleurs était répandue sur toute l'étendue du territoire.

c) Congrégations religieuses rencontrées dans la Préfecture:

- Les Abbés
- Soeurs de l'Assomption à Birambo et Nyange
- Soeurs de Sainte Marie à Kibuye, à Mubuga, à Kibingo et à Mukungu
- Benebikira à Murunda
- Petites Soeurs de Jésus à Congo-Nil
- Soeurs de la Fraternité de la Vierge des Pauvres à Congo-Nil
- Frères Joséphites à Birambo
- Frères de la Fraternité de la Vierge des Pauvres à Nyenyeli-Maliri.

.../...

6. Information :

Il y a plusieurs moyens d'information :

- a) Radio répandue presque dans toutes les couches de la population.
- b) Journaux et Revues: Hobe, Kinyamateka, Imvaho, Jeune Afrique, Le Monde, Tribune d'Allemagne, Chine en Construction.....
Ces journaux et revues sont rencontrés chez certains services oeuvrant dans la Préfecture, dans les communes et les institutions religieuses.
Bon nombre de personnes s'abonnent à Imvaho.
- c) Bibliothèque: -La Préfecture dispose de sa propre bibliothèque et une bibliothèque du CCSPOKI.
-Les établissements scolaires disposent de leurs propres bibliothèques.
-Pas de bibliothèques privées.
- d) Cours du soir : néant.
- e) Meetings populaires par les autorités locales, préfectorales ou nationales:
Les réunions d'information données par ces derniers sont bien accueillies par la masse populaire.

B. Problèmes liés :

- a) Pour le folklore, certains jeux présentés lors des manifestations publiques ne sont pas du style traditionnel.
- b) Les ballets communal et préfectoral ne sont pas encore constitués.
- c) Pour le cinéma, les théâtres, les soirées récréatives et les ballets, la Préfecture de Kibuye devrait avoir une maison appropriée à ces jeux de caractères particuliers.
- d) Pour l'évolution des sports, le handicap en est le manque de l'équipement sportif.
- e) Religions pas de problèmes.
- f) Information: -radiodiffusée
-journaux + revues
-réunions organisées par les autorités.

...../....

C - PROJETS.

1. Organiser des réunions des Encadreur communaux de la Jeunesse.
2. Dans la mesure des possibilités, effectuer des visites auprès des Encadreur communaux de la Jeunesse par l'Encadreur régional de la Jeunesse pour se rendre compte de la réalité de leurs rapports d'activités.
3. S'il arrive d'avoir du matériel de sport; il sera question de mettre sur pied le basket-ball, le volley-ball et le foot-ball.

I- **PERSONNEL:** Un Encadreur de la Jeunesse au niveau régional et un Encadreur au niveau de chaque commune.

2- **ACTIVITES:** Le travail de bureau est consacré à la correspondance officielle, à l'élaboration des rapports et projets et à trier les rapports des Encadreur communaux et rassembler les points principaux pour enfin considérer l'évolution des activités socio-économiques des jeunes.

-Superviser les activités des Encadreur communaux de la Jeunesse.

3- **DIFFICULTES RENCONTREES:**

- Pas de moyens de déplacement
- Insuffisance du matériel de bureau et de sport
- Les activités de même genre qu'entreprennent les jeunes sont bien des fois dispersées: et par conséquent le rendement est faible et les moyens de commercialisation sont difficiles à trouver.
- Quelquefois les jeunes sont orientés vers des activités non rentables, il s'en suit que les jeunes renoncent aux activités de coopération par simple déception.
- Des rapports inventés de la part des Encadreur communaux de la jeunesse.
- Le manque de terres pour certaines Communes pour y appliquer les activités des jeunes.
- Le manque de débouchés pour les produits agricoles et artisanaux des jeunes.
- Aucune suite n'est réservée aux lettres adressées au Ministère pour demande du matériel de sports.

SOUHAITS POUR LA PREFECTURE DE KIBUYE.

1. Nécessité de l'installation d'un complexe industriel en relation avec la mise en valeur du gaz méthane comme source énergétique.
2. Elargissement et aménagement des axes Kibuye-Gitarama et Kibuye-Butare pour permettre de conditions essentielles à tout développement de la région.
3. Aménagement du complexe portuaire de Kibuye par la construction d'un ponton et d'entrepôt convenable et suffisant en relation avec l'amélioration des axes routiers reliant Kibuye au centre du Pays.
4. Installation d'un groupe électrogène à Kibuye d'une capacité de 250 Kw ou liaison de Kibuye à la ligne électrique Cyangugu-Kigali.
5. Création d'une école moyenne pour garçons à Kibuye.
6. Création d'une école artisanale à Kibuye.
7. Réalisation d'un projet pilote de défense et restauration des sols avec les surfaces stériles qui se multiplient gravement.
8. Intensification de l'élevage en zone de haute altitude avec création des coopératives d'éleveurs.
9. Réparation et agrandissement d'un centre administratif de Kibuye.
10. En tenant compte de l'éloignement de la Préfecture de Kibuye par rapport à d'autres centres d'approvisionnement en carburant, l'acheminement de l'essence vers la Préfecture devrait être facilité et régulier.
11. Création d'une piste d'atterrissage à Kibuye.
12. Création d'un garage à Kibuye.
13. Que des puits perdus soient placés tout près de la Prison, ceci pour faciliter le recueillement des déchets de l'intérieur.
14. Le programme des ZDR devrait être étendu en vue d'atteindre le reste de la population hors zones, considérée comme défavorisée.

AUTRES ACTIONS NECESSAIRES.

A. Agriculture: et Elevage :

- Intensification de l'agriculture du café dans les zones appropriées.
 - Installation d'une usine de café "Cerise" comprenant réception, triage, dépilage, fermentation, séchage et stockage.
 - Reboisement des surfaces accusant une pente supérieure à 100% et intensification de la lutte anti-érosive.
 - Organisation de la commercialisation notamment des marchés des produits de potager.
 - Amélioration des statistiques agricoles communales et établissement d'une liste des chefs d'exploitation par colline.
 - Introduction des essences d'usage multiple pour l'industrie du bois.
- .../...

- Création d'un centre vétérinaire primaire de taille suffisante.
- Lutte contre la fraude du bétail et organiser le marché d'exportation.
- Intensification de la vulgarisation zootechnique.
- Multiplication des centres de saillies.
- Remise en bon état du centre avicole de Kibuye.
- Création d'une petite tannerie artisanale.

B. Industrie:

- Remise en état d'une usine de traitement de café parche à Musaho (Commune Mabanza).

C. Santé Publique:

- Construction d'un hôpital à Murunda pour desservir la région de Gisenyi et Kibuye.
- Construction d'un centre nutritionnel et d'un pavillon d'éducation sanitaire à Rubengera et à Kibuye.
- Développer la médecine préventive dans les centres nutritionnels d'éducation sanitaire et de vaccination.

D. Enseignement:

- Amélioration des constructions scolaires existantes.
- Fourniture du matériel scolaire didactique.
- Création d'un magasin contenant le matériel scolaire au niveau des communes ou de secteurs.
- Les écoles adventistes, privées, devraient passer pour publiques ou libres subsidiées pour alléger les lourdes dépenses des parents (minerval) et bien suivre les programmes officiels.
- Affecter un agent au niveau Arrondissement pour l'animation des sessions familiales et CERAR sans toutefois dépendre directement de Kigali.
- Le Tronc commun de Birambo devrait être complété par une section moyenne ou terminale pour garçons.

E. Action sociale et animation rurales:

- Création des centres d'animation dans les communes
- Augmenter le Personnel et assurer les moyens de déplacement.

F. Routes et Ponts:

- Aménagement et élargissement de l'axe-Kibuye-Cyangugu
 - Kibuye-Gisenyi
 - Kibuye-Butare
 - Kibuye-Gitarama
- Route Nyange-Gatumba à entretenir par l'Etat
- Amélioration des autres routes nationales pour permettre plus de trafic.
- Augmenter l'équipement pour l'entretien des routes

- Construction d'un pont sur la Nyabarongo (Commune Kivumu)
- Construction d'un pont sur la rivière Kilimbi (Commune Rwamatamu)
- Construction d'un pont sur la rivière Musogoro (Commune Mabanza)
- Construction d'un pont sur la rivière Akavungu (Commune Gites)
- Construction d'un pont sur la rivière Kabilizi à 4 kms du Bureau de la Préfecture (en commune Gites).

G. Eaux :

- Augmenter les réserves d'eau pour le Centre Urbain de Kibuye.

H. Postes et Télécommunications :

- Création de petites sous-postes dans les communes et les paroisses où l'on pourrait envoyer un courrier par voie de dépêche spéciale.

I. Urbanisme :

- Construction des logements dans le centre urbain de Kibuye pour palier l'insuffisance du capital mobilier.
- Etablir d'urgence un plan directeur d'urbanisme.

J. Tourisme :

- Accélérer l'agrandissement du Guest-House Kibuye.
- Création de petits hôtels pour les gens de passage.

K. Commerce:

- Groupement professionnel des commerçants en association ou coopérative.

L. Justice :

En égard aux nombreuses difficultés à l'insuffisance du personnel affecté au Tribunal de Première Instance de Kibuye, il faudrait compléter les places inoccupées de 3 magistrats et fournir le matériel nécessaire destiné au bon fonctionnement des activités des tribunaux de canton. Pour les autres services Judiciaires, Les autorités communales ont manifesté à maintes reprises du manque de sérieux des services de Parquet et Station Judiciaire, car les coupables arrêtés sont conduits devant lesdits services pour suite appropriée et ils sont laissés partir purement et simplement. Les mesures pareilles favorisent alors davantage le banditisme.

M. Douanes :

La construction d'un bureau à Kibuye et une succursale à Mugonero s'avère des plus grandes urgences pour favoriser davantage de recettes.

- N.** Outre ces détails repris par service, le Gouvernement devrait garantir les déplacements à effectuer par les services à l'échelle préfectorale.
-

